

LE BAROMÈTRE

Attractivité & résilience des métropoles
Transition des territoires



Arthur
Loyd



LE BAROMÈTRE

Attractivité & résilience des métropoles
Transition des territoires

Qu'est-ce que le Baromètre Arthur Loyd ?

→ Une étude qui se décline en 2 grandes parties :



Un **classement** des métropoles et agglomérations régionales les plus attractives et résilientes de France



20 Janvier 2026 : Partie 1 - Le « Palmarès »

Cette première partie de l'étude est exclusivement consacrée aux résultats de la 9^{ème} édition du palmarès Arthur Loyd, qui s'appuie sur 75 indicateurs statistiques de différentes catégories, permettant de restituer et analyser au mieux les réalités, enjeux et spécificités locales.



Des **analyses territorialisées** et thématiques pour décrypter de grandes mutations socioéconomiques et environnementales



04 Mars 2026 : Partie 2 - Les Analyses

La seconde partie de l'étude est consacrée aux analyses territorialisées, qui viennent compléter le palmarès et permettent de télécharger l'étude dans son intégralité. Chaque thématique propose un angle d'analyse distinct et met en lumière les facteurs d'attraction et disparités géographiques.

→ Le Baromètre Arthur Loyd est aussi :



Un **outil factuel de mesure de l'attractivité** des métropoles et du dynamisme des territoires, qui permet d'identifier les forces et vecteurs d'amélioration des principales aires urbaines françaises



Un **outil d'aide à la décision pour les décideurs économiques**, leur permettant d'objectiver, chiffres à l'appui, des choix d'implantation ou d'investissement en France

Le Baromètre Arthur Loyd est
une **étude annuelle** qui décrypte
l'attractivité et la résilience des territoires.



→ Le Baromètre
8^{ème} édition

Sommaire du

Baromètre 9^{ème} édition

Les principaux enseignements de l'étude

p.7

01

L'emploi dans les territoires : 2025 : repli de la dynamique de l'emploi privé salarié en France

p.10

→ 1.1 Analyse selon les « aires d'attraction »

p.13

→ 1.2 Analyse selon des départements

p.17

02

Filières de transition climatique : L'essor de l'industrie verte se poursuit en 2025

p.26

→ 2.1 Analyse de l'investissement dans les filières vertes (vue nationale)

p.29

→ 2.2 Analyse de l'investissement dans les filières vertes (dynamiques territoriales)

p.34

→ 2.3 Analyse de l'investissement : focus régionaux

p.40

03

Palmarès 9^{ème} édition : métropoles & agglos les plus attractives et résilientes

p.68

→ 1. Outil de mesure basé sur l'indice Arthur Loyd

p.69

→ 2. Les podiums du classement du Baromètre 9^{ème} édition : ce qu'il faut retenir

p.76

→ 3. Classements détaillés des 50 métropoles et agglomérations

p.81

→ 4. Palmarès 9^{ème} édition par grande thématique

p.98

Principaux enseignements de l'étude.

Principaux enseignements - Baromètre Arthur Loyd

01

L'emploi dans les territoires :

Vers un repli de la dynamique de l'emploi privé en France

- Le climat d'incertitude, en particulier sur les plans politique, géopolitique et économique, **pèse durablement sur le marché de l'emploi**. A fin septembre 2025, **le volume de destruction d'emplois dépasse celui des créations**, pour la première fois depuis la crise sanitaire.
- **Un tiers des départements français** enregistre encore un solde de création d'emplois supérieur aux destructions. Pour autant, **l'augmentation des destructions d'emplois se diffuse progressivement** : des grandes métropoles aux zones rurales, la dégradation de la conjoncture se propage progressivement à la quasi-totalité des secteurs d'activité et des territoires.
- **L'emploi salarié recule légèrement** en France (-0,2 %), avec de fortes disparités territoriales. Certaines régions et départements, comme le **Grand Est** ou la **Gironde**, **connaissent des baisses marquées**, tandis que d'autres, comme la région **PACA** ou **l'Île-de-France** (hors ouest francilien), **restent globalement dynamiques**. Dans les grandes métropoles, les destructions d'emplois deviennent souvent supérieures aux créations mais (encore) limitées en proportion. Les prochains trimestres nous diront si ces **grands bassins d'emplois feront preuve de la même résilience économique** que lors des précédentes périodes de repli conjoncturel.
- Enfin, si certains secteurs **restent encore résilients** – en particulier les **services non marchands et l'hôtellerie-restauration**, les **secteurs industriels et de la construction** subissent depuis **près de deux ans des destructions d'emplois importantes**. Ces activités reposant sur des fondamentaux fragilisés, le repli de l'emploi pourrait se prolonger.

Les informations clés :



33 départements présentent encore une dynamique positive de l'emploi entre le T3 2024 et le T3 2025.



45 193

C'est le volume de destructions nettes d'emplois recensé dans le secteur privé entre le T3 2024 et le T3 2025. Depuis quelques trimestres, l'emploi salarié évolue sur une ligne de crête.



Gironde exceptée,

la baisse demeure globalement modérée dans les départements les plus urbanisés. L'emploi salarié semble reculer plus fortement au sein des territoires déjà fragilisés par la désindustrialisation ou le déclin démographique.

02

Filières de transition climatique : les filières vertes, le dernier rempart d'une industrie française en profonde mutation ?

- En 2025, **24,5 milliards d'euros** d'annonces d'investissement ont été formulées en France. Ce bon résultat s'inscrit dans **la continuité de deux années particulièrement dynamiques** en la matière. Bien que les incertitudes se soient encore démultipliées, en particulier à l'international, **la confiance que les porteurs de projets industriels de grande envergure envers la France demeure élevée**.
- Les filières **énergies renouvelables** et **recyclage & déchets** concentrent **93 % des volumes annoncés**. La filière **batterie et véhicules électriques**, qui termine une phase d'expansion, enregistre un repli. Si les annonces de projets d'envergure supérieure à 500 millions d'euros sont restées nombreuses, **la dynamique 2025 tient également grâce aux opérations de plus petit volume**.
- Les dynamiques territoriales se révèlent toujours très différenciées. 2025 conforte le **rôle moteur de certains départements** déjà bien positionnés, et révèle par ailleurs la **montée en puissance de territoires** jusqu'alors plus discrets. Les territoires à **plus faible densité urbaine** confirment leur **attractivité** mais en 2025 **les grandes métropoles régionales regagnent du terrain**.
- En 2025, **la Nouvelle-Aquitaine s'illustre comme grande gagnante** et distance les Hauts-de-France et les Pays de la Loire, arrivées respectivement en 2^{ème} et en 3^{ème} position. **La Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val de Loire tentent d'insuffler une dynamique positive** en faveur de la transition verte : des trajectoires à suivre.

Les informations clés :



24,5 milliards

d'euros annoncés dans l'industrie verte en 2025, stable sur un an, tandis qu'en nombre, 2025 atteint un record avec 463 annonces (+13 % par rapport à 2024).



1/3 des montants investis

est concentré dans 5 départements : le Nord, la Vienne, la Seine-Maritime, la Loire-Atlantique et les Landes.



60 %

des montants investis portent sur des territoires situés à l'extérieur des métropoles. Les filières de transition climatique sont un puissant facteur de rééquilibrage territorial au profit des petites villes et villes moyennes.

Principaux enseignements - Baromètre Arthur Loyd

03

Les podiums du classement du

Baromètre 9^{ème} édition

D'importantes évolutions ont lieu dans ce nouveau classement des métropoles et agglomérations les plus attractives & résilientes de France : pour la troisième année consécutive, **Toulouse se classe première des très grandes métropoles les plus attractives du Baromètre Arthur Loyd**, au détriment de Lyon, et s'impose comme la nouvelle référence. **Montpellier** et **Rennes** continuent de se disputer les deux premières places du podium des grandes métropoles, tandis que la troisième place circule entre **Grenoble** et **Strasbourg**. **Grenoble parvient cette année à reprendre l'avantage**. Rouen enregistre une progression fulgurante et passe de la 9^{ème} place en 2022 à la 5^{ème} en 2025. Enfin, l'analyse des **agglomérations de taille moyenne** révèle une tendance de fond : entre 2022 et 2025, les scores convergent et les écarts se resserrent. **Le classement devient ainsi plus instable et plus disputé.**

Les métropoles et agglomérations en tête des classements se distinguent notamment par leur performance sur les items en matière de « **mobilité locale et mobilités douces** », « **dynamisme démographique et présence de talents** », « **enseignement supérieur** », « **performances du marché immobilier professionnel** », ainsi qu'en « **aménités et équipements urbains** ». **Toulouse, Lyon, Rennes, se sont classées à minima 4 fois sur 5** sur le podium de leur catégorie ces critères différenciants. **Montpellier, Angers, Reims, Bayonne et La Rochelle** remportent un minimum de **3 médailles** parmi les cinq critères cités.

Classements Baromètre Arthur Loyd 9^{ème} édition : les métropoles et agglomérations les plus attractives & résilientes de France



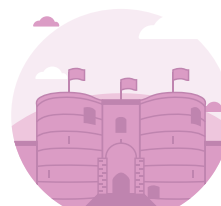
Très grandes métropoles
Plus de 1 M d'habitants

- > 1 - Toulouse
- > 2 - Lyon
- > 3 - Bordeaux



Grandes métropoles
500 000 à 1 M d'habitants

- > 1 - Montpellier
- > 2 - Rennes
- > 3 - Grenoble



Métropoles intermédiaires
300 000 à 500 000 habitants

- > 1 - Angers
- > 2 - Dijon
- > 3 - Reims



Agglomérations de taille moyenne
100 000 à 300 000 habitants

- > 1 - Bayonne
- > 2 - Poitiers
- > 3 - La Rochelle



L'emploi dans les territoires.

↳ 2025 : repli de la dynamique de l'emploi privé salarié en France

L'analyse territoriale de l'emploi en France : un marqueur du Baromètre Arthur Loyd

> Le point méthodologique



L'emploi salarié du secteur privé constitue l'un des paramètres les plus fidèles pour :

- Mesurer l'état de santé économique des territoires
- Suivre le dynamisme des entreprises
- Prévoir la vitalité des marchés d'immobilier d'entreprise

Créations nettes d'emplois = Emplois créés – Emplois détruits



Le périmètre retenu des emplois :

Emploi salarié du secteur privé

Hors emploi agricole, emploi à domicile et fonction publique

*Données communales 2006-2024, publiées en juillet 2025 par l'ACOSS,
redressées à l'échelle des aires d'attraction par Arthur Loyd*



Le périmètre retenu pour les métropoles ou agglomérations :

Les aires d'attraction de l'INSEE

Périmètre correspondant le mieux au fonctionnement des territoires urbains et permettant de combiner les cœurs d'agglomération avec leur couronne périurbaine. Le passage par l'INSEE des aires urbaines aux aires d'attraction en 2022 permet de faciliter les comparaisons internationales entre territoires comparables (Cities d'Eurostat, Zones urbaines fonctionnelles de l'OCDE...).

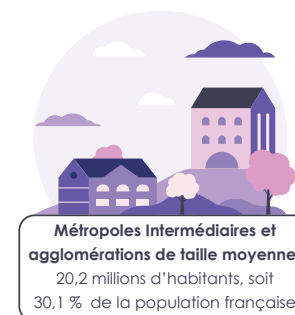
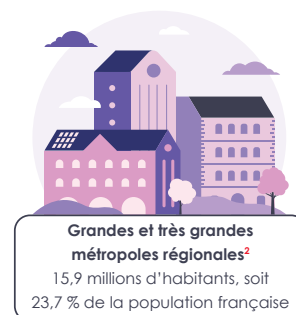
**Les données des 9 premiers mois de 2025, plus récentes,
ne sont disponibles qu'à l'échelle des départements.**

L'emploi, indicateur clé de la résilience & vitalité économique des territoires

> Le point méthodologique

Deux approches complémentaires pour analyser l'évolution de l'emploi du secteur privé en France, s'appuyant toutes deux sur les données de l'ACOSS, organisme collecteur des cotisations URSAFF :

01 A l'échelle des aires d'attraction françaises, réparties selon leur taille en nombre d'habitants, pour observer finement les dynamiques des territoires. À ces aires d'attraction, assimilées ici comme des métropoles et agglomérations, est ajouté le « Reste de la France » comprenant les espaces ruraux, afin de garantir une vue complète de l'évolution de l'emploi dans les territoires, de 2006 à 2024.
Le découpage de la France retenu :



02 A l'échelle des départements français⁵, un découpage certes moins fin que les aires d'attraction, mais dont les données sont plus récentes, et qui permettent de pouvoir observer la situation de l'emploi dans les territoires jusqu'au 3^{ème} trimestre 2025. Afin de conserver une certaine cohérence avec l'analyse par taille d'aire d'attraction, un découpage géographique est retenu, selon la présence ou non, dans ces départements, d'une aire d'attraction « métropolitaine », de plus de 500 000 habitants en Régions. Au total 16 départements sont concernés :



Départements de grandes métropoles régionales:
Alpes-Maritimes, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Loire-Atlantique, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Rhône, Seine-Maritime, Var.



Les 8 départements d'Ile-de-France représentent une catégorie à part pour isoler la région parisienne.



Enfin, les départements restants sont rassemblés sous un ensemble « autres départements ».

¹ : Aire d'attraction de Paris, qui intègre la région IDF ainsi que certaines communes des départements limitrophes de l'IDF
² : Aires d'attraction de plus de 500 000 habitants hors Paris
³ : Aires d'attraction de 100 000 habitants à 500 000 habitants
⁴ : Aires d'attraction de moins de 100 000 habitants, villes moyennes, bourgs et espaces ruraux
⁵ : Y compris les Outre-mer, à l'exception de Mayotte

1.1

Analyse selon les « aires d'attraction » (Données arrêtées à fin 2024)

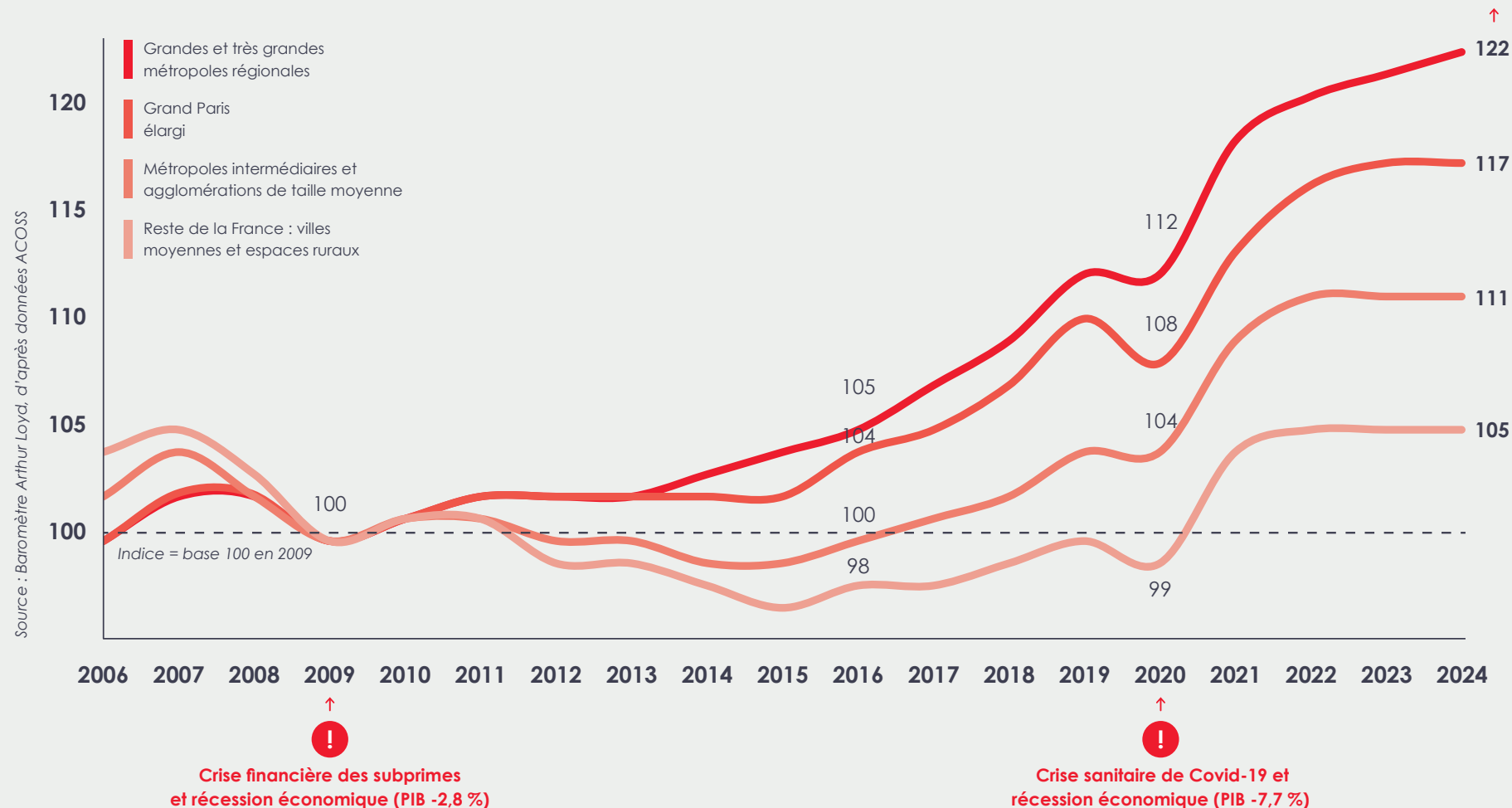
Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données ACOSS

Les créations d'emplois essentiellement concentrées dans les grandes métropoles en 2024...

> Évolution de l'emploi salarié du secteur privé en France - par taille d'aire d'attraction¹

Lecture :

Le nombre d'emplois dans les Grandes et très grandes métropoles est supérieur de 22 % à son niveau de 2009



¹ : Voir page précédente « Point méthodologique » pour la décomposition du découpage géographique retenu

...tandis que le ralentissement généralisé se propage au reste du territoire

> Ce qu'il faut retenir



Analyse 01

En 2024, l'analyse des créations d'emplois montre que **seules les grandes et très grandes métropoles parviennent à résister** au ralentissement généralisé observé sur le reste du territoire. **Cette résistance demeure toutefois fragile** : l'indice n'évolue que marginalement, passant de 121 à 122. Depuis deux ans, la dynamique de création d'emplois reste bien orientée, mais elle marque un net essoufflement par rapport à la période post-Covid, caractérisée par un fort rebond. La lecture globale apparaît ainsi en trompe-l'œil.

L'examen des trajectoires individuelles des métropoles du panel met en lumière des situations très contrastées. En pratique, seule **Lyon** enregistre en 2024 un volume de créations d'emploi supérieur à celui de l'année précédente. **Marseille-Aix** et **Toulouse** demeurent des pôles moteurs, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2023. À l'inverse, des métropoles comme **Bordeaux**, **Lille** ou **Nantes** décrochent et affichent désormais un solde négatif, les destructions d'emplois y dépassant les créations.

Analyse 02

Pour la première fois depuis la période 2012-2015, **le Grand Paris élargi enregistre une stabilité de l'emploi**. Entre 2023 et 2024, l'indice demeure inchangé à 117. Cette stagnation s'explique par un net repli du volume de créations d'emplois, près de cinq fois inférieur en 2024 à celui observé l'année précédente.

Cette décélération brutale s'inscrit dans un contexte d'incertitudes multiples. Celles-ci sont d'abord internes, marquées notamment par l'instabilité politique et fiscale, qui freine les décisions d'investissement et d'embauche. Elles sont également d'ordre international, sous l'effet des tensions géopolitiques pesant plus particulièrement sur les très grands donneurs d'ordre. Majoritairement implantés à Paris et dans sa périphérie, ces acteurs rendent le territoire historiquement plus exposé aux fluctuations conjoncturelles.

Analyse 03

Au sein des agglomérations et métropoles intermédiaires, 2024 marque la troisième année consécutive de stabilité de l'emploi, avec un indice qui se maintient à 111 et peine à dépasser ce plafond de verre.

La diversité des territoires de cette catégorie se traduit par des trajectoires très contrastées. Ainsi, plusieurs agglomérations du Nord et du Pas-de-Calais, telles que **Dunkerque**, **Arras** ou **Boulogne-sur-Mer**, affichent une dynamique positive, soutenue notamment par des

politiques volontaristes de revitalisation économique, leur permettant de surmonter des contraintes plus fortes que celles des grandes métropoles. **Caen** et **Dijon** enregistrent également des performances remarquables.

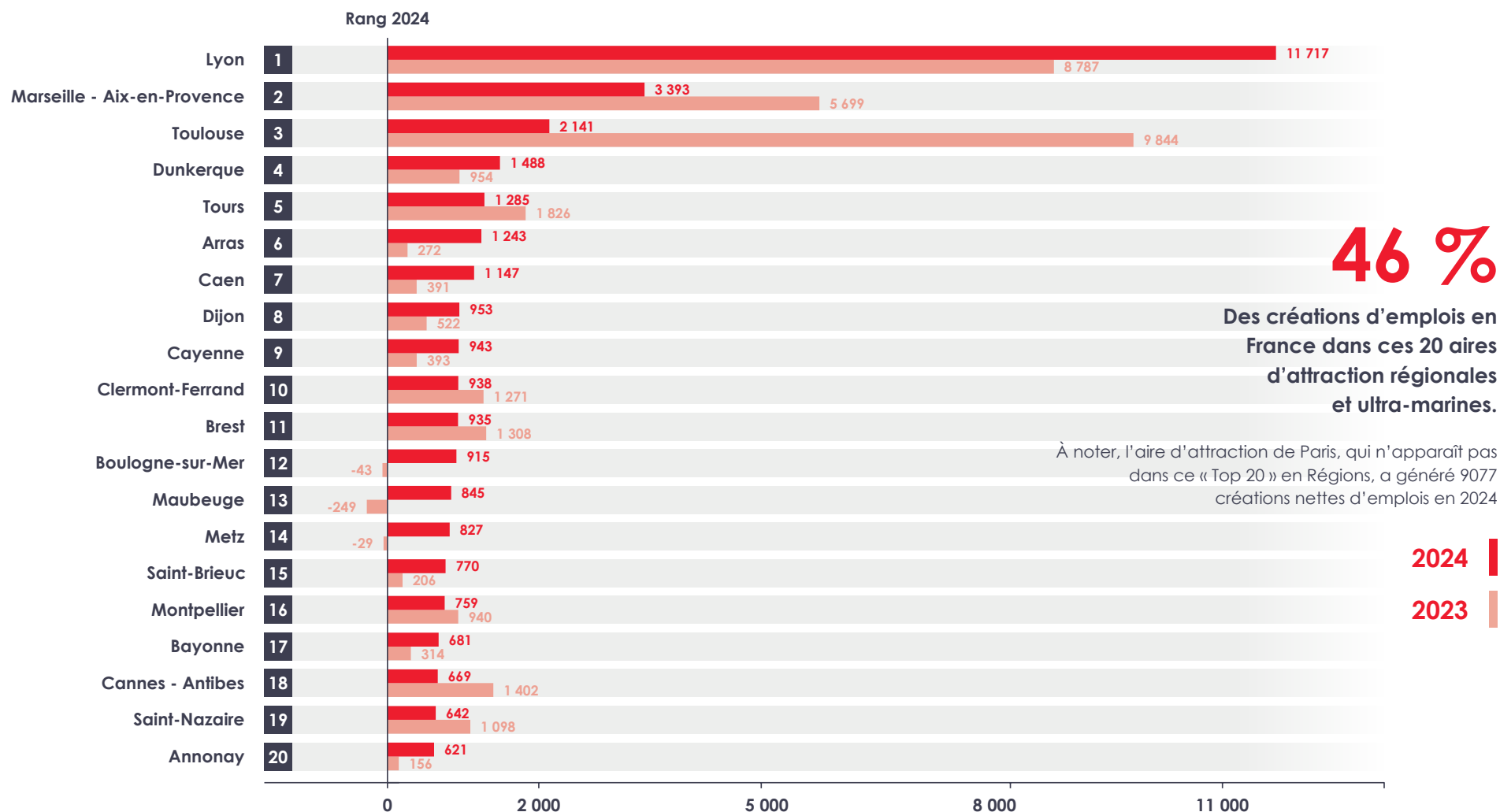
À l'inverse, **Le Havre**, **Orléans** et **Limoges** connaissent un recul notable, avec un volume net de destructions d'emplois relativement élevé.

Analyse 04

Enfin, **la situation demeure contrastée dans les villes moyennes, les bourgs et les espaces ruraux**, où l'indice se maintient pour la quatrième année consécutive à 105. Depuis 2021, certains territoires à faible densité éprouvent des difficultés à identifier et transformer des relais de croissance favorables à l'emploi. Néanmoins, certaines spécialisations industrielles porteuses – à l'image de l'industrie de défense – ou des trajectoires démographiques favorables constituent souvent un rempart au repli de l'emploi dans certains territoires.

En 2024, plusieurs aires d'attraction du nord français révèlent une dynamique positive

> Top 20 des aires d'attraction régionales pour la création nette d'emplois en valeur absolue dans le secteur privé – 2024 et comparaison 2023



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données ACOSS

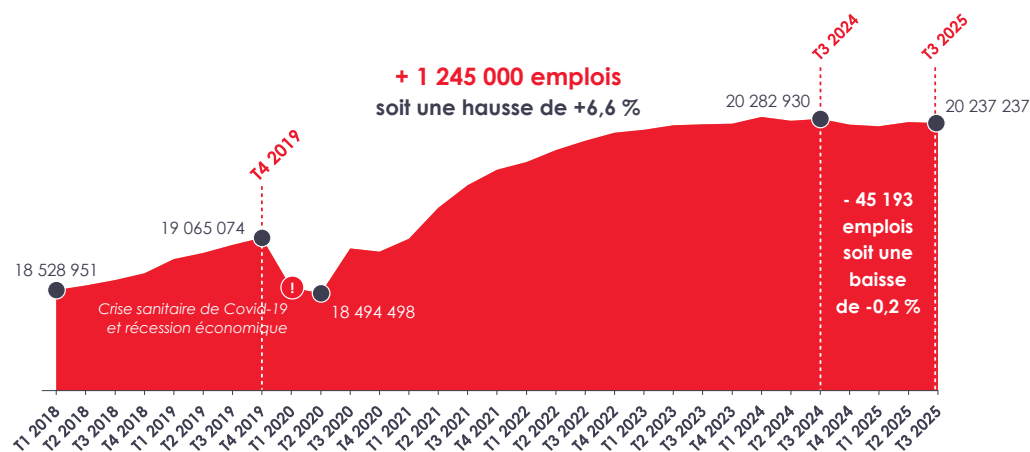
1.2

Analyse selon des départements (Données arrêtées à fin T3 2025)

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données ACOSS

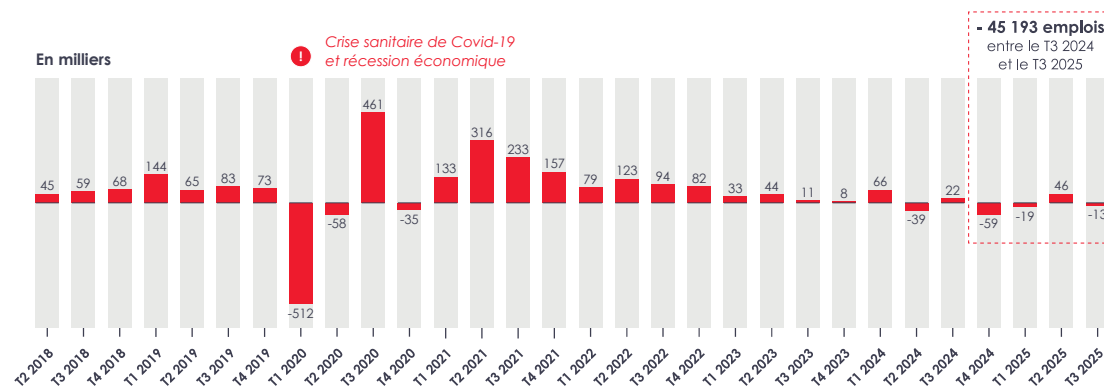
2025 : l'emploi salarié sur une ligne de crête

Évolution de l'emploi salarié du secteur privé en France



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données ACOSS

Créations nettes d'emplois du secteur privé en France



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données ACOSS

À la fin du troisième trimestre 2025, le secteur privé en France **compte 20,2 millions de salariés**, soit **une augmentation de +1 245 000 emplois par rapport au T4 2019**, avant le début de la crise sanitaire. Cela représente une augmentation de **+6,6 %** de l'effectif salarié en 6 ans.

Pour autant, depuis la mi-2023, **l'emploi salarié ne croît plus que marginalement** et amorce même depuis le T2 2024 une pente descendante, encore modérée à ce stade. Sur un an, entre le T3 2024 et le T3 2025, ce ne sont pas moins de **45 193 destructions d'emplois qui ont été recensées**. Si les prévisions de l'INSEE se confirment, le T4 2025 devrait marquer une nouvelle baisse de l'emploi¹.

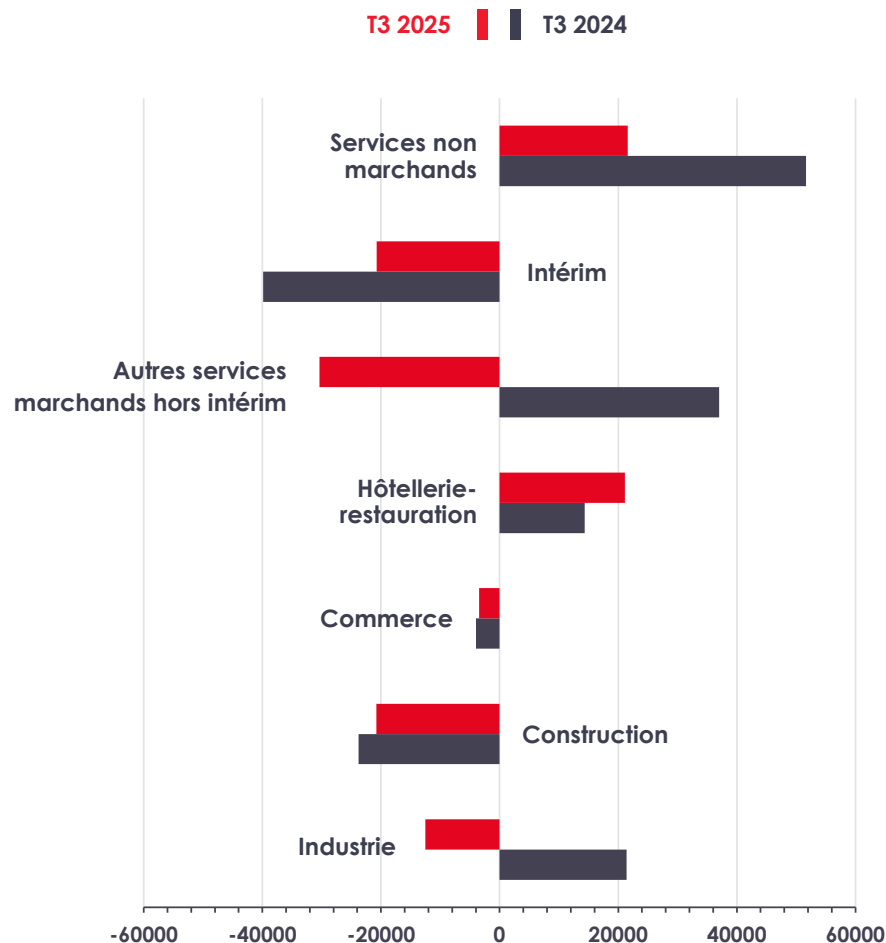
L'emploi salarié évolue sur une **ligne de crête** depuis plusieurs trimestres. Cette situation fragile s'explique par plusieurs facteurs : l'incertitude économique et fiscale persistante depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, des conditions de financement qui demeurent contraignantes malgré un retour de l'inflation sous la cible annuelle de 2 %, ainsi que la multiplication des tensions géopolitiques et le risque latent de guerre commerciale. Ce climat général **incite les entreprises à la prudence et à l'attentisme**, dans l'attente de signaux forts et positifs susceptibles de restaurer leur confiance et de relancer leurs stratégies de croissance en faveur de l'emploi.

Au cours des tout derniers trimestres, la tendance oscille autour du point d'équilibre, et il apparaît peu probable qu'un retournement en faveur d'une franche reprise des créations nettes d'emplois se matérialise à court terme. Pour autant, si la dynamique marque le pas, les prévisions laissent entrevoir que **le marché de l'emploi privé devrait une nouvelle fois démontrer sa robustesse face aux multiples incertitudes et aux chocs externes**. En dépit d'une conjoncture internationale incertaine – voire imprévisible – **l'économie française et l'emploi salarié parviennent à résister**. Bien sûr, les disparités demeurent marquées : les grands donneurs d'ordre, davantage exposés aux aléas internationaux, pourraient faire preuve d'une prudence accrue.

¹ : <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/leconomie-francaise-a-de-truit-40000-emplois-en-2025-malgre-la-resistance-de-la-croissance-2212870>

2025 : l'emploi salarié sur une ligne de crête

Créations d'emplois nettes par secteur en France



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données ACOSS

Entre octobre 2024 et septembre 2025, **plus de 45 000 emplois salariés du secteur privé ont été détruits**. Ce décrochage s'inscrit dans le prolongement d'une période antérieure au cours de laquelle le solde des créations d'emplois était encore positif, atteignant +56 718 postes. L'analyse sectorielle met en évidence des trajectoires contrastées selon les domaines d'activité.

La trajectoire de l'Industrie bascule. Au cours des douze mois précédant septembre 2025, les destructions d'emplois y dépassent les créations de plus de 12 000 postes. Alors que l'emploi manufacturier avait progressé de manière continue en France entre 2016 et 2024, cette dynamique s'essouffle sur la période récente, notamment en raison de la multiplication des défaillances d'entreprises et des nombreuses difficultés auxquelles le secteur est confronté¹. Reste à déterminer s'il s'agit d'un phénomène conjoncturel lié à un contexte économique fragile ou de difficultés structurelles plus profondes, dont l'industrie peinerait durablement à se relever.

Le **retournement concerne également le secteur des autres services marchands**, qui enregistre désormais un solde net de créations d'emplois négatif. Le recul serait particulièrement marqué dans les services aux entreprises, historiquement moteurs de la croissance de l'emploi².

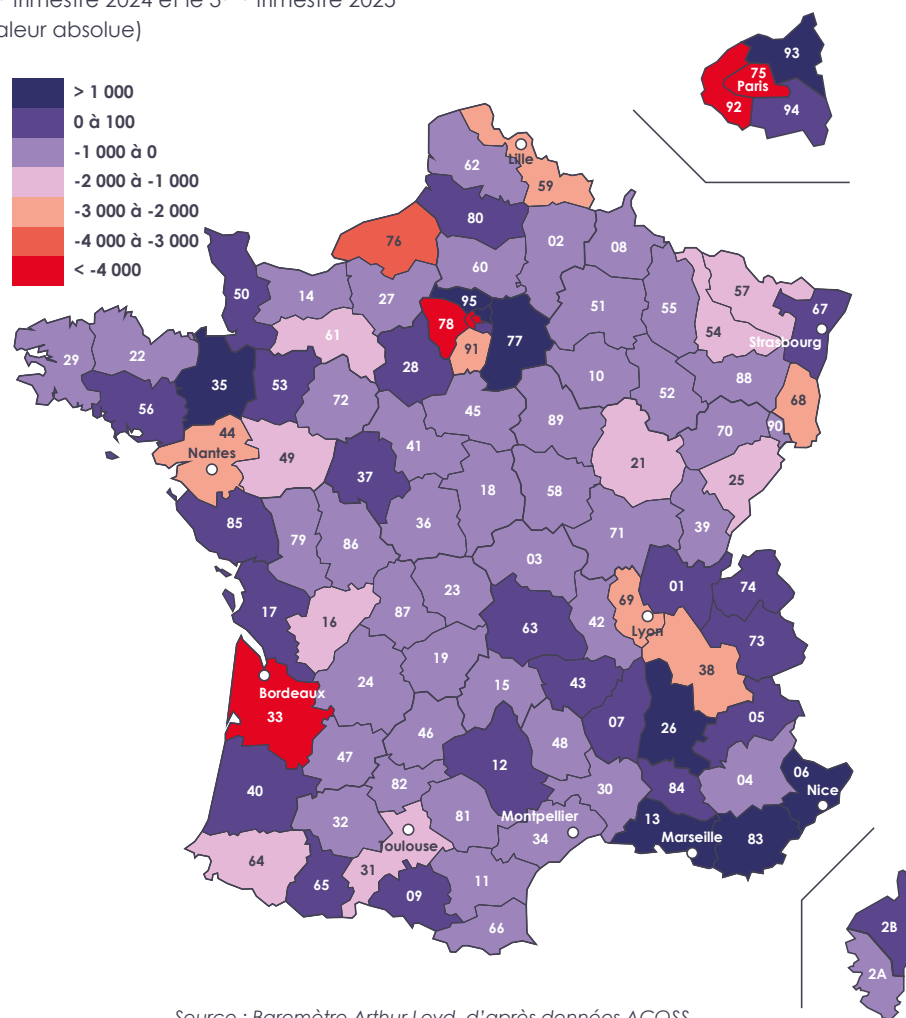
Les secteurs du commerce et de la construction apparaissent eux aussi fortement affectés par cette dynamique défavorable. Directement touchés par la baisse du pouvoir d'achat des agents économiques et par le ralentissement de l'activité immobilière, ils connaissent parallèlement une hausse des défaillances d'entreprises. L'emploi intérimaire subit une évolution similaire, de manière encore plus prononcée, en raison d'un effet de rattrapage post-JO 2024 après le recours exceptionnellement élevé à l'intérim.

À l'inverse, seuls les **services non marchands** ainsi que **l'hôtellerie-restauration** continuent d'afficher un solde net de créations d'emplois positif sur la période récente.

¹ : https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/09/15/les-emplois-industriels-dans-le-rouge-apres-plusieurs-annees-de-croissance_6641280_3234.html
² : <https://www.ofce.sciences-po.fr/prev/prev2509/france/emploi.html>

Les destructions supérieures aux créations dans la plupart des grands bassins d'emplois

Évolution de l'effectif salarié entre
le 3^{ème} trimestre 2024 et le 3^{ème} trimestre 2025
(en valeur absolue)



45 193

Destructions nettes d'emplois dans le secteur privé en France entre le T3 2024 et le T3 2025

Si la tendance générale est à l'affaiblissement du dynamisme de l'emploi, **l'analyse géographique met en évidence des évolutions encore très contrastées des effectifs salariés**. À la fin septembre 2025, **33 départements sur 100** enregistrent, sur un an glissant, **un volume de destructions d'emplois supérieur à celui des créations**.

En lien avec leur poids démographique et la présence d'une grande métropole, **les départements les plus peuplés concentrent des soldes de destructions d'emplois particulièrement élevés**. Hors Île-de-France, les territoires les plus affectés sont notamment la Gironde (Bordeaux), la Loire-Atlantique (Nantes), la Seine-Maritime (Rouen, Le Havre), le Nord (Lille), le Rhône (Lyon) et l'Isère (Grenoble). L'Île-de-France apparaît quant à elle « coupée en deux » : l'emploi recule à Paris, dans la banlieue Ouest et en Essonne, tandis qu'il continue de progresser dans l'est francilien.

La situation n'est guère plus favorable dans les départements ruraux ou faiblement densifiés. À quelques exceptions près, la « diagonale bucolique », qui s'étend du Gers (32) aux Ardennes (08), affiche majoritairement des soldes nets négatifs en matière d'emploi salarié privé.

À l'inverse, **la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que certains départements moins densément peuplés des régions Auvergne-Rhône-Alpes et de la façade Atlantique, parviennent encore à maintenir un solde net positif**. La dynamique est également positive dans les Bouches-du-Rhône, et c'est un cas unique pour un département qui accueille une des très grandes métropoles françaises. L'évolution positive de l'emploi résiste également au sein de départements comprenant une métropole ou agglomération de taille intermédiaire ou moyenne, telles que Clermont-Ferrand, Annecy, Chambéry ou Valence. Fait notable, alors que ces départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes demeurent dans le vert, les locomotives régionales que sont Lyon et Grenoble basculent, quant à elles, en territoire négatif. À noter, l'Ille-et-Vilaine (Rennes) et le Bas-Rhin (Strasbourg) conservent également un solde de créations d'emplois positif.

2025, l'année de la bascule.

Quels sont les départements qui résistent ?

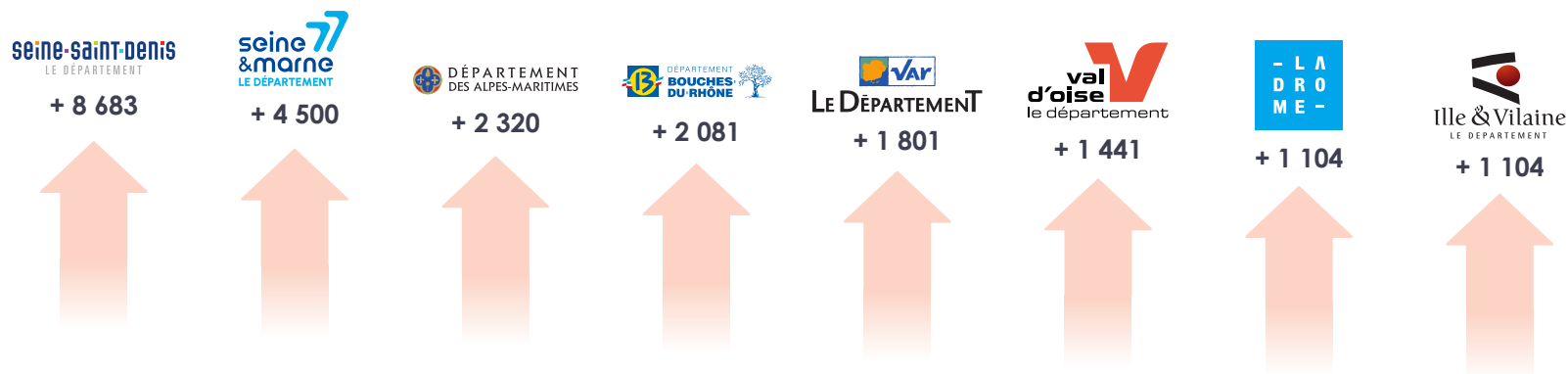
Départements dont le solde reste en faveur des créations nettes d'emplois dans le secteur privé entre le T3 2024 et le T3 2025

Nombre de créations nettes de postes en France :

+ 31 067*

Les 8 départements ci-contre concentrent 74 % des créations d'emplois

Hausse des effectifs > 1 000



Ce qu'il faut retenir :

Voisine de Paris, la **Seine-Saint-Denis se distingue sur la période étudiée par un dynamisme particulièrement marqué** et, de loin, supérieur à celui des autres départements affichant un solde positif de créations d'emplois. La Seine-et-Marne demeure également un territoire moteur sur ce plan. Le Val-d'Oise complète le panel des départements franciliens présentant une dynamique de l'emploi favorable. L'essentiel des créations nettes est relatif au secteur des « autres services marchands, hors intérim ».

La **région Provence-Alpes-Côte d'Azur se démarque elle aussi nettement**, avec trois de ses départements figurant parmi les plus dynamiques en matière de créations d'emplois. Les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes, tous situés sur la façade méditerranéenne, bénéficient d'une dynamique particulièrement positive de l'emploi dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

À la jonction des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, **le département de la Drôme enregistre également une évolution favorable**, avec plus de 1 100 créations d'emplois sur la période.

Enfin, ailleurs sur le territoire, **l'Ille-et-Vilaine**, qui accueille la capitale régionale bretonne, parvient, elle aussi, à **maintenir un solde net de créations d'emplois positif**.

* : -43 553 destructions nettes en France entre le T3 2024 et le T3 2025, résultat de +31 067 créations et 76 620 destructions d'emplois

2025, l'année de la bascule.

Quels sont les départements qui plongent ?

Départements les plus touchés par les destructions nettes d'emplois
dans le secteur privé entre le T3 2024 et le T3 2025

Nombre de
destructions nettes
de postes en France :

- 76 620*

Les 10 départements
suivants présentent un
recul de l'emploi salarié
particulièrement marqué

Baisse des
effectifs < - 2 000



Ce qu'il faut retenir :

Un peu plus de la moitié des destructions nettes de postes est concentrée dans les départements précédemment cités. Cela signifie que l'autre moitié des destructions nettes d'emplois se répartit entre les 57 départements qui, sur la même période, enregistrent un volume de destructions supérieur à celui des créations.

Sans surprise, les départements les plus touchés par les destructions nettes d'emplois sont globalement ceux des grands bassins d'emploi français. Toutefois, **certains territoires connaissent un repli particulièrement marqué**. L'Île-de-France, premier pôle d'emplois de l'hexagone et davantage tributaire des aléas économiques nationaux comme internationaux, enregistre le

volume de destructions d'emplois le plus élevé, avec 20 367 postes supprimés à Paris, dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et l'Essonne.

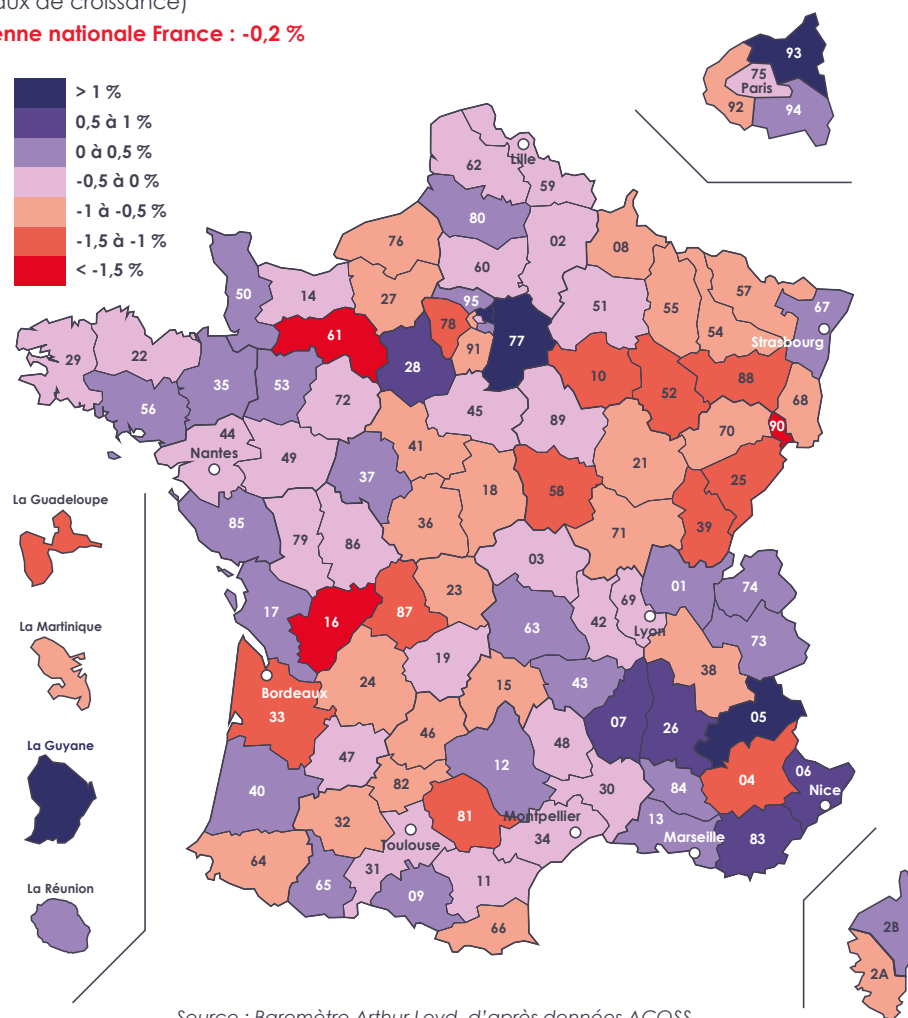
En régions, ce sont également les départements accueillant une très grande ou une grande métropole régionale qui ressortent le plus nettement dans l'analyse, la Gironde arrivant en tête. Viennent ensuite la Seine-Maritime, le Rhône, la Loire-Atlantique, le Nord et l'Isère.

* : -43 553 destructions nettes en France entre le T3 2024 et le T3 2025, résultat de +31 067 créations et 76 620 destructions d'emplois

Un recul global encore limité, masquant des réalités locales assez contrastées

Évolution de l'effectif salarié entre
le 3^{ème} trimestre 2024 et le 3^{ème} trimestre 2025
(en taux de croissance)

Moyenne nationale France : -0,2 %



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données ACOSS

45 193

Destructions nettes d'emplois dans le secteur privé en France entre le T3 2024 et le T3 2025

Entre le troisième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, l'**effectif salarié total en France recule de 0,2 %**. Si le volume global de destructions d'emplois demeure, à ce stade, relativement contenu, certains territoires enregistrent néanmoins des variations annuelles particulièrement marquées.

À l'échelle régionale, le **Grand Est apparaît comme la région la plus affectée** : à l'exception du Bas-Rhin, l'ensemble de ses départements affiche une évolution négative de l'effectif salarié sur la période. Dans les **Hauts-de-France, la tendance est également orientée à la baisse** – hormis dans la Somme – mais selon un rythme plus modéré. À l'inverse, **la situation est plus favorable en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, où l'évolution globale de l'emploi demeure, pour l'heure, positive. Dans le reste du territoire, les trajectoires apparaissent plus contrastées au sein même des régions.

S'agissant des départements affichant une progression particulièrement dynamique de l'emploi salarié, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne, les Hautes-Alpes et la Guyane se distinguent. **Ces territoires sont les seuls à enregistrer une croissance supérieure à 1 %**. Ils partagent une dynamique favorable portée notamment par le secteur des autres services marchands (hors intérim).

À l'inverse, trois départements à faible ou moyenne densité, à dominante plutôt rurale, figurent parmi ceux où la baisse de l'effectif salarié est la plus prononcée. Le Territoire de Belfort, l'Orne et la Charente enregistrent chacun un recul d'environ 2 %. **Dans ces territoires, la contraction de l'emploi industriel pèse fortement sur l'évolution globale.**

Le grand test de la **résilience économique des territoires** face au durcissement de la conjoncture

L'analyse de l'évolution de l'emploi par département permet de nuancer les volumes importants de destructions d'emplois observés dans les territoires abritant des métropoles de grande à très grande taille. Ainsi, dans des départements comme Paris (-0,4 %), le Rhône (-0,4 %), le Nord (-0,3 %), la Loire-Atlantique (-0,5 %) ou encore l'Isère (-0,5 %), **l'évolution de l'emploi salarié privé traduit en réalité une baisse encore modérée, proche de -0,5 %, et finalement proche de la moyenne nationale**. À l'inverse, la Gironde (-1,3 %), la Seine-Maritime (-1,0 %) ainsi que plusieurs départements franciliens présentant un solde d'emplois déficitaire affichent une dynamique négative plus marquée.

De façon comparable, certains départements figurant parmi ceux qui enregistrent les volumes les plus élevés de créations nettes d'emplois ne connaissent qu'une progression limitée de leur effectif salarié. Certes positive, celle-ci demeure toutefois inférieure à +0,5 %, comme dans les Bouches-du-Rhône (+0,3 %) ou en Ile-et-Vilaine

(+0,3 %), deux territoires structurés autour de métropoles de grande taille.

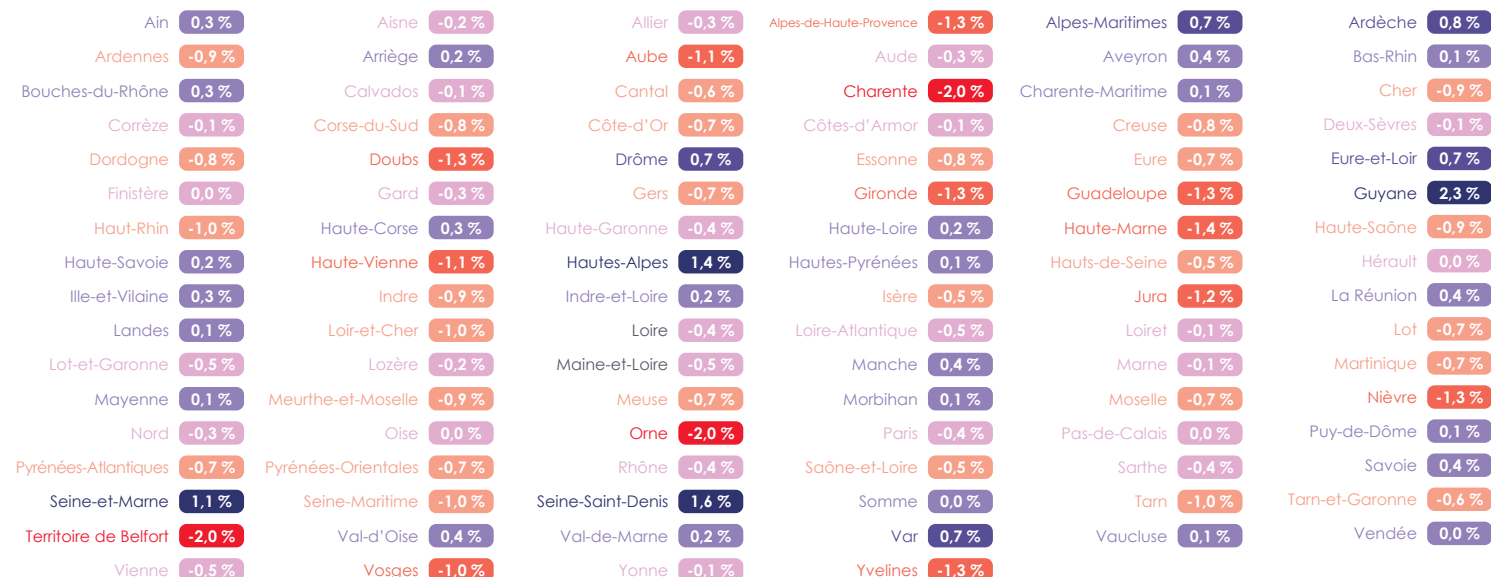
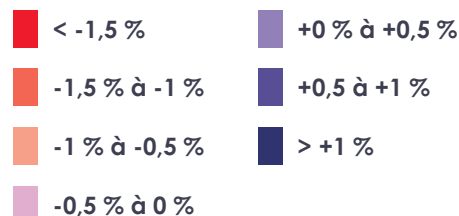
La double trajectoire de l'Île-de-France se confirme. À l'exception de Paris, dont la dynamique apparaît nuancée au regard des volumes de destructions enregistrés, les départements s'étendant du Val-d'Oise (+0,4 %) à la Seine-et-Marne (+1,1 %), en passant par le Val-de-Marne (+0,2 %), conservent une évolution positive de l'emploi. À l'inverse, l'ouest francilien - historiquement plus concentrés en emplois qualifiés - bascule nettement en territoire négatif : les Hauts-de-Seine, les Yvelines et l'Essonne enregistrent des contractions respectives de 0,5 %, 1,3 % et 0,8 %.

En réalité, Gironde exceptée, **l'emploi semble reculer plus fortement au sein des territoires déjà fragilisés par la désindustrialisation ou le déclin démographique.** Globalement, la baisse demeure modérée dans les départements les plus urbanisés.

Évolution de l'effectif salarié entre le 3^{ème} trimestre 2024 et le 3^{ème} trimestre 2025 (en %) (par département)

Rappel : Moyenne France de -0,2 %

Légende :



L'emploi dans les territoires :

→ Les informations clés



01

Après une croissance record post-Covid, **la dynamique de l'emploi salarié privé marque le pas, sans rompre pour autant, en 2025.** Le climat d'incertitude, en particulier sur les plans politique, géopolitique et économique, pèse durablement sur le marché de l'emploi. **A fin septembre 2025, le volume de destruction d'emplois dépasse celui des créations, pour la première fois depuis la crise sanitaire.**



02

Si certains territoires maintiennent encore un solde net de créations d'emplois, ils sont désormais minoritaires, représentant un tiers du total. **L'augmentation des destructions d'emplois se diffuse progressivement sur l'ensemble du territoire** : des grandes métropoles aux zones rurales, la dégradation de la conjoncture se propage progressivement et à des degrés divers à la quasi-totalité des secteurs d'activité et des territoires.



03

L'emploi salarié recule légèrement en France (-0,2 %), avec de fortes disparités territoriales. Certaines régions et départements, comme le Grand Est ou la Gironde, connaissent des baisses marquées, tandis que d'autres, comme PACA ou l'Île-de-France (hors ouest francilien), restent globalement dynamiques. **Dans les grandes métropoles, les destructions d'emplois deviennent souvent supérieures aux créations mais (encore) limitées en proportion.** Les prochains trimestres nous diront si ces grands bassins d'emplois feront preuve de la même résilience économique que lors des précédentes périodes de repli conjoncturel.



04

Enfin, si certains secteurs restent encore résilients – en particulier les services non marchands et l'hôtellerie-restauration, **les secteurs industriels et de la construction subissent depuis près de deux ans des destructions d'emplois importantes.** Ces activités reposant sur des fondamentaux fragilisés, le repli de l'emploi pourrait se prolonger.

2

Filières de transition climatique.

↳ L'essor de l'industrie verte se poursuit en 2025

Méthodologie

Analyses réalisées par Arthur Loyd sur la base des projets d'investissement et annonces d'ouvertures de sites recensés par l'Observatoire Trendeo au cours de la période 2019 / 2025.

Sont identifiés les investissements des entreprises dont le produit final appartient aux filières de transition climat de l'économie. Une nomenclature de 6 grandes filières est proposée ici, regroupant les 25 filières développement durable de Trendeo (solaire, recyclage, batterie, hydrogène vert, etc.). Les termes « filières de transition climatique », « filières développement durable » ou « filières vertes » utilisés dans cette étude désignent le même périmètre d'analyse.

Les montants investis dans cette analyse peuvent être basés sur des estimations réalisées par Trendeo à partir des emplois générés sur site et des montants moyens constatés selon les différentes filières considérées (plus de 4 500 projets industriels recensés). Les annonces faites par des groupes sans connaissance de la localisation précise de l'investissement sont affectées par défaut au siège de l'entreprise. Dans ce cas, ces investissements sont comptabilisés pour les statistiques nationales, mais exclus au niveau régional ou local.

Investissements hors efforts d'efficacité énergétique ou de réductions des GES des entreprises, qui relèvent de l'amélioration des process. Les fusions, acquisitions et opérations Corporate (rachat de parts de société), sont exclues du champ.

Investissements dans les filières liées à la « transition climatique » :

> Six filières de « transition climatique »

- 
- 01  EnR : Énergies renouvelables
 - 02  Batteries & véhicules électriques
 - 03  Recyclage & Déchets
 - 04  Bâtiment Durable & écomatériaux
 - 05  Agritech & Bio
 - 06  Divers & mixtes

Note introductive

Le secteur industriel français traverse une période difficile, c'est indéniable. Depuis la rentrée de septembre 2025, les annonces de fermetures de sites se multiplient et l'ensemble des filières semble subir de plein fouet les aléas économiques. Au total, le cabinet de conseil Trendeo, dont les données fondent la présente étude, fait état d'une perte nette de 63 usines tous secteurs industriels confondus.

À la mi-2025, le baromètre industriel de l'État réalisé par la DGE¹ indiquait déjà que la mécanique, l'agroalimentaire, le transport et le textile figuraient parmi les secteurs les plus touchés. À ce constat, Trendeo ajoute notamment l'automobile, la métallurgie, l'imprimerie et certaines activités manufacturières.

Parallèlement, les investissements dans les filières industrielles atteignent des niveaux records. Mais ces résultats sont en trompe-l'œil, largement portés par les annonces massives liées aux data centers. Une fois ces projets neutralisés, la tendance sur un an apparaît stable et demeure - fort heureusement - alignée avec la dynamique haussière observée depuis près d'une décennie.

Quels enseignements tirer de ces évolutions ? Il n'existe pas une industrie française homogène, avançant d'un même pas, mais une mosaïque d'industries dont les trajectoires divergent selon des facteurs conjoncturels et structurels multiples. Chaque secteur évolue dans une logique propre, plus ou moins interconnectée avec les autres.

Cette 9^{ème} édition du baromètre Arthur Loyd se concentre sur les filières de la transition climatique, l'un des pans de l'industrie française. L'angle retenu est résolument positif : ces filières figurent parmi celles qui parviennent à maintenir le cap et démontrent, une nouvelle fois cette année, leur résilience.

Pour ce segment, **2025 restera marquée par une dynamique exceptionnelle**, notamment dans des secteurs très capitalistiques. L'année a été rythmée par la multiplication des appels d'offres pour le développement de l'éolien en mer et de son écosystème. La filière des énergies renouvelables continue ainsi de dominer le classement. Très attendue par les acteurs, la nouvelle feuille de route énergétique française (PPE3), publiée avec plus de trois ans de retard, apporte enfin un cap plus clair et des objectifs indicatifs.

Elle devrait permettre d'accompagner les acteurs de l'électrification et de poursuivre l'objectif d'indépendance de la France en matière de production et de consommation d'électricité.

La filière du recyclage et des déchets s'illustre également tout particulièrement cette année. Les opérateurs semblent s'être pleinement saisis des enjeux, en accompagnant l'évolution de nos modes de consommation et de production vers des modèles plus vertueux.

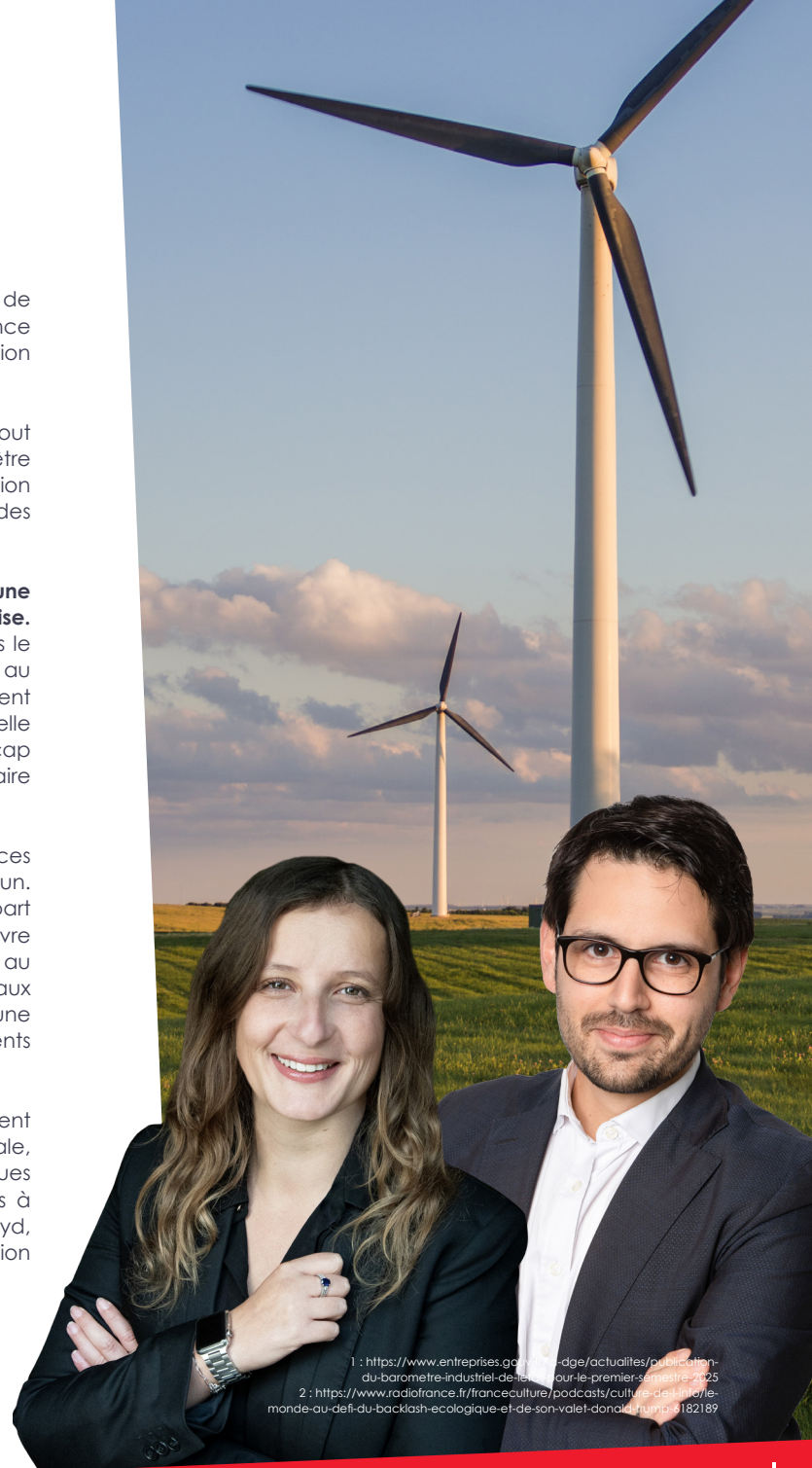
Plus que jamais, **les filières vertes s'imposent comme l'une des grandes filières d'avenir pour l'industrie française.** Toutefois, sans un soutien cohérent, assumé et inscrit dans le temps de la part des pouvoirs publics - de l'échelon local au niveau national - il est peu probable que ces filières résistent durablement à la concurrence internationale. À une échelle plus large, l'Europe doit assumer pleinement son rôle de cap stratégique et le caractère prévisible du cadre réglementaire qui font aujourd'hui ses forces.

Il appartient aux autorités de mesurer l'importance de ces enjeux, à l'heure où l'Europe est appelée à faire front commun. Le « Vieux Continent » demeure perçu comme un rempart solide face au grand « backlash écologique »² à l'œuvre aux Etats-Unis depuis le retour de l'Administration Trump au pouvoir ; encore faut-il que ses dirigeants répondent aux attentes des porteurs de projets industriels en définissant une trajectoire claire, stable et cohérente, à l'abri des revirements et des réécritures successives.

Nous espérons que cette note, consacrée à l'investissement dans les filières vertes sous l'angle de l'attractivité territoriale, contribuera à une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre. Pour approfondir l'analyse, nous vous invitons à consulter les éditions 2024 et 2025 du baromètre Arthur Loyd, qui proposent des éclairages complémentaires à cette édition 2026.

Bonne lecture.

**Camille Della-Balda &
Cevan Torossian**



¹ : <https://www.entreprises.gouv.fr/dge/actualites/publication-du-barometre-industriel-de-l-etat-pour-le-premier-semestre-2025>
² : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/culture-des-medias/le-monde-au-defi-du-backlash-ecologique-et-de-ses-valets-donateurs-182189>

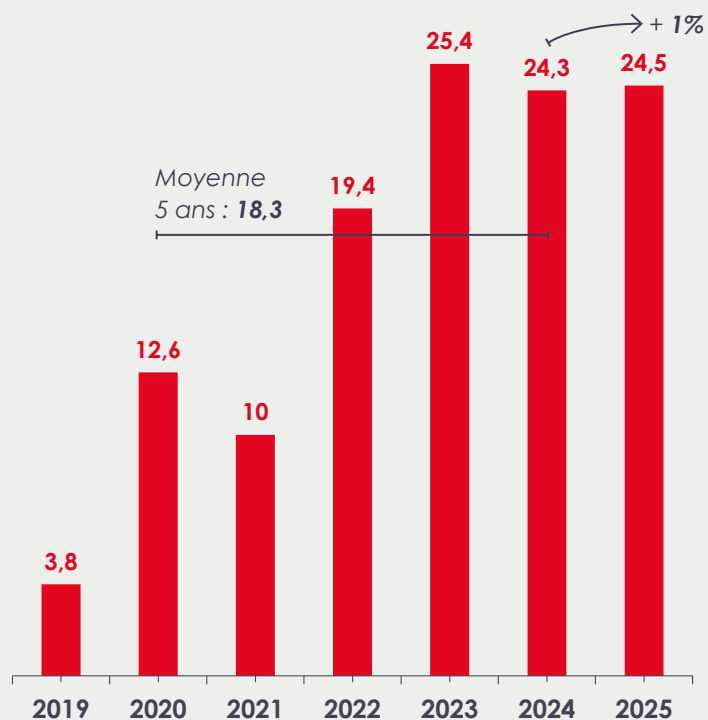
2.1

Analyse de l'investissement dans les filières vertes (vue nationale)

Investissements dans les filières liées à la **transition climatique**

> 2025 semble faire fit de la conjoncture et signe une nouvelle année particulièrement dynamique

Annonces des montants investis dans les filières liées à la transition climatique en France (en milliards d'euros)



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

En 2025, ce ne sont pas moins de **24,5 milliards d'euros d'annonces d'investissement en France dans les filières vertes qui ont été comptabilisés**. Ce bon résultat s'inscrit dans la continuité de deux années particulièrement dynamiques en la matière, avec un premier record enregistré en 2023, pour un total de 25,4 milliards d'euros. En réalité, **depuis 2019, l'investissement dans les filières vertes a été multiplié par 6**, de manière progressive d'année en année. Seule 2021 a enregistré un retrait. Depuis 2022, les résultats annuels surpassent la moyenne à 5 ans. En 2025, de 34 % !

Nous identifions plusieurs phases de croissance, qu'il convient de rapprocher au contexte économique qui prévaut. **Entre 2019 et 2023**, la période est restée propice (en dépit des conséquences économiques de la crise sanitaire de 2020) aux projets d'investissements dans les filières vertes en raison d'une forte appétence multipartite pour ces projets et des conditions monétaires alors très favorables. **Ainsi, les politiques publiques de décarbonation de l'économie française semblent être positivement venues en soutien à l'investissement sur le segment.**

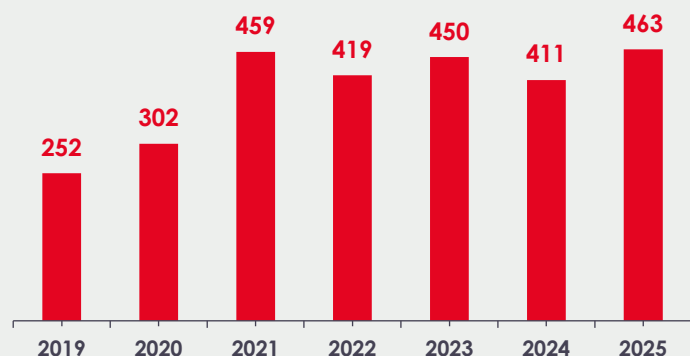
L'année 2024 a été impactée par les conséquences de la brutale remontée des taux directeurs (étalée de la mi-2022 à septembre 2023), venue ankyloser l'ensemble de l'économie française et européenne. **La situation politique française s'est ensuite fortement dégradée à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024**, amplifiant encore la mise à l'arrêt du moteur économique. Peu surprenant dès lors que la France enregistre un repli des annonces d'investissement dans les filières de transition climatique, alors que le facteur indispensable à la motivation de ces projets réside dans la stabilité du cadre réglementaire et fiscal. Et pourtant, les résultats enregistrés se sont révélés très encourageants !

L'atterrissage de **2025** s'inscrit dans cette même continuité : les incertitudes se sont encore démultipliées, en particulier à l'international, mais la confiance des porteurs de projets industriels de grande envergure dans la France reste vive. **La France, et l'Europe au global, s'illustrent comme des géographies plus lisibles et souveraines.** De plus, la France semble s'être saisie des enjeux que peuvent représenter les filières vertes. Ainsi, le volume d'annonces est particulièrement révélateur et progresse de 1 % sur un an.

Des investissements soutenus par les opérations supérieures à 100 millions d'euros

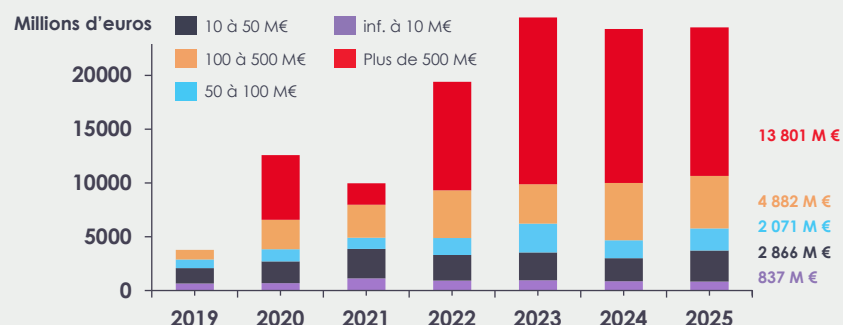
> 2025 : un nombre d'annonces record !

Nombre d'annonces de projets d'investissement dans les
filiales liées à la transition climatique (France)



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Évolution des annonces de montants investis dans les
filiales liées à la transition climatique par taille (France)



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Si le volume d'investissements mobilisés en faveur des filières vertes enregistré en 2025 est resté globalement stable par rapport à l'année précédente (+1 %), le nombre d'annonces affiche en revanche une progression marquée. Au total, **463 projets ont été comptabilisés en 2025, contre 411 en 2024, soit une hausse de 13 %**. L'année 2025 établit ainsi un nouveau record, dépassant de 1 % le précédent pic observé en 2021. Ces résultats témoignent de la confiance accordée par les porteurs de projets à la destination France pour leurs investissements. Rappelons en effet que la pérennité des projets industriels repose en grande partie sur la capacité des territoires à offrir un environnement politique, fiscal et économique stable, condition essentielle à l'adoption de trajectoires de long terme par les acteurs du secteur¹.

En réalité, l'investissement dans les filières vertes est, depuis plusieurs années, largement soutenu par l'annonce de projets de très grande envergure, supérieurs à 500 millions d'euros. Depuis 2022, la France enregistre ainsi au minimum une dizaine d'annonces annuelles sur ce segment. En 2025, 12 projets de ce type ont été recensés, pour un engagement total de 13,8 milliards d'euros. Pour autant, ce n'est pas sur ce seul créneau que l'exercice 2025 atteint des niveaux records. La dynamique observée tient principalement à la forte progression du nombre de projets de plus petite taille : **268 opérations inférieures à 10 millions d'euros** et 132 projets compris entre 10 et 50 millions d'euros. C'est cette multiplication des annonces qui permet à 2025 d'atteindre un niveau inédit en volume de projets.

Il n'en demeure pas moins que **les 12 annonces supérieures à 500 millions d'euros concentrent à elles seules 56 % des montants investis dans les filières vertes en 2025**. En intégrant les grands projets compris entre 100 et 500 millions d'euros, cette part dépasse les trois quarts du volume total d'investissement, les projets de petite et moyenne taille se partageant le quart restant.

Cette répartition est relativement similaire à celle observée en 2023 et 2024. Elle suggère que l'investissement dans les filières vertes évolue vers une phase de maturité, caractérisée par une diversification croissante des projets. Les porteurs de projets, quelle que soit leur envergure, trouvent ainsi leur place dans un secteur au potentiel particulièrement prometteur.

Deux filières se distinguent particulièrement

> Les secteurs des énergies renouvelables et recyclage & déchets caracolent en tête !

Parmi les six grandes catégories qui structurent les « filières vertes », deux secteurs se distinguent historiquement par leur dynamisme : **les énergies renouvelables** et le segment **recyclage & déchets**. Depuis 2019, 70 % des projets s'inscrivent dans l'une de ces deux catégories. En 2025, les énergies renouvelables totalisent 176 projets (38 % des annonces), contre 137 pour le recyclage & déchets (30 %).

Les filières **bâtiment durable & écomatériaux** et **batterie et véhicules électriques** suivent, avec respectivement 56 et 55 annonces en 2025. Bien que leur poids soit plus modeste, les résultats enregistrés cette année confirment une dynamique encourageante. Enfin, les segments **Divers & mixtes** (24 projets) et **Agritech & Bio** (14 projets) ferment la marche.

En volume investis, la structure des investissements évolue

d'avantage **en 2025** par rapport aux années précédentes. **La filière batterie et véhicules électriques enregistre un net repli**, après une croissance exceptionnelle entre 2021 et 2024, portée par plusieurs mégaprojets industriels - notamment dans les Hauts-de-France. Le segment semble désormais avoir achevé sa phase d'expansion pour entrer dans une période de consolidation, ce qui se traduit logiquement par un recul du nombre de projets annoncés et des volumes associés.

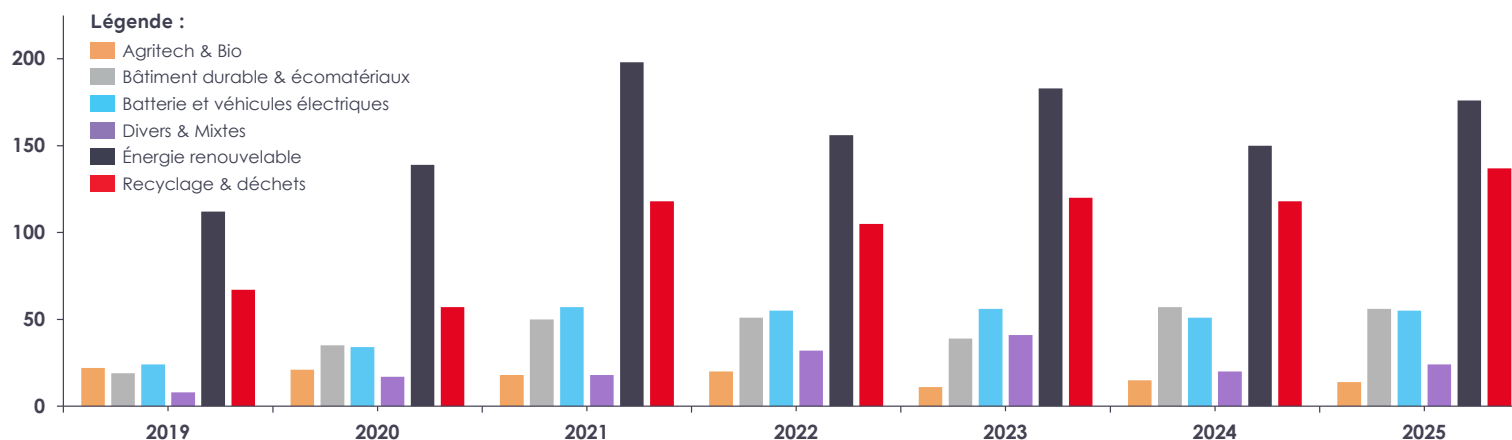
Ce reflux modifie sensiblement l'équilibre global. La filière batterie et véhicule électrique ne représente plus que 3 % des montants investis en 2025, contre 24 % en 2024 et 32 % en 2023. **À l'inverse, les énergies renouvelables atteignent un niveau record, avec 58 % des volumes investis.** Cette performance est soutenue par des annonces d'envergure, pour un montant cumulé supérieur à 14 milliards d'euros. Au

total, six projets dépassent le milliard d'euros et deux segments ont particulièrement le vent en poupe !

Premièrement **le kérosène vert**, qui illustre particulièrement cette dynamique. Parmi les projets emblématiques figurent deux sites de production de carburant d'aviation durable : l'un à Dunkerque (59) porté par **Technip Energie** et **Tepsa**, et l'autre à Tartas (40) développé par Verso Energy.

L'éolien en mer confirme également son attractivité. **Ocean Winds** a remporté un appel d'offres pour l'installation de 18 éoliennes sur la côte méditerranéenne de l'Hérault (34), tandis qu'une ferme éolienne sera déployée au large Fos-sur-Mer (13) par **EDF**.

Nombre de projets d'investissement dans les filières liées à la transition climatique en France (par filière)



Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

La filière énergies renouvelables renforce sa suprématie en 2025

> La filière Batterie et véhicules électriques très en retrait après plusieurs années dynamiques

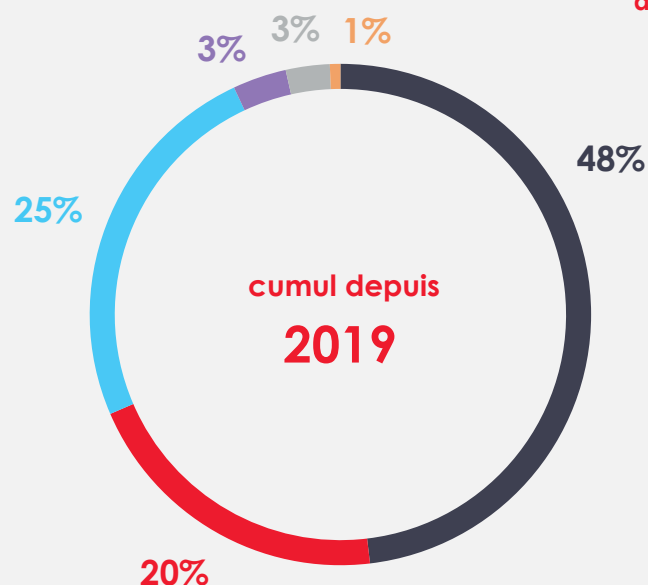
En parallèle, la filière **recyclage & déchets concentre 35 % des volumes investis en 2025** - un niveau et un montant records pour cette catégorie. Près de 9 milliards d'euros ont ainsi été annoncés cette année. La dynamique reste soutenue, avec de nombreux projets répartis sur l'ensemble du territoire. Le plus emblématique est le projet **GOCO2**, dédié au captage et au transport de CO₂ : d'un montant de 2,5 milliards d'euros, il s'étend sur trois départements : la Loire-Atlantique (44), la Mayenne (53) et les Deux-Sèvres (79).

La filière **Bâtiment durable & écomatériaux** demeure, quant à elle, pénalisée par les difficultés qui affectent l'immobilier et la construction dans leur ensemble. Elle continue néanmoins d'enregistrer des annonces significatives : **56 projets sont recensés en 2025**, majoritairement de taille moyenne

(entre 10 et 50 millions d'euros) ou modeste (moins de 10 millions d'euros). Le montant total investi atteint 410 millions d'euros, en recul par rapport à 2024 (556 millions d'euros) et nettement en deçà du pic observé en 2022 (963 millions d'euros).

Enfin, la filière **Agritech & Bio** fait face à des contraintes multiples qui freinent les initiatives des porteurs de projets. En 2025, 14 annonces sont comptabilisées, pour un montant total de 111 millions d'euros. Un résultat globalement stable, mais qui traduit une légère perte d'élan par rapport aux années précédentes.

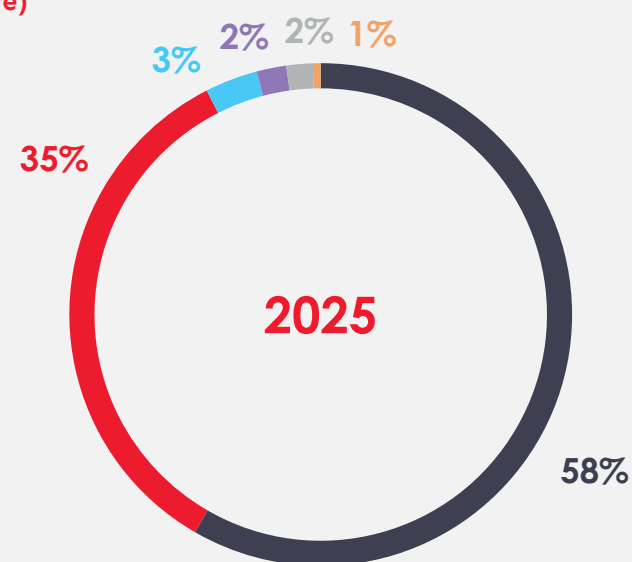
Montants investis dans les filières liées à la transition climatique en France (par filière)



Légende :

- Agritech & Bio
- Bâtiment durable & écomatériaux
- Batterie et véhicules électriques
- Divers & Mixtes
- Énergie renouvelable
- Recyclage & déchets

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo



2.2

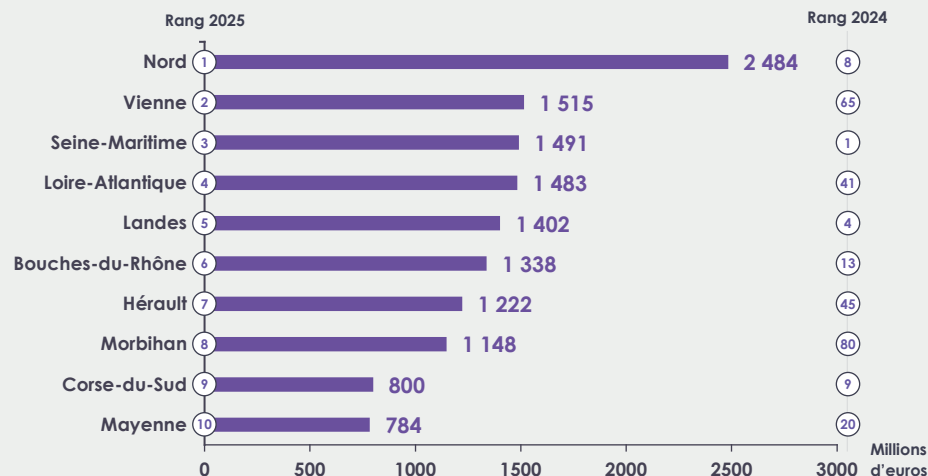
Analyse de l'investissement dans les filières vertes (dynamiques territoriales)

NB : la présente analyse exclut les projets « non localisés ». Par conséquent, le volume total présenté (après déduction des projets non localisés) est inférieur à celui indiqué en partie I. Le même constat s'applique au nombre de projets recensés.

Investissements dans les filières liées à la transition climatique

> Avec des performances à nouveau exceptionnelles, le Nord continue de creuser l'écart !

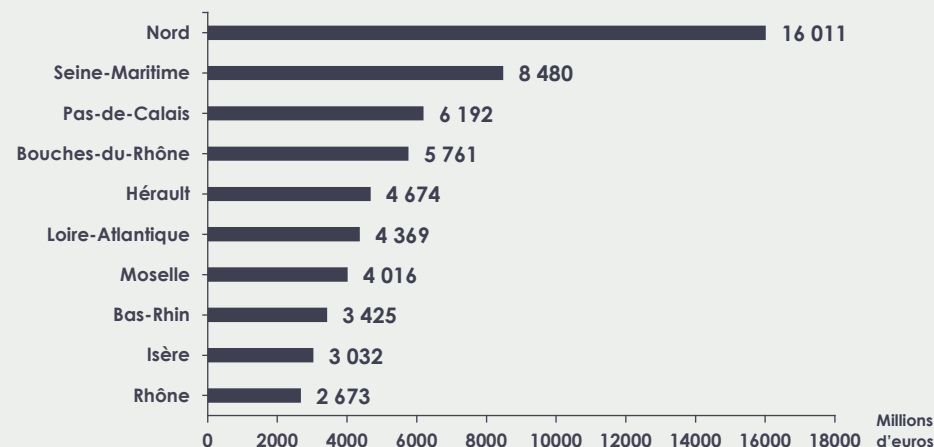
TOP 10 départements montants investis dans les filières liées à la transition climatique (2025)



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

TOP 10 départements montants investis dans les filières liées à la transition climatique (cumul depuis 2019)



Les annonces d'investissement formulées en 2025 dans les industries vertes confortent le rôle moteur de certains départements déjà bien positionnés, tout en révélant la montée en puissance de territoires jusqu'alors plus discrets.

Le Nord (59) confirme ainsi, et de loin, sa place de leader des investissements privés dans les filières industrielles décarbonées. En 2025, près de 2,5 milliards d'euros y ont été comptabilisés, soit 10 % de l'ensemble des annonces de l'année. Ce résultat porte à 16 milliards d'euros le volume total enregistré depuis 2019. À l'inverse, son voisin, le Pas-de-Calais (62) - qui avait concentré une grande partie des « mégaprojets » de la filière batteries ces dernières années - ne figure pas dans le top 10 en 2025, faute de nouvelles annonces significatives sur ce segment.

Parmi les autres départements historiquement dynamiques, **la Seine-Maritime se distingue avec près de 1,5 milliard d'euros annoncés.** Parmi les projets emblématiques, **Verso Energy**, déjà très actif sur le segment, prévoit la création d'un nouveau site de production de carburant aérien de synthèse à Petit-Couronne, à proximité de Rouen. **La Loire-Atlantique, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault** confirment également leur attractivité dans les filières vertes. Fait notable : tous ces départements peuvent compter sur la présence d'une métropole d'envergure, moteur de leur

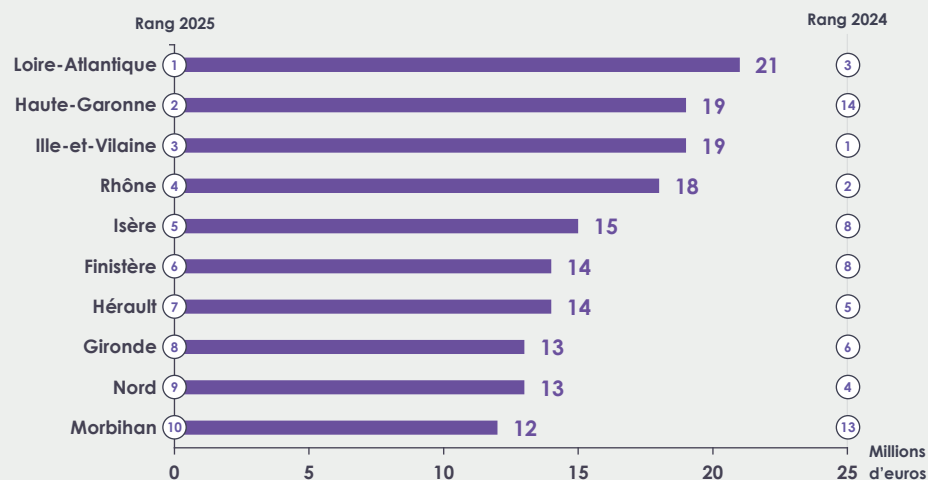
dynamique **et qui rassure les porteurs de projets quant aux infrastructures de transports et à la proximité d'un bassin d'emplois important pour les futurs recrutements.**

À l'inverse, des territoires historiquement moins présents dans les classements se distinguent en 2025. **La Vienne, les Landes, le Morbihan, la Mayenne et la Corse-du-Sud intègrent ainsi le top 10.** Malgré une densité démographique et économique plus faible, ces départements démontrent leur capacité à accueillir des activités industrielles à forte valeur ajoutée et fortement capitalistiques, un facteur qui peut dans certains cas être lié à la plus forte disponibilité foncière des départements plus ruraux. **Avec 12 annonces, le Morbihan se démarque particulièrement,** illustrant sa capacité à répondre à des besoins variés. En raison de ses caractéristiques géographiques, le département attire majoritairement des projets industriels liés à la mer, toutes filières confondues. Plus largement, l'ensemble de l'Ouest français - et la façade Atlantique en particulier - tire son épingle du jeu en 2025. À l'opposé, la région Grand Est (hors territoires frontaliers) montre des signes d'essoufflement. Dans une moindre mesure, **les régions AURA et PACA affichent également une dynamique plus modérée** - à l'exception notable des Bouches-du-Rhône, qui conservent un niveau d'activité soutenu.

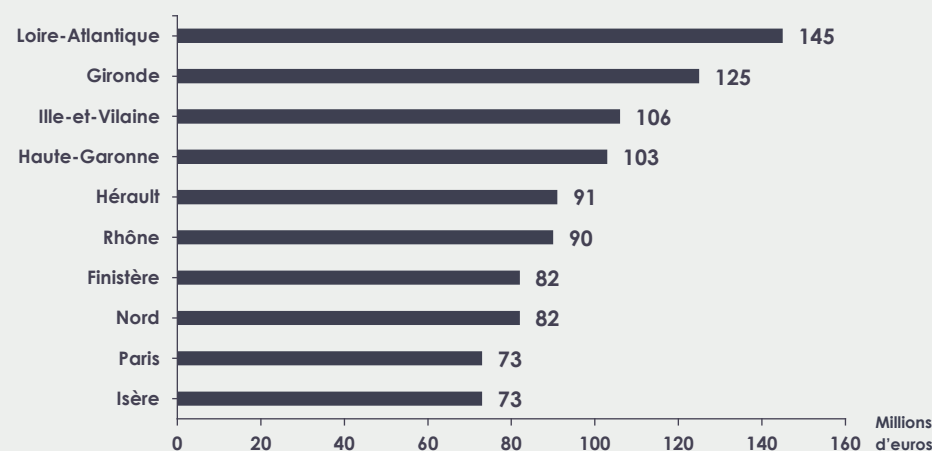
Nombre d'annonces dans les filières liées à la transition climatique

> La Loire-Atlantique, résolument attractive pour une pluralité de porteurs de projets

TOP 10 départements
nombre d'annonces comptabilisées dans les
filières liées à la transition climatique (2025)



TOP 10 départements
nombre d'annonces comptabilisées dans les filières
liées à la transition climatique (cumul depuis 2019)



Hors montants non répartis
Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

En nombre, hors Morbihan et Finistère, les départements les plus actifs en 2025 comptent tous en leur sein une métropole de grande ou de très grande taille. Quatre départements enregistrent un minimum de 18 projets, ce qui permet aux territoires les plus moteurs – en particulier la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine et la Haute-Garonne – de conserver une bonne avance. Globalement, la structure du classement selon le nombre d'opérations se révèle moins sensible aux variations que le classement par montants.

Montants investis dans les filières liées à la transition climatique en 2025

> 89 départements concernés par les investissements dans les filières liées à la transition climatique en 2025

Chiffres clés
en 2025 :

24,5

Milliards
d'euros investis

463

Projets

84 %

Des montants investis
dans 20 départements

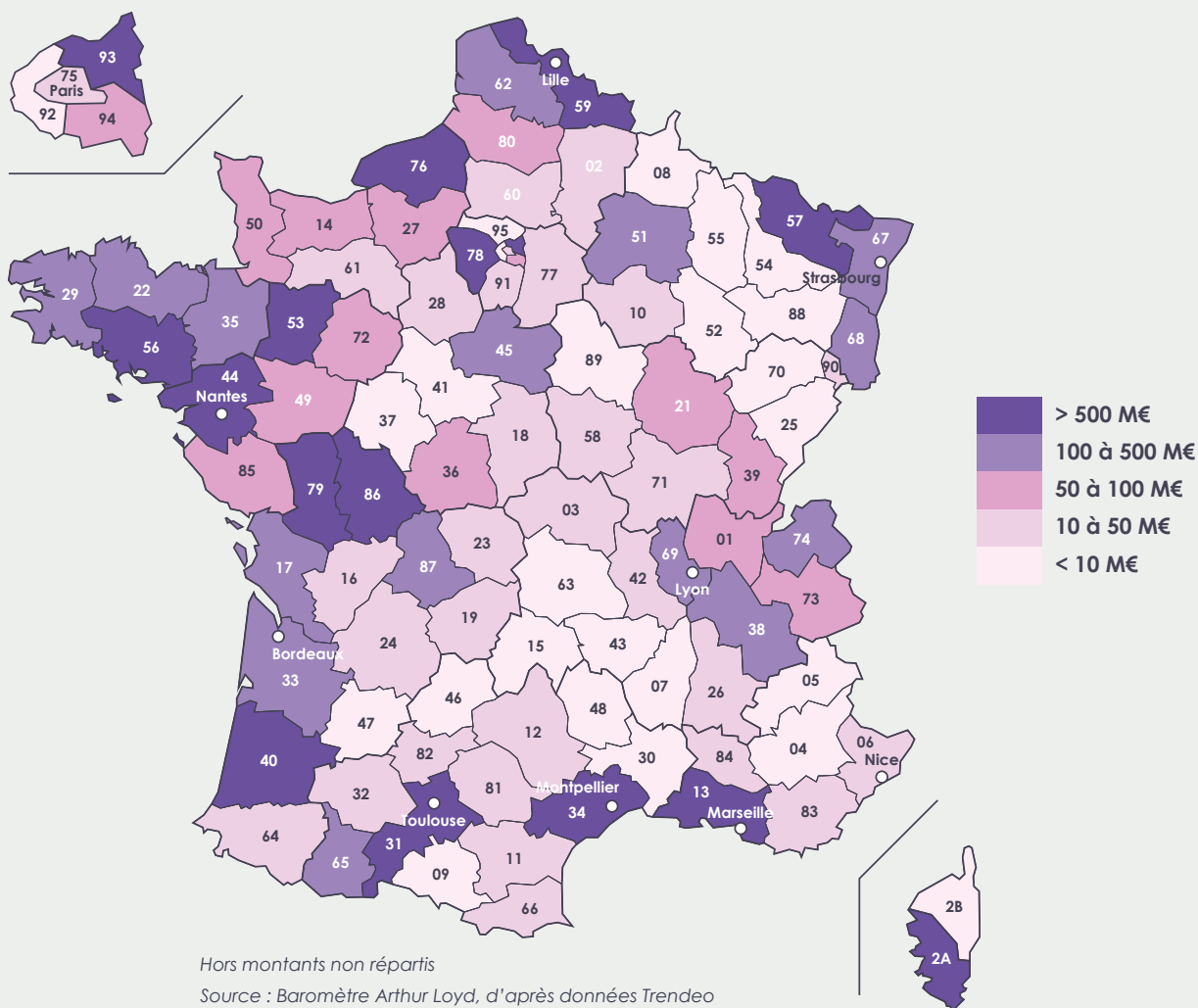
Nord

1^{er} en volume
d'investissements

Loire-Atlantique

1^{er} en nombre
de projets

2025

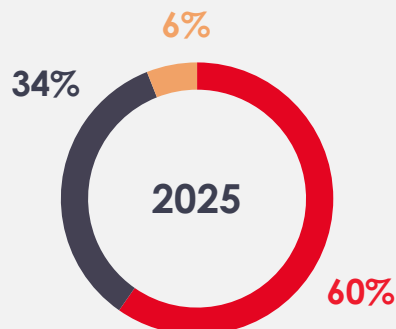


Investissements dans les filières liées à la transition climatique

> Vers un recentrage en faveur des Grandes Métropoles ?

60 %

Des volumes d'investissement dans les filières vertes annoncés en 2025 concernent des territoires localisés à l'extérieur des grandes métropoles



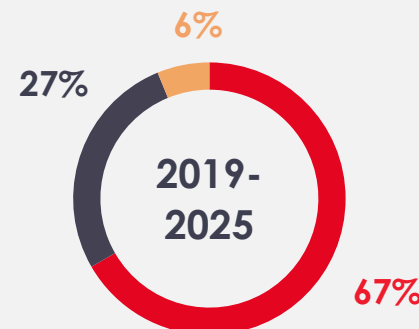
Montants investis dans les filières liées à la transition climatique (par type de territoire)

Légende :

- Autres territoires
- Grandes métropoles régionales¹
- Aire d'attraction de Paris

Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo



En 2025, les projets d'investissement industriels dans les filières vertes demeurent majoritairement implantés en dehors des grandes métropoles et de l'aire d'attraction de Paris : 60 % d'entre eux se situent dans ces territoires. Hormis la contre-performance observée en 2020, cette tendance reste stable depuis 2019. Les zones à plus faible densité urbaine confirment ainsi leur attractivité auprès des grands donneurs d'ordres industriels. Une évolution notable apparaît toutefois en 2025 : **Paris et les grandes métropoles régionales regagnent du terrain. Leur part de marché progresse sur un an pour atteindre 34 %**, contre une moyenne historique de 27 %. Cette inflexion traduit un rééquilibrage partiel entre territoires urbains structurants et espaces plus périphériques.

Dans l'ensemble, la France - et la diversité des territoires qui la composent - s'impose comme une destination attractive pour les acteurs internationaux du secteur. Portée par des politiques ambitieuses en faveur de l'attractivité industrielle, déployées tant au niveau local que national, elle parvient à réunir plusieurs conditions propices à une dynamique vertueuse. Les porteurs de projets recherchent en effet des bassins d'emploi qualifiés, un accès sécurisé aux principales ressources énergétiques et,

bien souvent, des disponibilités foncières importantes - des atouts que de nombreux territoires français sont aujourd'hui en mesure d'offrir².

Les décideurs resteront très sélectifs par rapport aux critères énoncés. L'accessibilité des sites, la capacité des services publics alentours de répondre au défi de l'accueil d'habitants supplémentaires et les politiques locales en faveur du logement prévalent sur les choix d'implantation qui ne relèvent pas de la seule question foncière (mais tout autant déterminante). Pour autant, l'exclusion des grands projets industriels de la comptabilisation du solde d'artificialisation des sols constitue une première étape positive. Toutefois, elle nécessiterait d'être complétée, un allègement plus profond des contraintes normatives permettant d'assurer l'essor des écosystèmes liés aux industries vertes³.

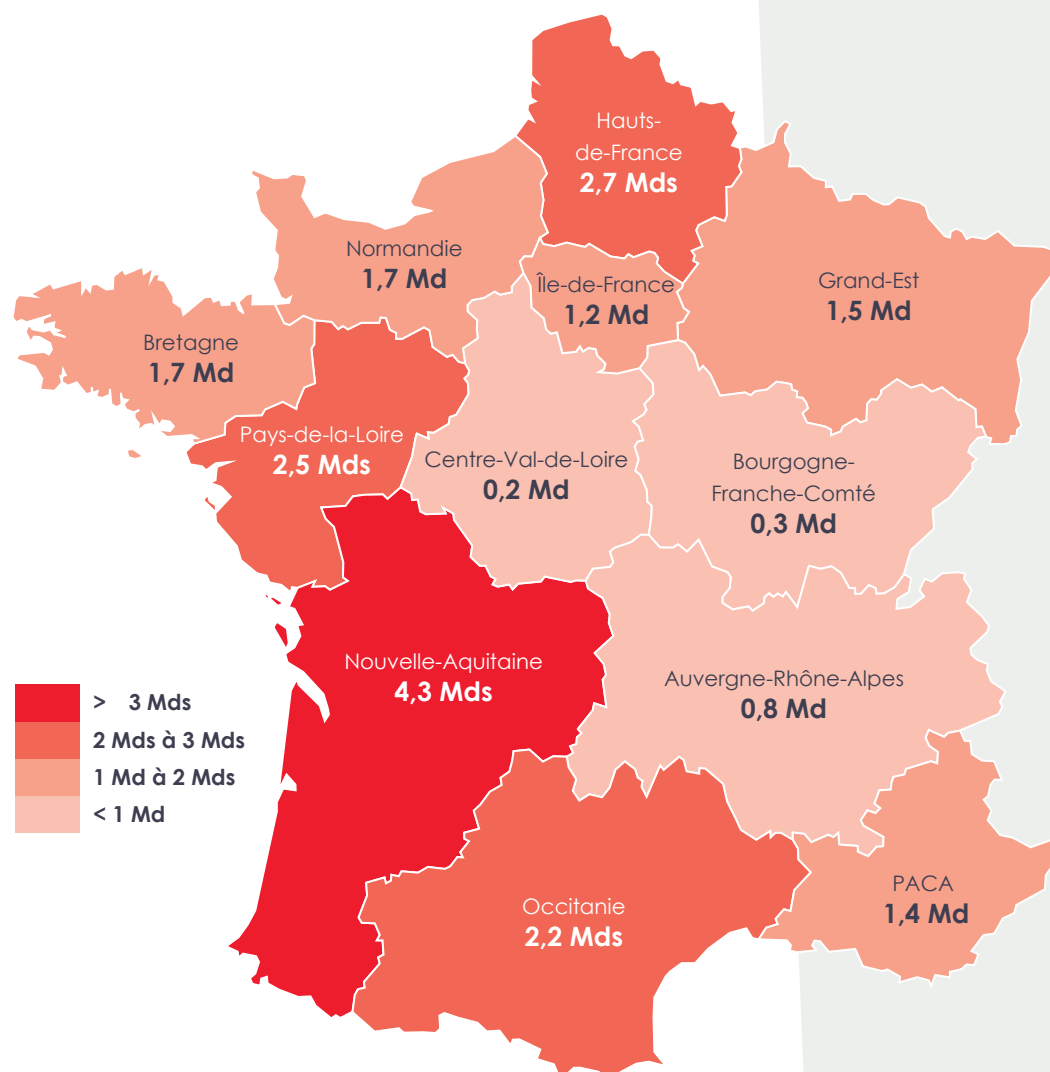
¹ : Grandes métropoles régionales : périmètre des aires d'attraction françaises de plus de 500 000 habitants hors celle de Paris
² : Baromètre Arthur Loyd 7^{ème} édition, 2024
³ : Baromètre Arthur Loyd 8^{ème} édition, 2025

2.3

Analyse de l'investissement : focus régionaux

Attention : la présente analyse exclut les projets « non localisés ». Par conséquent, le volume total présenté (après déduction des projets non localisés) est inférieur à celui indiqué en partie I. Le même constat s'applique au nombre de projets recensés.

Montants investis dans les filières liées à la transition climatique par région (2025) en euros



Infos clés en 2025 :



Plus de **21 milliards d'euros** d'investissement localisés en 2025, pour un total de **441 annonces**.



La **Nouvelle-Aquitaine** réalise une performance record, en volume comme en nombre de projets.



Au total, **7 projets dépassent le milliard** d'euros annoncés.

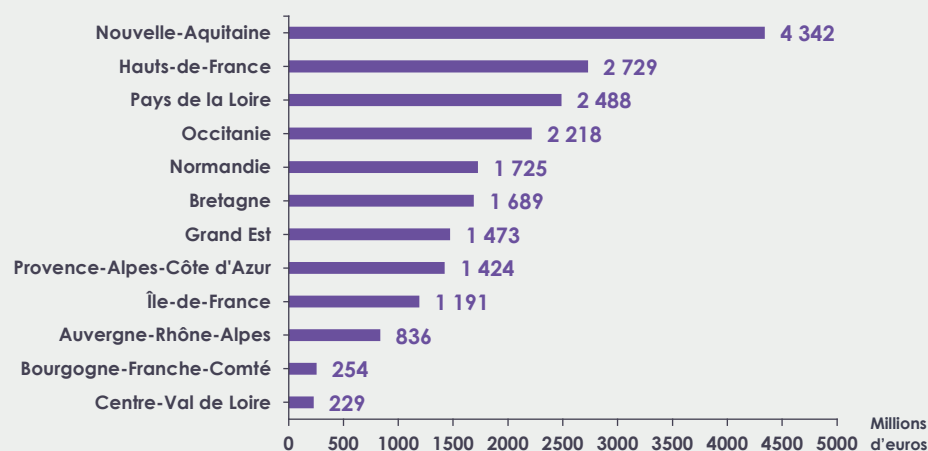
Attention : la présente analyse exclut les projets « non localisés ». Par conséquent, le volume total présenté (après déduction des projets non localisés) est inférieur à celui indiqué en partie I. Le même constat s'applique au nombre de projets recensés.

Note méthodologique : Les annonces faites par des groupes sans connaissance de la localisation précise de l'investissement sont affectées par défaut au siège de l'entreprise. Dans ce cas, ces investissements sont comptabilisés pour les statistiques nationales, mais exclus au niveau régional ou local.

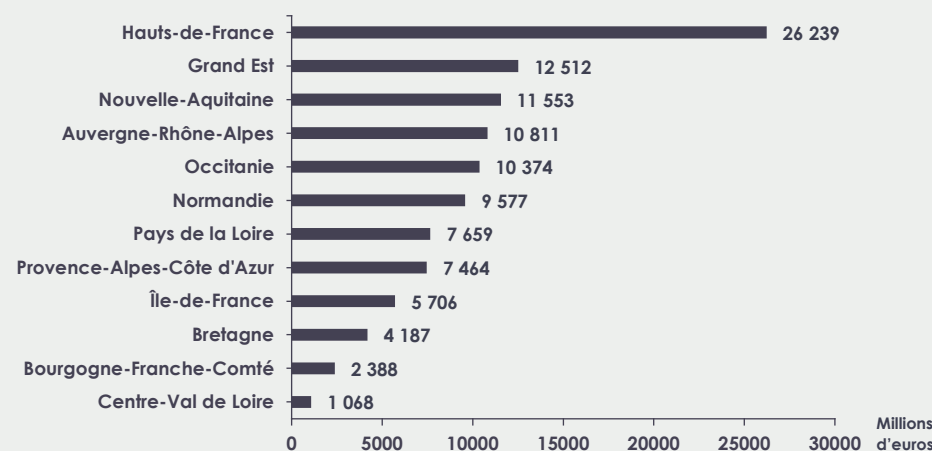
Analyse régionale de l'investissement dans les filières vertes

> La Nouvelle-Aquitaine en pôle position en 2025, tandis que les Hauts-de-France conserve le leadership sur longue période

Montants investis dans les filières liées
à la transition climatique par région (2025)



Montants investis dans les filières liées à la transition
climatique par région (cumuls depuis 2019)



Hors montants non répartis
Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

La Nouvelle-Aquitaine s'impose comme la grande gagnante de l'année 2025 en matière de transition verte : à elle seule, la région concentre 21 % des volumes d'investissement privés annoncés. Avec 4,3 milliards d'euros, elle enregistre une performance record et distance nettement la tête d'affiche historique, les Hauts-de-France. Ce résultat lui permet de se hisser à la troisième place du podium des régions les plus attractives en matière de filières vertes en cumul depuis 2019.

Le bilan demeure toutefois très solide pour les Hauts-de-France, qui concentrent près d'un quart de l'ensemble des volumes annoncés depuis 2019. À titre de comparaison, le Grand Est, deuxième région sur la période, ne représente « que » 11 % du total cumulé.

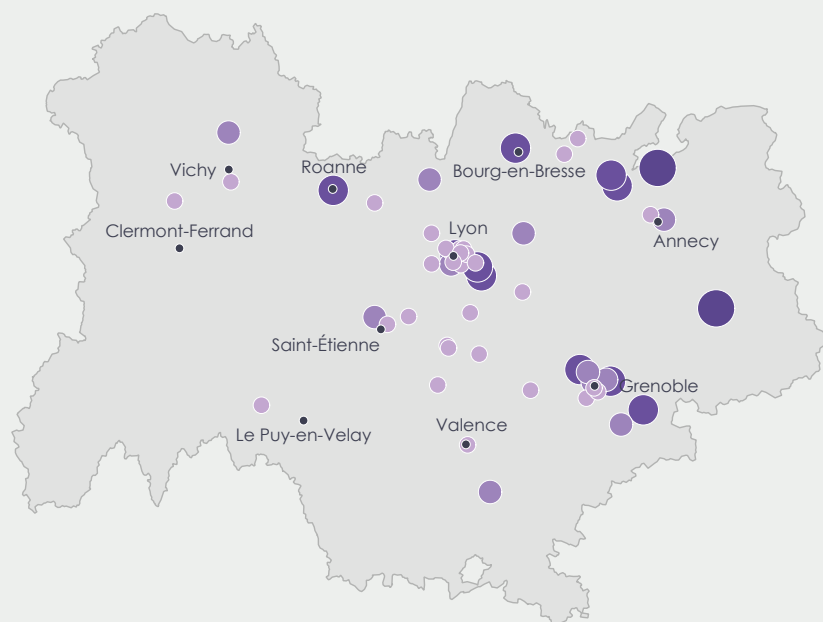
Il convient également de souligner la performance remarquable des Pays de la Loire. L'année 2025 constitue leur meilleur exercice, avec près de 2,5 milliards d'euros annoncés - soit 33 % du volume total enregistré dans la région depuis 2019. Dans l'Ouest, la Normandie et la Bretagne confirment progressivement leur montée en puissance.

À l'inverse, la dynamique apparaît plus modérée dans le Grand Est et en Auvergne-Rhône-Alpes, tandis que la Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val-de-Loire continuent d'être minoritaires sur ce classement.

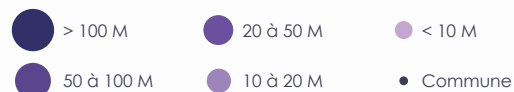
Auvergne-Rhône-Alpes : un terrain de jeu favorable aux filières vertes ^(1/2)

> Malgré un ralentissement en 2025, la région reste résolument attractive

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

836

Millions d'euros investis en 2025

55

Projets recensés en 2025

10,8

Milliards d'euros investis depuis 2019

331

Projets recensés depuis 2019

- Au total, un peu moins de 900 millions d'euros ont été annoncés en Auvergne-Rhône-Alpes en faveur des filières vertes. La région repasse ainsi sous le seuil du milliard d'euros et enregistre un net ralentissement, après une dynamique particulièrement soutenue ces dernières années dans les activités industrielles liées à la transition.
- Ce repli s'explique notamment par **l'absence de très grandes opérations** - supérieures à 100 millions d'euros - dont la région est habituellement coutumière et qui tirent traditionnellement les volumes d'investissement vers le haut.
- **Les nouvelles annonces se concentrent principalement autour de Lyon et le long de la vallée du Rhône, ainsi qu'à proximité de Grenoble et Annecy.** À l'inverse, Saint-Étienne, pourtant marquée par un fort héritage industriel, peine encore à se positionner pleinement sur l'industrie verte et ne parvient pas, à ce stade, à bénéficier de cette dynamique.
- Comme les Hauts-de-France, la région est affectée par le retrait de la filière « batteries & véhicules électriques ». Toutefois, contrairement à sa rivale du Nord, ce recul n'a pas été entièrement compensé par des annonces issues d'autres segments de la transition.
- **Notons néanmoins une proportion particulièrement élevée d'annonces dans le secteur « recyclage & déchets ».** Si celles-ci représentent un nombre significatif de projets, elles ne concentrent cependant qu'environ 10 % des montants totaux engagés.

Auvergne-Rhône-Alpes : un terrain de jeu favorable aux filières vertes (2/2)

> Malgré un ralentissement en 2025, la région reste résolument attractive

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Recyclage et déchets

La Léchère (73)

Transformation d'une friche industrielle en aciérie circulaire : recyclage des déchets industriels et des piles pour réduire de plus de 90 % les besoins en ferro-alliages miniers.



Énergie renouvelable

Lyon (69)

Installations photovoltaïques variées dans l'objectif de favoriser l'autoconsommation et de permettre le partage d'énergie excédentaire entre entreprises et particuliers au sein de communautés énergétiques locales.



Énergie renouvelable

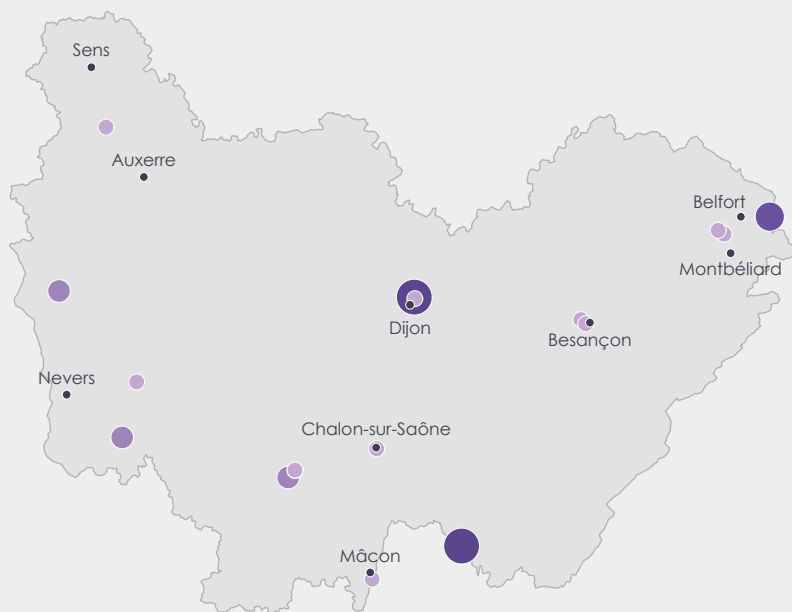
La Garde (38)

Construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique qui produira 36 GWh par an, équivalent à la consommation de 16 000 habitants.

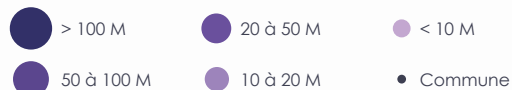
Bourgogne-Franche-Comté, une région relativement moins motrice ^(1/2)

> Des annonces d'investissement assez éparses dans les filières vertes

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

255

Millions d'euros investis en 2025

17

Projets recensés en 2025

2,4

Milliards d'euros investis depuis 2019

125

Projets recensés depuis 2019

- Après une année 2024 solide (736 millions d'euros), elle-même précédée d'un millésime 2023 record (842 millions d'euros), 2025 s'ouvre sous des auspices plus mesurés pour la Bourgogne-Franche-Comté, avec 255 millions d'euros annoncés répartis sur 17 projets.
- La région présente une dynamique comparable à celle du Centre-Val de Loire : **l'industrie verte y repose avant tout sur des projets de petite et moyenne envergure**. Ces initiatives répondent principalement à des besoins locaux en approvisionnement ou en transformation, et seules quelques-unes atteignent une portée nationale.
- La filière des énergies renouvelables demeure historiquement la plus représentée, tant en nombre de projets qu'en volumes investis**. Toutefois, l'année 2025 se distingue par l'émergence de plusieurs opérations classées dans la catégorie « divers & mixtes ». Par ailleurs, la filière « bâtiments durables & écomatériaux » y occupe une place plus marquée que dans la plupart des autres régions.
- Enfin, la répartition géographique des annonces reste volatile : elle peut varier sensiblement d'une année sur l'autre, traduisant la dépendance à quelques projets structurants.

Bourgogne-Franche-Comté, une région relativement moins motrice (2/2)

> Des annonces d'investissement assez éparées dans les filières vertes

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Énergie renouvelable

Saint-Amour (39)

Modernisation et décarbonation du site industriel de Prodia (traitement de sous-produits animaux).



Bâtiments durables & éco matériaux

Decize (58)

Création d'une nouvelle usine de production de bio-charbon et de bio-huiles.



Divers & Mixtes

Donzy (58)

Extension de l'usine de production d'emballages durables. L'investissement portera sur la production de pots en carton 100 % recyclables pour yaourts et glaces.

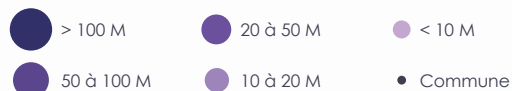
Hauts-de-France : leader incontesté de la transition climatique ^(1/2)

> La filière « batterie & véhicule électrique » laisse place aux « énergies renouvelables » et à la filière « recyclage & déchets »

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

2,7

Milliards d'euros investis en 2025

28

Projets recensés en 2025

26,2

Milliards d'euros investis depuis 2019

189

Projets recensés depuis 2019

- Avec 2,7 milliards d'euros d'investissements annoncés en 2025 à travers 28 projets, la région des Hauts-de-France se hisse à la deuxième place nationale, derrière la Nouvelle-Aquitaine.
- Territoire industriel historique - et premier à avoir été durement touché par la désindustrialisation - **la région s'est profondément réinventée. Elle s'impose aujourd'hui comme un moteur incontesté des filières vertes, porté par des politiques locales volontaristes qui ont massivement soutenu leur essor.**
- Longtemps dominée par la filière « batteries & véhicules électriques », la dynamique évolue en 2025. Les mégaprojets du secteur, entrés dans une phase logique de travaux voire de production (à l'image de la gigafactory AESC Douai) après les grandes annonces de la période 2021-2024, se font plus rares. Pour autant, l'élan global de la transition verte ne faiblit pas. **Les investissements se réorientent vers les énergies renouvelables et les projets de valorisation des déchets**, témoignant d'une diversification du tissu industriel vert.
- **Ce dynamisme s'inscrit dans la continuité de REV3**, la stratégie régionale engagée depuis plus de dix ans pour accélérer la transition énergétique et accompagner la réindustrialisation du territoire.

Hauts-de-France : leader incontesté de la transition climatique (2/2)

> La filière « batterie & véhicule électrique » laisse place aux « énergies renouvelables » et à la filière « recyclage & déchets »

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025

tepsa



Énergie renouvelable

Dunkerque (59)

Construction & exploitation d'une usine de carburant d'aviation durable, obtenu à partir d'éthanol de seconde génération.

CrystAlRod

Recyclage et déchets

Dunkerque (59)

Construction de la première fonderie mondiale de fil d'aluminium avec recyclage intégré. Elle produira un fil d'aluminium composé d'au moins 40% de déchets recyclés, destiné à la fabrication de câbles.



Batterie et véhicules électriques

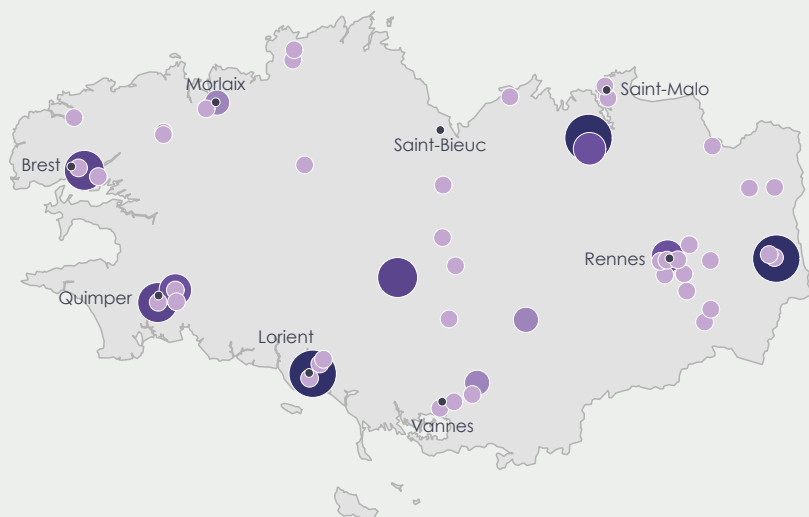
Onnaing (59)

Création d'un site de production de camions électriques.

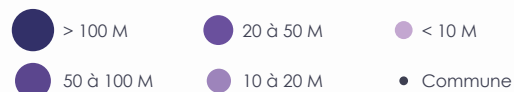
La Bretagne confirme ses atouts auprès des investisseurs ! (1/2)

> Multiplication des projets tant littoraux qu'intérieurs

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

1,69

Milliard d'euros investis en 2025

53

Projets recensés en 2025

4,2

Milliards d'euros investis depuis 2019

285

Projets recensés depuis 2019

- **2025 marque une année record pour la Bretagne en matière d'industrie verte.** Avec près de 1,7 milliard d'euros annoncés, la performance est exceptionnelle - d'autant plus qu'elle s'inscrit en rupture avec les exercices précédents (656 millions d'euros en 2024 et 512 millions en 2023). **Derrière ce montant spectaculaire figure un projet de très grande envergure** concernant un projet de parc éolien à Lorient (56), le plus important jamais recensé dans la région. Au total, 53 projets ont été enregistrés, un volume globalement stable par rapport aux années antérieures.
- La région capitalise pleinement sur ses atouts géographiques, notamment sa façade Atlantique, qui favorise **le déploiement de projets d'envergure liés à l'exploitation des ressources maritimes** au service de la transition écologique. Le développement du parc éolien de Bretagne Sud illustre parfaitement cette dynamique. **La Bretagne s'affirme ainsi comme un territoire de premier plan pour les acteurs des énergies renouvelables**, un positionnement qui se traduit par la place dominante de cette filière, tant en nombre de projets qu'en montants investis.
- Par ailleurs, la filière « recyclage & déchets » poursuit sa structuration. Si elle répond encore majoritairement à des besoins locaux, la montée en puissance des capacités industrielles laisse entrevoir une capacité croissante à servir des donneurs d'ordre nationaux.
- Enfin, si **le littoral demeure particulièrement attractif**, le **pôle de Rennes** ainsi que l'**axe Saint-Brieuc - Vannes** participent également activement à cette dynamique territoriale.

La Bretagne confirme ses atouts auprès des investisseurs ! (2/2)

> Multiplication des projets tant littoraux qu'intérieurs

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Énergie renouvelable

Lorient (56)

Développement du parc éolien flottant de Bretagne Sud, qui sera construit entre 2029 et 2031 pour une exploitation de 30 ans. Le parc comprendra 13 éoliennes.



Recyclage & déchets

Dinan (22)

Modernisation de l'unité de valorisation énergétique des déchets visant l'augmentation de capacité de traitement qui passera de 106 500 à 150 000 tonnes de déchets traités annuellement.



Recyclage & déchets

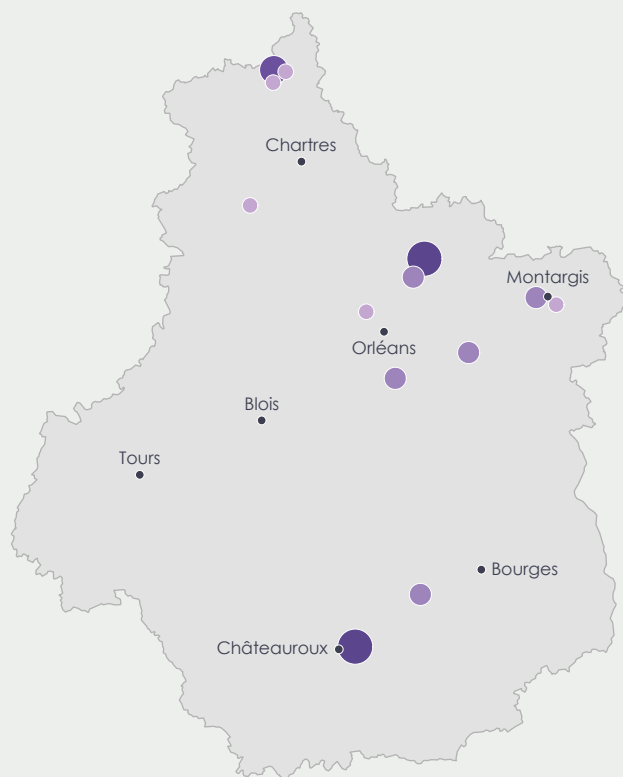
Vitré (35)

Construction d'une nouvelle unité de valorisation énergétique des déchets de 70 000 tonnes par an, contre 30 000 actuellement.

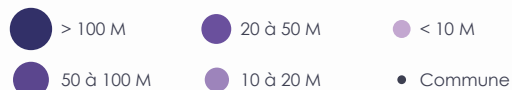
Le Centre-Val de Loire, plus en peine pour convaincre les grands porteurs de projets ^(1/2)

> Des projets répondant essentiellement aux besoins locaux

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

229

Millions d'euros investis en 2025

13

Projets recensés en 2025

1,1

Milliard d'euros investis depuis 2019

61

Projets recensés depuis 2019

- Avec 229 millions d'euros enregistrés en 2025, le résultat peut paraître relativement modeste au regard des performances d'autres régions françaises. À l'échelle locale, en revanche, le millésime est solide : **il s'agit des meilleurs niveaux observés depuis 2019**, tant en nombre de projets qu'en montants engagés (13 opérations, contre moins d'une dizaine les années précédentes).
- Dans le détail, **ces bons résultats s'expliquent principalement par les annonces en faveur des énergies renouvelables**, qui concentrent à elles seules près de la moitié des volumes investis. Parmi les projets emblématiques figurent le parc éolien porté par **TTR Energy** et la centrale biomasse développée par **Lénéo Energy**. Des signaux encourageants pour la région, qui pourrait ainsi identifier les relais nécessaires pour attirer, à terme, de grands donneurs d'ordre.
- La filière « recyclage & déchets » demeure également bien représentée. Comme dans d'autres territoires, ces initiatives sont principalement d'origine locale et répondent avant tout à des besoins de proximité.
- Enfin, la géographie des investissements reste relativement diffuse, reflet d'un marché encore peu profond et d'un tissu industriel vert en **phase de consolidation sur le territoire**.

Le Centre-Val de Loire, plus en peine pour convaincre les grands porteurs de projets (2/2)

> Des projets répondant essentiellement aux besoins locaux

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025

energy

Énergie renouvelable

Attray (45)

Installation d'un parc éolien composé de 9 éoliennes.

lénéo

Énergie renouvelable

Etrechet (36)

Construction d'un méthaniseur qui transformera la paille et l'eau en gaz qui permettra la couverture des besoins de la moitié de la population de Châteauroux.

SITREVA

Recyclage & déchets

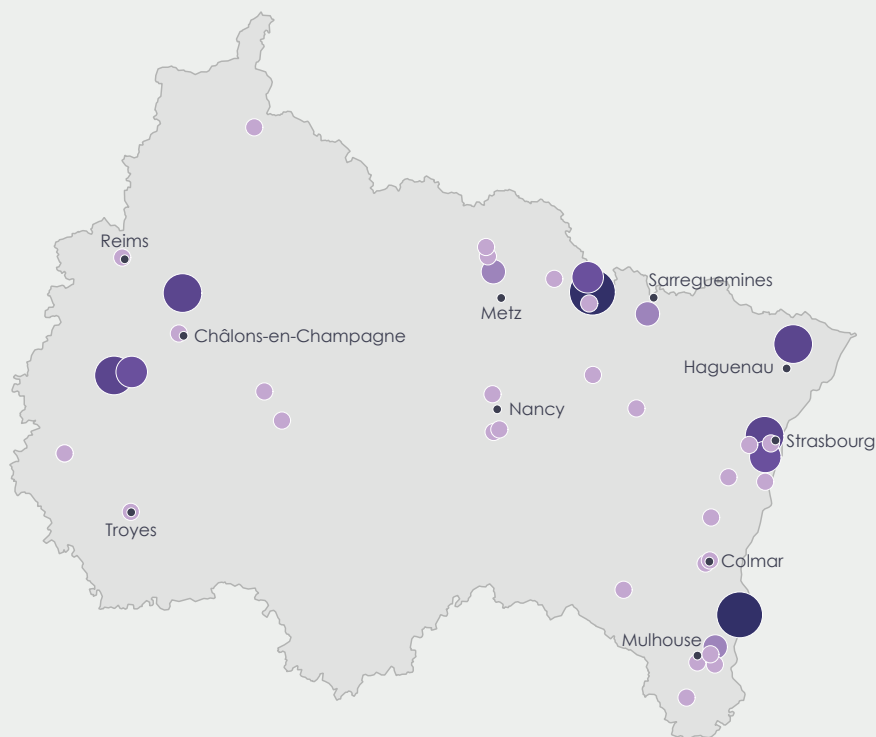
Deux (28)

Modernisation du centre de tri de Trivalo 28 lui permettant de doubler sa capacité de traitement de déchets (17 000 tonnes à 30 000 tonnes).

Deuxième région la plus attractive depuis 2019 : cap sur le **Grand Est** ! (1/2)

> En 2025, la totalité des sous-marché régionaux parvient à attirer des projets, de toutes envergures

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

1,47

Milliard d'euros investis en 2025

41

Projets recensés en 2025

12,6

Milliards d'euros investis depuis 2019

201

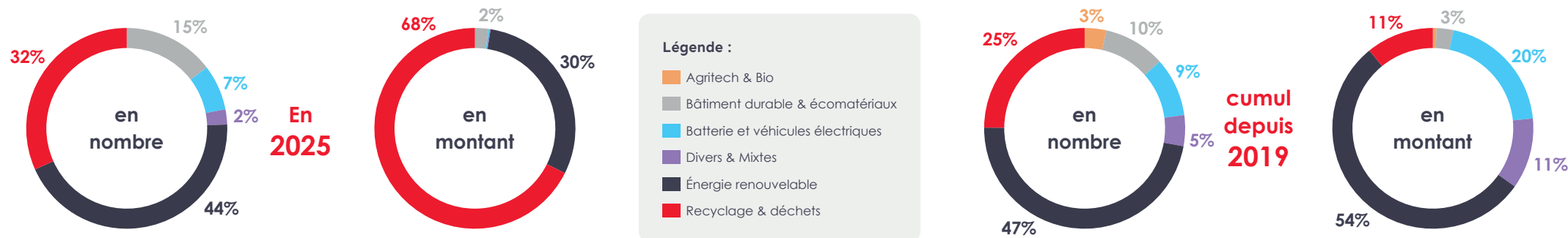
Projets recensés depuis 2019

- Le Grand Est signe en 2025 une nouvelle année dynamique en matière d'investissements dans les filières vertes. **Le nombre d'annonces atteint un niveau record depuis 2019, avec 41 projets recensés.** En revanche, les montants engagés marquent un repli : 1,5 milliard d'euros, soit un net atterrissage par rapport à 2024 (près de 4 milliards d'euros) et à 2023 (2,7 milliards d'euros).
- La performance 2025 repose en grande partie sur la filière « recyclage & déchets ».** Contrairement à d'autres régions, plusieurs projets présentent ici une portée nationale, même si une partie d'entre eux répond également à des besoins locaux. **La filière des énergies renouvelables est elle aussi bien orientée, notamment à travers des initiatives en faveur de la géothermie.**
- L'ensemble du territoire régional parvient à capter des investissements, mais **l'ancienne région Alsace se distingue particulièrement en 2025.** Elle concentre à elle seule 40 % des annonces en nombre et 47 % des volumes engagés.
- Également marqué par la désindustrialisation et doté d'un héritage industriel comparable à celui des Hauts-de-France, **le Grand Est poursuit sa transformation.** La région cherche à attirer des industriels de tous horizons afin de soutenir son renouveau économique, tout en s'inscrivant pleinement dans les enjeux de transition climatique.

Deuxième région la plus attractive depuis 2019 : cap sur le **Grand Est** ! (2/2)

> En 2025, la totalité des sous-marché régionaux parvient à attirer des projets, de toutes envergures

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Recyclage & déchets

Saint-Avold (57)

Construction, sur une friche industrielle, d'une usine de recyclage chimique du textile.



Recyclage & déchets

Fessenheim (68)

Construction d'un technocentre de valorisation de métaux radioactifs sur le site de l'ancienne centrale nucléaire.



Énergie renouvelable

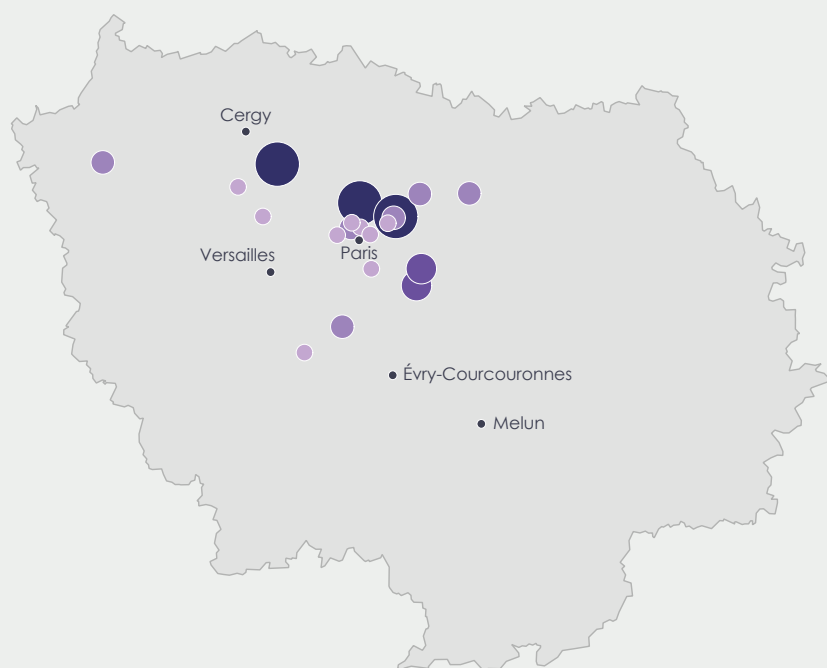
Strasbourg (67)

Installation d'une nouvelle chaufferie biomasse sur le site de la centrale thermique de HautePierre. L'objectif sera d'alimenter les quartiers ouest de Strasbourg pour un total de 25 000 logements.

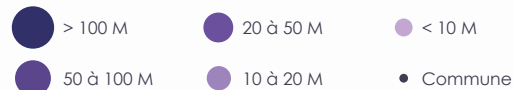
L'Ile-de-France ne perd pas de sa superbe ! (1/2)

> La région-capitale, terreau d'innovation

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

1,19

Milliard d'euros investis en 2025

20

Projets recensés en 2025

5,7

Milliards d'euros investis depuis 2019

215

Projets recensés depuis 2019

- La région Île-de-France enregistre en 2025 vingt projets d'investissement, pour un montant total avoisinant 1,2 milliard d'euros. **Il s'agit de la deuxième meilleure performance observée depuis 2019**, derrière 2023 qui avait frôlé les 2 milliards d'euros.
- **Le nord francilien concentre l'essentiel des annonces.** Le département de la Seine-Saint-Denis confirme son attractivité auprès des porteurs de projets industriels. Cette année, les Yvelines enregistrent également un excellent résultat, porté par un projet d'envergure annoncé conjointement par Veolia et le SIAAP.
- Deux des trois « méga-investissements » - d'un montant estimatif supérieur à 100 millions d'euros - relèvent de la filière « recyclage & déchets ». Cette concentration contribue mécaniquement à renforcer la part de marché de ce segment en 2025, tant en volume qu'en visibilité stratégique au sein de la région.

L'Ile-de-France ne perd pas de sa superbe ! (2/2)

> La région-capitale, terreau d'innovation

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Recyclage & déchets

Achères (78)

Inauguration d'une nouvelle unité de décantation primaire au sein de l'usine d'épuration. Cette extension vise à améliorer le traitement des eaux usées en éliminant plus efficacement les particules fines.



DERICHEBOURG

Recyclage & déchets

Bonneuil-sur-Marne (94)

Inauguration d'une plateforme de recyclage de déchets électriques et électroniques. Cette installation vise à recycler 30 000 tonnes par an, notamment des réfrigérateurs et ballons d'eau chaude.



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Recyclage & déchets

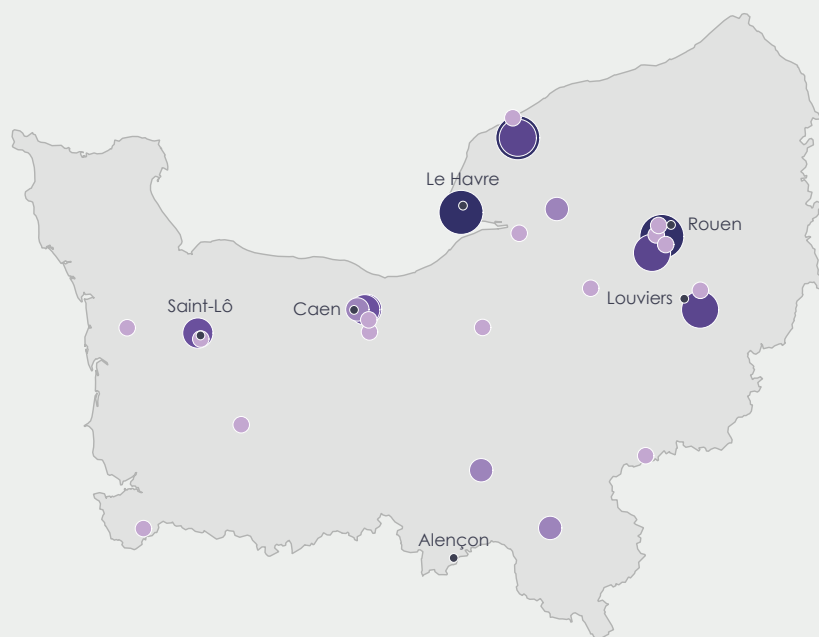
Romainville (93)

Modernisation du centre de traitement des déchets avec création d'un pôle d'excellence de l'économie circulaire et transport fluvial sur le canal de l'Ourcq.

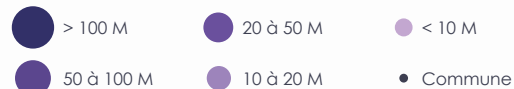
Réitération de très belles performances en **Normandie** en 2025 ^(1/2)

> L'essentiel des nouveaux projets dans les filières vertes industrielles se concentre aux abords de l'axe Seine

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

1,73

Milliard d'euros investis en 2025

28

Projets recensés en 2025

9,6

Milliards d'euros investis depuis 2019

107

Projets recensés depuis 2019

- **La Normandie confirme sa place parmi les grandes régions attractives pour les projets d'industrie verte.** Le territoire offre un environnement particulièrement favorable, notamment grâce à ses infrastructures portuaires stratégiques et à l'écosystème structuré autour de l'axe fluvial **HAROPA Port**, aujourd'hui reconnu pour son poids économique. Sans surprise, les projets se concentrent le long de cet axe logistique majeur, en particulier aux abords de Rouen et du Havre.
- **Depuis 2022, plus d'un milliard d'euros sont annoncés chaque année en Normandie en faveur de la transition écologique.** En 2025, 1,7 milliard d'euros sont recensés à travers 28 projets. Si ce volume constitue un record en nombre d'opérations, il représente environ la moitié du pic exceptionnel atteint en 2024 (3,5 milliards d'euros), année marquée par des investissements supérieurs à 1 milliard d'euros, absents en 2025. **Un recentrage sur des opérations de taille intermédiaire semble ainsi à l'œuvre.** Cette évolution traduit une dynamique de **maturation** : la région a su attirer quelques locomotives industrielles tout en répondant à une diversité de besoins sectoriels.
- **La Normandie demeure particulièrement motrice sur la filière des énergies renouvelables, attirant historiquement de grands acteurs du secteur.** Au-delà de ses atouts géographiques, elle s'appuie sur **des politiques d'accueil volontaristes pour convaincre les porteurs de projets.** Les initiatives relevant de la filière « recyclage & déchets » sont également nombreuses, répondant principalement à des logiques de proximité et aux besoins du tissu industriel local.

Réitération de très belles performances en **Normandie** en 2025 (2/2)

> L'essentiel des nouveaux projets dans les filières vertes industrielles se concentre aux abords de l'axe Seine

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Énergie renouvelable

Petit-Couronne (76)

Implantation d'un site de production de carburants aériens durables de synthèse. Le CO2 biogénique nécessaire à la production sera capté sur la chaudière biomasse d'Alizay, à 13 km¹.



Recyclage & déchets

Tourville-les-Ifs (76)

Agrandissement de l'usine de recyclage de matériaux critiques. Le volume de déchets électroniques traité passera de 15 000 tonnes à 80 000 tonnes en 2030.



Énergie renouvelable

Le Havre (76)

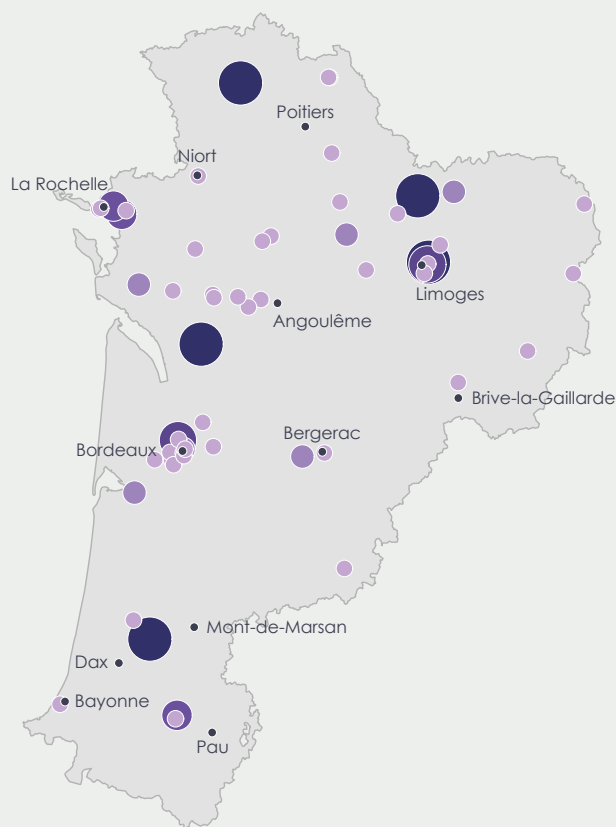
Le fabricant d'aérogénérateurs agrandit son usine d'éolienne en mer.

¹ : Antoine HUARD, co-fondateur et Directeur Général de Verso Energy, est le grand témoin de la 8^{ème} édition du baromètre Arthur Loyd, dont l'interview est à retrouver ici : lien

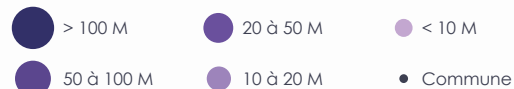
Nouvelle-Aquitaine, eldorado des projets industriels décarbonés ? (1/2)

> La région termine une année 2025 record !

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

4,34

Milliards d'euros investis en 2025

60

Projets recensés en 2025

11,6

Milliards d'euros investis depuis 2019

356

Projets recensés depuis 2019

- «Carton plein» pour la Nouvelle-Aquitaine en 2025, qui boucle **une année record** avec 4,3 milliards d'euros annoncés. Ce volume exceptionnel tranche avec les résultats déjà solides de 2024 (1,7 milliard d'euros) et 2023 (1,4 milliard d'euros). En tout état de cause, **la performance 2025 permet à la région de s'imposer à la première place nationale en matière d'investissements dédiés à la transition énergétique**. Dotée depuis 2019 de sa feuille de route régionale « Neo Terra », dédiée à la transition écologique, la région capitalise aujourd'hui sur ses résultats.
- L'année est dopée par **deux annonces de très grande envergure**, dont les montants estimés dépassent chacun le milliard d'euros, tirant mécaniquement les volumes vers le haut. Il s'agit des projets menés par Sorégies et Verso Energy dont les détails sont présentés en page suivante.
- Contrairement à d'autres territoires marqués par de fortes recompositions sectorielles, la structure des investissements en Nouvelle-Aquitaine demeure relativement fidèle à sa répartition historique. **Les plus importantes opérations relèvent de la filière des énergies renouvelables**, tandis que la filière « recyclage & déchets » conserve un niveau d'activité soutenu. Fait notable, la filière « bâtiment durable & écomatériaux » se distingue particulièrement en nombre de projets, confirmant l'ancrage régional de cette spécialisation.
- Sur le plan géographique, les investissements se diffusent à l'échelle de l'ensemble du territoire régional. Toutes les tailles de projets sont représentées et **les opérations les plus ambitieuses ne se concentrent pas exclusivement dans les grandes métropoles, mais irriguent également des zones moins densément peuplées**, comme en témoignent les projets recensés en Charente, Charente-Maritime, Haute-Vienne ou encore les Landes. Cette répartition souligne la capacité des différents territoires néo-aquitains à se saisir des enjeux de transition énergétique et à offrir un environnement propice à l'implantation industrielle, quelle que soit l'envergure des projets.

Nouvelle-Aquitaine, eldorado des projets industriels décarbonés ? (2/2)

> La région termine une année 2025 record !

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Énergie renouvelable

Poitiers (86)

Extension de site visant à doubler la production d'énergies renouvelables (éolien 70%, photovoltaïque 20 % et hydroélectrique)



Énergie renouvelable

Tartas (40)

Implantation d'un site de production de carburants aériens durables de synthèse. Le CO2 biogénique nécessaire à la production sera fourni par l'américain Ryam¹.



Énergie renouvelable

Magnac-Laval (87)

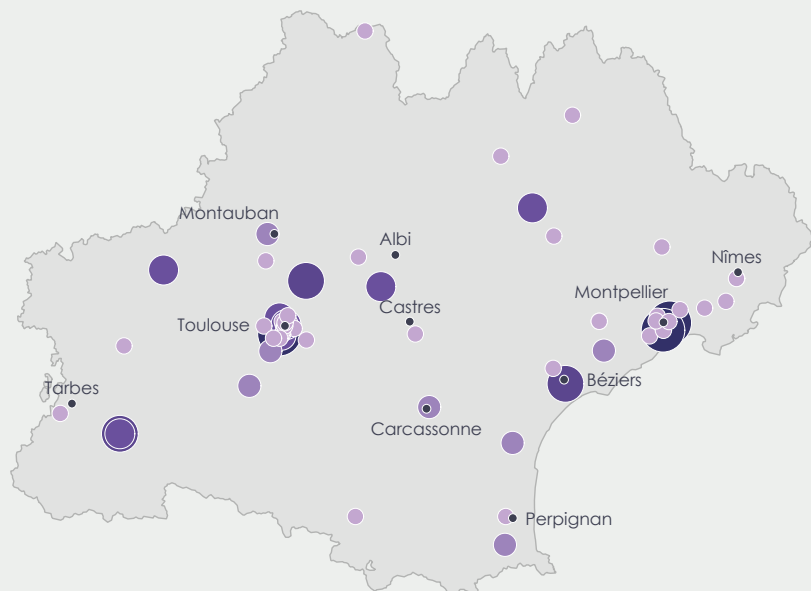
Construction du plus grand parc agrivoltaïque de France. La centrale solaire combinera production d'énergie et élevage ovin

¹ : Antoine HUARD, co-fondateur et Directeur Général de Verso Energy, est le grand témoin de la 8ème édition du baromètre Arthur Loyd, dont l'interview est à retrouver ici : [lien](#)

L'Occitanie franchit en 2025, de nouveau, la barre des 2 milliards d'euros annoncés ^(1/2)

> L'aire d'attraction Toulousaine et le pourtour méditerranéen restent des territoires plébiscités

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

2,22

Milliards d'euros investis en 2025

57

Projets recensés en 2025

10,4

Milliards d'euros investis depuis 2019

335

Projets recensés depuis 2019

- Très bon millésime 2025 pour l'Occitanie qui, pour la deuxième année consécutive, franchit la barre des 2 milliards d'euros annoncés. Avec 57 opérations recensées, il s'agit de l'un des meilleurs niveaux observés depuis 2019. Au total, **la région signe la quatrième meilleure performance nationale en matière d'investissements industriels dédiés à la transition écologique.**
- À l'instar de la Nouvelle-Aquitaine, la structure des investissements par filière évolue peu cette année. **Les projets liés aux énergies renouvelables demeurent largement dominants, suivis par la filière « recyclage & déchets »**, qui conserve une place structurante dans l'écosystème régional.
- Dans le détail, **l'Hérault et la Haute-Garonne concentrent l'essentiel des annonces**, avec respectivement 14 projets (1,2 milliard d'euros) et 19 projets (près de 690 millions d'euros). Portée par le dynamisme économique de Toulouse et Montpellier, la région bénéficie d'une trajectoire particulièrement favorable en matière d'attractivité pour les activités industrielles vertes.

L'Occitanie franchi en 2025, de nouveau, la barre des 2 milliards d'euros annoncés (2/2)

> L'aire d'attraction Toulousaine et le pourtour méditerranéen restent des territoires plébiscités

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Énergie renouvelable

Montpellier (34)

Appel d'offre remporté pour le projet Eoliennes flottantes d'Occitanie (Eflo), qui prévoit l'installation de 19 éoliennes pour une puissance de 250 MW et une production annuelle de 1 TWh.



Énergie renouvelable

Toulouse (31)

Construction d'une nouvelle unité de valorisation énergétique qui pourra traiter 240 000 tonnes de déchets par an. La production in fine couvrira les besoins de 90 000 habitants en électricité et 64 000 en chauffage.



Énergie renouvelable

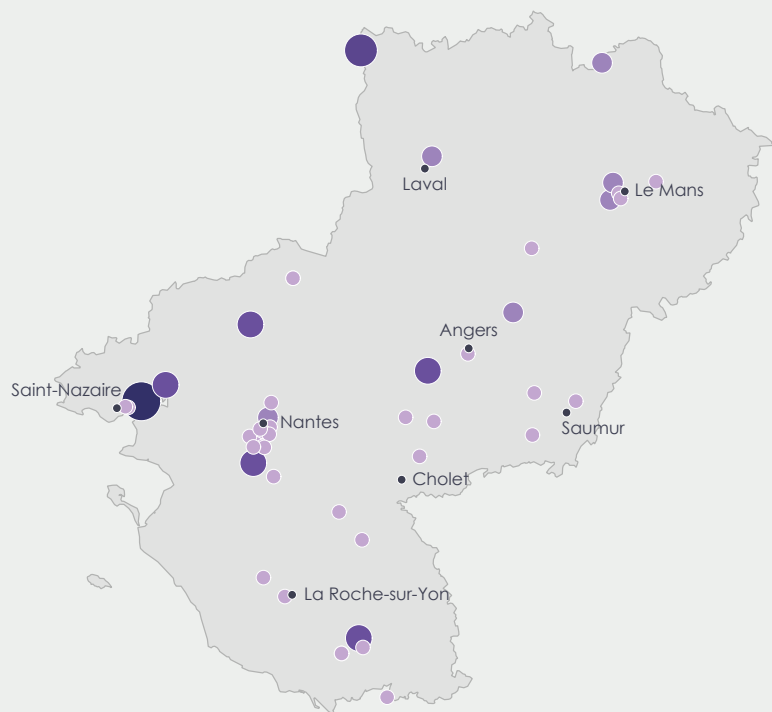
Montpellier (34)

Modernisation de l'unité de méthanisation Amétyst, via notamment la création d'une unité de combustibles solides de récupération pour la production de chaleur.

Pays de la Loire : des investissements records dans les filières vertes en 2025 ^(1/2)

> Multiplication des projets de toutes envergures

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

2,49

Milliards d'euros investis en 2025

47

Projets recensés en 2025

7,7

Milliards d'euros investis depuis 2019

318

Projets recensés depuis 2019

- Avec près de 2,5 milliards d'euros mobilisés, par les acteurs privés, en 2025 en faveur de projets liés à la transition verte, **la région des Pays de la Loire signe sa meilleure performance depuis 2019 et se hisse au troisième rang national cette année.**
- D'année en année, le territoire confirme sa capacité à se structurer autour de ces filières, considérées comme stratégiques¹. **La transition écologique y est perçue comme un moteur d'avenir**, à forte valeur ajoutée, générateur d'emplois et de retombées économiques durables.
- Dans le détail, la région enregistre en 2025 une méga-annonce, d'un montant estimé à près de 2 milliards d'euros. **Il s'agit du projet interrégional ambitieux GOCO2 (Grand Ouest CO₂), plus importante annonce de l'année à l'échelle nationale. Cette opération contribue mécaniquement à accroître la part de la filière « recyclage & déchets » dans les volumes régionaux**, même si celle-ci demeure structurellement active sur le territoire.
- Au-delà de son poids financier, cette annonce « locomotive » pourrait favoriser l'émergence d'opérations connexes et consolider, dans les années à venir, l'attractivité des **Pays de la Loire** en matière d'industries vertes.

¹ : «Ma Région agit pour la transition écologique» : <https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/les-missions/energie-et-environnement/transition-energetique>

Pays de la Loire : des investissements records dans les filières vertes en 2025 ^(2/2)

> Multiplication des projets de toutes envergures

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Recyclage & déchets

Saint-Pierre-la-Cour (53), Neuau (53), Donges (44) et Montoir-de-Bretagne (44)¹

Lancement du projet d'envergure de captage et transport de CO₂ visant à décarboner l'industrie régionale.



Recyclage & déchets

Pontmain (53)

Modernisation de l'usine de traitement des déchets dans l'objectif d'optimiser le traitement des 63 000 tonnes de déchets annuels.



Recyclage & déchets

Saint-Jean-de-Beugné (85)

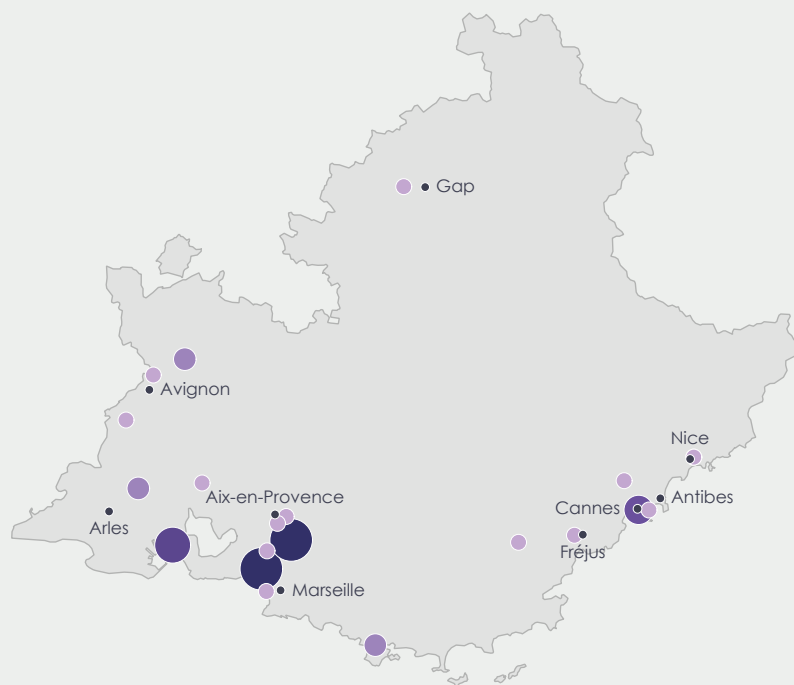
Implantation d'un site de valorisation de métaux, dédié au tri et au traitement de métaux ferreux et non-ferreux, ainsi que de déchets électroniques et batteries usagées.

¹ : *Ce projet de captation de CO₂ ne se limite pas à la région des Pays de la Loire : il s'étend également à la Nouvelle-Aquitaine, notamment à travers le captage du CO₂ émis par la cimenterie d'Airvault, située dans les Deux-Sèvres (79). Afin de refléter au plus près la réalité territoriale, l'opération a été ventilée en plusieurs lignes distinctes, chacune assortie d'un montant estimatif et rattachée à sa région d'implantation.

La Provence-Alpes-Côte d'Azur sait séduire ! (1/2)

> La région capitalise sur ses atouts géographiques pour attirer les acteurs de la transition verte

Cartographie des projets 2025



Légende :



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

1,42

Milliard d'euros investis en 2025

21

Projets recensés en 2025

7,5

Milliards d'euros investis depuis 2019

117

Projets recensés depuis 2019

- Après une année record en 2023 (3,2 milliards d'euros annoncés), les montants ont progressivement reflué : 2,2 milliards d'euros en 2024, puis 1,4 milliard d'euros en 2025. Ces niveaux demeurent toutefois très honorables. À titre de comparaison, avant 2023, la région n'avait jamais franchi le seuil des 500 millions d'euros engagés.
- Cette évolution traduit une montée en puissance rapide de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur face aux enjeux de transition climatique. **Le territoire a su déployer des politiques volontaristes pour attirer les industries vertes**, en s'appuyant notamment sur ses atouts géographiques et maritimes afin de structurer un écosystème industriel cohérent.
- La filière des énergies renouvelables y occupe une place prépondérante, au point de dominer très largement le paysage régional.** La multiplication de grands projets d'éolien en mer - par nature capitalistiques et structurants - explique en grande partie cette concentration. En 2025, ces opérations représentent à elles seules 97 % des volumes investis, illustrant le poids déterminant de cette filière dans la trajectoire régionale.
- La filière « recyclage & déchets » poursuit sa montée en puissance et consolide progressivement ses positions. Si les projets répondent encore majoritairement à des besoins locaux, la dynamique engagée laisse entrevoir, à court ou moyen terme, l'émergence d'opérations de plus grande envergure susceptibles de renforcer significativement le positionnement régional sur ce segment.

La Provence-Alpes-Côte d'Azur sait séduire ! (2/2)

> La région capitalise sur ses atouts géographiques pour attirer les acteurs de la transition

Répartition des annonces selon les filières vertes



Hors montants non répartis

Source : Baromètre Arthur Loyd, d'après données Trendeo

Exemples de projets significatifs 2025



Énergie renouvelable

Marseille (13)

Installation d'une ferme éolienne de 250 MW au large de Fos-sur-Mer.



Énergie renouvelable

Gardanne (13)

Transformation de l'ancienne centrale à charbon en un site de production de gaz vert et de bio-charbon. Le projet valorisera les déchets bois de la région, actuellement exportés vers l'Italie.



Énergie renouvelable

Fos-sur-Mer (13)

Construction de la première usine de flotteurs en béton pour l'éolien en mer.

Filières de transition climatique :

→ Les informations clés

01

→ **Volume annoncé d'investissements dans les filières de « transition climatique » élevé en 2025 :**



24,5 Mds d'euros d'investissements annoncés en 2025 (463 projets), une reprise légère de 1 % en volume par rapport à l'année précédente. Le **nombre d'annonces** affiche en revanche une **progression marquée**, +13 % sur un an.



La dynamique tient en particulier grâce aux opérations de petits volumes mais également l'annonce de projets de très grande envergure, 12 au total en 2025.



Les filières Energies renouvelables et recyclage & déchets concentrent **93 % des volumes annoncés**. La filière batterie et véhicules électriques enregistre un repli.

02

→ **Des dynamiques territoriales toujours très différenciées :**



2025 conforte le **rôle moteur de certains départements** déjà bien positionnés, et révèle par ailleurs la **montée en puissance de territoires** jusqu'alors plus discrets.



Les zones à plus **faible densité urbaine** confirment leur **attractivité** mais en 2025 **les grandes métropoles régionales regagnent du terrain**.

03

→ **Focus régional : des niveaux de maturités variables mais une dynamique globale assurément positive**



En 2025, **la Nouvelle-Aquitaine s'illustre comme grande gagnante** et distance les Hauts-de-France et les Pays de la Loire, arrivés respectivement en 2^{ème} et en 3^{ème} position.



La **Bourgogne-Franche-Comté** et le **Centre Val-de-Loire** tentent **d'insuffler une dynamique positive** en faveur de la transition verte : des trajectoires à suivre.

3

Palmarès 9^{ème} édition.

↳ **Métropoles et agglomérations les plus attractives et résilientes**

3.1

Outil de mesure basé sur l'indice d'attractivité et résilience Arthur Loyd

Classement Baromètre 9^{ème} édition :

Attractivité, résilience et transition des territoires

Ce palmarès des métropoles et agglomérations les plus dynamiques de France a pour ambition de rappeler que l'attractivité et la résilience d'un territoire ne se mesurent pas à la seule aune d'une poignée de paramètres, mais selon une multitude de critères, sur lesquels métropoles et agglomérations ont à cœur de jouer pour s'illustrer dans la course à l'attractivité.

Ce ne sont ainsi pas moins de 75 indicateurs, regroupés dans 14 items, et 4 grandes thématiques, qui sont analysés chaque année par le département Etudes & Recherche d'Arthur Loyd. Les données analysées pouvant provenir aussi bien de bases internes, propriétés du groupe Arthur Loyd, que de bases de données institutionnelles, publiques ou privées.

Capital démographique, résilience économique, offre de soins, risques naturels, etc. Ce sont au total plus d'une trentaine de sources différentes qui ont été mobilisées.

Cela afin de juger du dynamisme de 50 métropoles et agglomérations françaises, qu'il s'agisse de grandes « villes » – accueillant plus d'un million d'habitants – ou d'agglomérations de taille moyenne.

Paris, « ville-monde », a volontairement été exclue du périmètre traité. Afin de comparer des territoires similaires, chacun de ceux-ci a par ailleurs été classé dans 4 grandes catégories, selon l'importance de son bassin démographique : très grandes métropoles, grandes métropoles, métropoles de taille intermédiaire, et agglomérations de taille moyenne. Dans chacune de ces catégories, « un podium » des trois territoires les plus attractifs est plus spécifiquement détaillé et mis à jour chaque année.

Ce nouveau palmarès met ainsi en avant les métropoles et agglomérations qui se sont avérées les plus attractives ou résilientes au cours de la période 2024-2025.

Classement Baromètre 9^{ème} édition : Attractivité et résilience des territoires



Un large spectre d'indicateurs pour révéler le potentiel d'attractivité et résilience des métropoles dans le contexte de transition écologique :

Capital humain Aménités urbaines
Coworking Connectivité Sobriété foncière
Immobilier professionnel Créations d'entreprises
Innovation Risque climatique **Sites Industriels**
Créations d'emplois Transports en commun EnR Enseignement supérieur
Transition écologique Insécurité
Mobilités douces Coût du logement Fiscalité locale
Déserte européenne Cadre environnemental Économie verte
Dépenses d'équipement **LGV** Offre de soins
Nouvelles technologies **Résilience économique**
Couverture haut débit Dynamisme démographique
Besoins de main d'œuvre

75

Indicateurs

Chiffres utilisés pour la construction de l'indice d'attractivité & résilience Arthur Loyd

50

Métropoles & agglomérations

Passées au crible

+30

Sources

De données officielles ou reconnues, les plus récentes au moment du traitement statistique

82 %

De la population

Française des aires d'attraction de plus de 100 000 habitants pour le classement

Quatre grandes thématiques pour mesurer attractivité, résilience et transition des territoires

01



15 Indicateurs

**Vitalité
économique**

02



12 Indicateurs

**Accueil des
entreprises et
Immobilier professionnel**

03



25 Indicateurs

**Connectivité,
capital humain
et transitions**

04



23 Indicateurs

Qualité de vie



75 indicateurs quantitatifs, sélectionnés et mis
au point par le Pôle Études & Recherche d'Arthur Loyd
pour leur pertinence et leur fiabilité



Une agrégation des indicateurs permettant
de construire, sans pondération, l'indice d'attractivité
& résilience Arthur Loyd

Les quatre grandes thématiques du classement

> Déclinées en 14 items

01 Vitalité économique



02 Accueil des entreprises et Immobilier professionnel



↓
**Une approche globale qui révèle
le potentiel des métropoles pour
leur attractivité et résilience dans le
contexte de transition climatique**

03 Connectivité, capital humain et transitions



04 Qualité de vie



Quatre grandes catégories d'aires d'attraction pour comparer des ensembles cohérents :



1
**Très grandes
métropoles¹**

≥ 1 Million
d'habitants



2
**Grandes
métropoles¹**

500 000 à 1 Million
d'habitants



3
**Métropoles
intermédiaires¹**

300 000 à 500 000
habitants

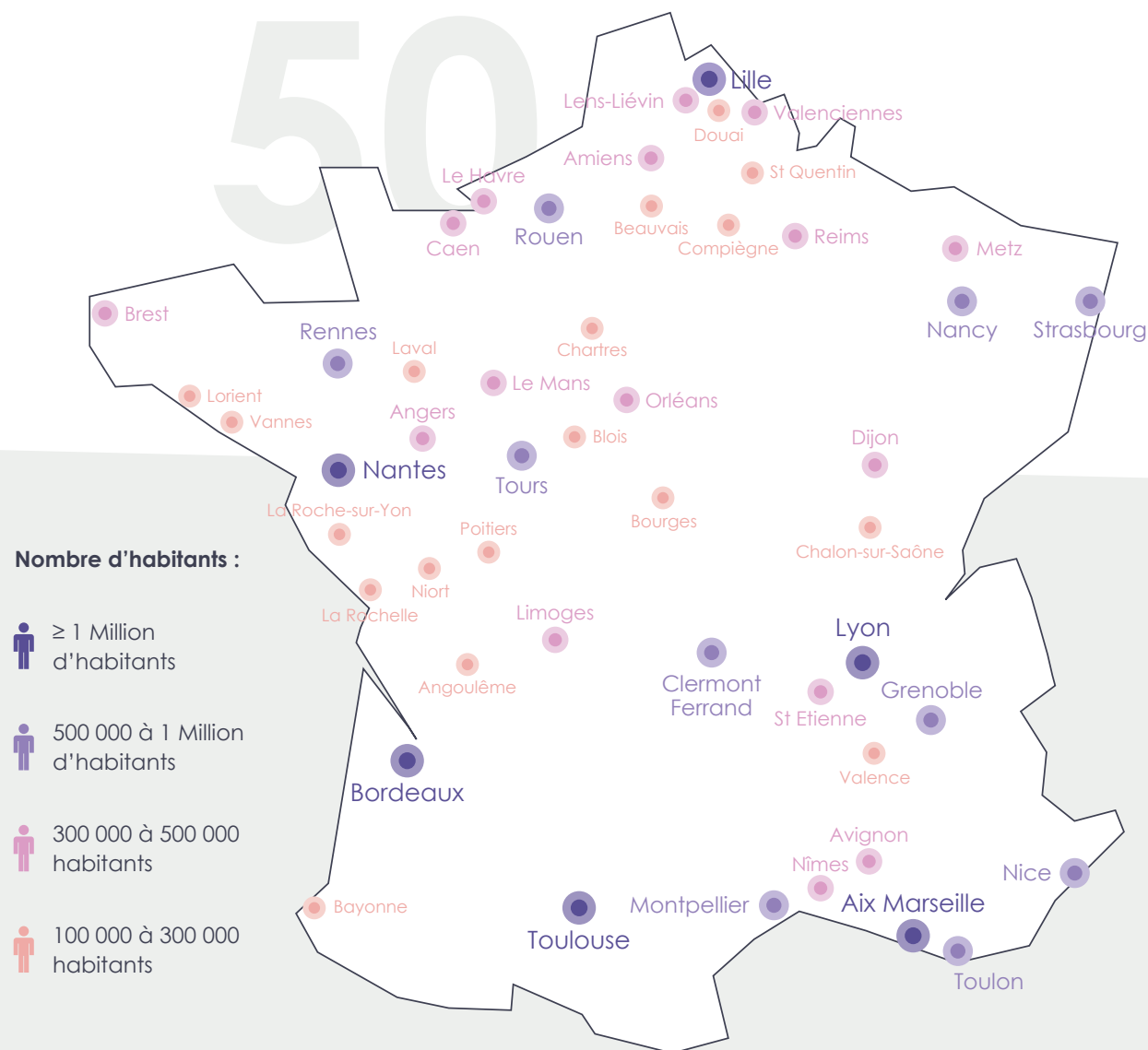


4
**Agglomérations de
taille moyenne**

100 000 à 300 000
habitants

¹ : Le terme « métropole » dans ce palmarès ne renvoie pas à la définition administrative des métropoles françaises définies par la loi MAPTAM, mais à la notion des « aires d'attraction » de l'INSEE, plus représentatives des bassins de vie réels. Voir méthodologie à la fin de l'étude.

Cinquante aires d'attraction **analysées**



50 territoires qui couvrent 82 %
de la population des aires d'attraction de plus de
100 000 habitants en France métropolitaine



Grand Paris élargi

(correspond à l'aire d'attraction de Paris)
= Ville Monde, hors périmètre

Définition INSEE d'une aire d'attraction :

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

3.2

Les podiums du classement du Baromètre 9^{ème} édition : ce qu'il faut retenir

Classements Baromètre Arthur Loyd 9^{ème} édition : les métropoles et agglomérations les plus attractives & résilientes de France



Les « podiums » du classement



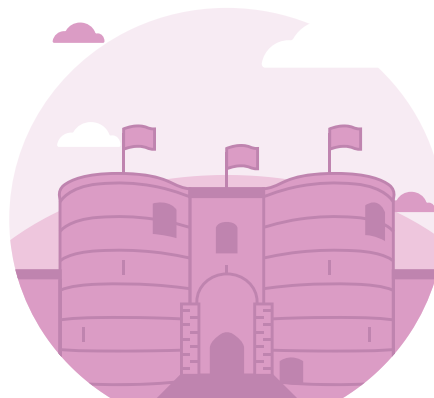
Très grandes métropoles
Plus de 1 M d'habitants

1^{er} : Toulouse
2^{ème} : Lyon
3^{ème} : Bordeaux



Grandes métropoles
500 000 à 1 M d'habitants

1^{er} : Montpellier
2^{ème} : Rennes
3^{ème} : Grenoble



Métropoles intermédiaires
300 000 à 500 000 habitants

1^{er} : Angers
2^{ème} : Dijon
3^{ème} : Reims



Agglomérations de taille moyenne
100 000 à 300 000 habitants

1^{er} : Bayonne
2^{ème} : Poitiers
3^{ème} : La Rochelle

Les Podiums du classement du BAROMÈTRE

Ce qu'il faut retenir

Hausses spectaculaires ou décrochages inattendus : cette 9^{ème} édition du Baromètre Arthur Loyd confirme que les hiérarchies territoriales ne sont jamais totalement figées.

D'une année sur l'autre, le positionnement des métropoles et agglomérations françaises évolue avec une volatilité plus ou moins marquée, souvent liée à la taille des territoires, mais pas exclusivement. Certaines villes disposent d'atouts structurels solides et auto-entretenus qui leur garantissent une présence régulière sur les podiums, même si l'ordre d'arrivée peut varier. **Montpellier** et **Rennes** illustrent parfaitement cette dynamique, en figurant depuis 2022 parmi les métropoles de grande taille les mieux classées.

Du côté des très grandes métropoles, **Toulouse** s'impose désormais comme la référence. Depuis 2023, la métropole a pris l'ascendant sur **Lyon**, longtemps dominante et désormais installée à la deuxième place. Sauf retournement majeur, cette hiérarchie devrait perdurer. **Bordeaux**, de son côté, confirme ses excellentes performances en conservant sa troisième place et en devançant **Lille** pour la deuxième année consécutive. Les écarts restent toutefois ténus, laissant entrevoir des recompositions possibles à moyen terme.

Chez les grandes métropoles, si **Montpellier** et **Rennes** se disputent historiquement les deux premières marches du podium, la troisième place circule depuis 2022 entre **Grenoble** et **Strasbourg**. En 2025, **Grenoble** reprend l'avantage. Plus largement, les évolutions demeurent généralement progressives : les métropoles de grande taille évoluent rarement de plus de deux rangs d'une année sur l'autre, chacune gravitant autour de ses performances de long terme. **Rouen** fait figure d'exception et rappelle que rien n'est jamais gravé dans le marbre : après une 9^{ème} place en 2022, la métropole enchaîne une remontée continue jusqu'à la 5^{ème} place en 2025.

Les dynamiques régionales viennent renforcer ce constat. Si les Hauts-de-France ne placent aucune aire d'attraction sur le podium cette année, la région affiche un dynamisme sans précédent. **Amiens** gagne quatre rangs et **Valenciennes** trois parmi les métropoles intermédiaires. Les agglomérations de taille moyenne s'illustrent également, avec des progressions marquées à **Compiègne** et **Douai** (+8 places chacune) et à **Beauvais** (+7). Ces performances semblent, cette année, se faire au détriment de villes de catégories similaires situées dans le Centre et l'Ouest, qui glissent du milieu vers le bas du classement. La Nouvelle-Aquitaine tire également son épingle du jeu : avec quatre villes classées sur douze, la région s'adjuge un tiers des médailles grâce à **Bordeaux**, **Bayonne**, **Poitiers** et **La Rochelle**.

Enfin, l'analyse des agglomérations de taille moyenne révèle une tendance de fond : entre 2022 et 2025, les scores convergent et les écarts se resserrent. Le classement devient ainsi plus instable et plus disputé. Dans ce contexte, des critères jusqu'alors secondaires peuvent désormais faire basculer la hiérarchie. Pour autant, en 2025, nous retrouvons le trio de tête assez identifié dans ce baromètre, à savoir **Bayonne**, **Poitiers** et **La Rochelle**.

Plus que jamais, l'attractivité territoriale s'inscrit dans un mouvement permanent – et les prochaines éditions promettent d'être particulièrement révélatrices !

Quels critères font réellement la différence et permettent aux aires d'attraction de monter sur le podium ?

Si le Baromètre Arthur Loyd classe les métropoles selon leur attractivité à partir de 75 indicateurs, traités de manière équitable et non pondérée, certains ressortent néanmoins comme de véritables dénominateurs communs, voire comme des prérequis pour prétendre aux premières places. À l'inverse, plusieurs indicateurs relèvent de caractéristiques géographiques, climatiques ou historiques relativement immuables, sur lesquelles les territoires disposent de peu de leviers d'action. Or, ces éléments ne s'imposent en aucun cas comme des critères déterminants pour décrocher une médaille – et c'est plutôt une bonne nouvelle. Cela confirme que le volontarisme local demeure un moteur central de l'attractivité. Par ailleurs, si le poids relatif de certains items peut évoluer d'une année sur l'autre, les grandes tendances restent globalement stables, facilitant l'identification des axes d'amélioration à privilégier.

Lors de l'édition 2025, cinq items sur les quatorze analysés se distinguent particulièrement parmi les métropoles classées, toutes catégories confondues.

Les territoires les mieux positionnés excellent notamment sur les **« performances du marché immobilier professionnel »**. Plus précisément, c'est la dynamique de la demande placée tertiaire qui permet de creuser l'écart. Un marché tertiaire actif constitue en effet un excellent baromètre de la santé économique d'un territoire : il traduit à la fois la confiance des entreprises et la capacité de la métropole à répondre à leurs besoins en surfaces de bureaux. À ce titre, huit métropoles médaillées sur douze se classent dans le top 3 de cet item.

L'**« enseignement supérieur »** reste un pilier central en matière d'attractivité. Certaines villes se démarquent particulièrement

en offrant un large éventail d'établissements et de formations : **Toulouse** avec son taux important d'universités et classes préparatoires par rapport à son nombre d'habitants, **Rennes** et **Angers** avec un important réseau d'écoles d'ingénieurs et de commerce, ou encore **Lyon**, reconnue pour la qualité de ses formations. Cette diversité attire étudiants et (futurs) professionnels, mais également les entreprises, enrichissant ainsi le dynamisme local et contribuant au développement économique. En complément, un territoire doté d'une bonne offre d'enseignement supérieur est de nature à rassurer les familles en mobilité quant à la poursuite future des études de leurs enfants, sans que ces derniers ne soient contraints de quitter le territoire. Une fois de plus, huit métropoles médaillées sur douze se classent dans le top 3 de cet item.

De manière rapprochée, l'item **« Dynamisme démographique et présence de talents »** se révèle un autre atout majeur parmi les villes en tête de classement. Un territoire capable d'attirer et de retenir une population active et qualifiée pose les bases d'une économie locale solide. Fait notable, les métropoles en première position de leurs catégories respectives sont toutes arrivées premières de l'item ! Ainsi, **Toulouse, Montpellier, Angers** et **Bayonne**, grâce à leur fort taux de diplômés de l'enseignement supérieur et à une croissance de la population soutenue, notamment chez les jeunes, parviennent à créer un environnement propice à la prospérité économique. Ce dynamisme instaure un cercle vertueux, où l'emploi, l'accumulation d'un vivier de main d'œuvre qualifiée et le bien-être général se renforcent mutuellement, plaçant ces territoires parmi les plus prisés. Au final, sept métropoles médaillées sur douze se classent dans le top 3 de cet item.

Les métropoles en tête de classement excellent également en matière de **« mobilité locale et mobilités douces »**. La capacité d'un territoire à offrir des solutions de transport pratiques, à limiter la congestion routière et à encourager les mobilités douces le rend plus attractif pour les résidents et les entreprises ; pour ces dernières, si certaines y voient un avantage en terme

de politique RSE, la plupart interprète de meilleures conditions de déplacements comme un facteur positif susceptible d'élargir leur bassin de main d'œuvre. **Lyon, Toulouse** et **Grenoble**, par exemple, investissent considérablement dans les transports collectifs en site propre et/ou dans les réseaux de pistes cyclables, facilitant les déplacements quotidiens et renforçant leur accessibilité.

Enfin, les **« aménités et équipements urbains »** prennent toute leur importance. Favoriser un cadre de vie de qualité, une offre culturelle renouvelée et étoffée, ou encore, des solutions de garde à destination des jeunes parents permet aux métropoles de fidéliser leurs résidents. **Bordeaux, Montpellier** et **Angers** se distinguent également par un ratio élevé de dépenses d'équipements par habitant, traduisant souvent un effort d'investissement important (transports, équipements scolaires, culturels, sportifs, etc.) et/ou une politique volontariste de développement urbain. Ainsi, sept métropoles médaillées sur douze se classent dans le top 3 de cet item.

Fait notable, aucun des items relevant de la thématique **« Vitalité économique »** ne s'impose parmi les critères les plus partagés par l'ensemble des métropoles classées. S'ils n'en demeurent pas moins essentiels – notamment l'emploi cadre et la taille du marché de l'emploi – ce constat souligne que l'attractivité d'un territoire ne saurait se résumer à ses seules performances économiques. Elle repose avant tout sur la capacité à structurer un écosystème favorable au dynamisme démographique, lequel enclenche ensuite un cercle vertueux au service de l'économie locale, souvent par le prisme de l'emploi. Pour parfaire cet équilibre, l'assurance d'un cadre de vie de qualité, conjuguée à des solutions de mobilité efficaces, apparaît comme la combinaison gagnante pour hisser durablement une métropole sur le podium.

Attractivité : quels défis pour les villes médaillées ?

Les villes occupant les premières places du classement, malgré une attractivité avérée sur de nombreux critères, demeurent perfectibles. L'analyse met en lumière certains indicateurs de fragilité susceptibles de constituer des freins à leur développement ou d'en tempérer la dynamique.

Le **coût du logement** s'impose comme l'un des principaux leviers d'amélioration, régulièrement mis en évidence pour plusieurs villes en tête du classement. En effet, c'est bien souvent là que se cristallise le revers de la médaille d'une forte attractivité territoriale. Les bons résultats de ces villes, conjugués à une crise du logement qui frappe la plupart des grandes villes et des littoraux français, viennent stimuler à la hausse, et sur le long terme, les loyers et prix de vente. Ainsi, **Lyon, Montpellier, Rennes, Angers** et **Bayonne** n'occupent que les trois dernières places de leur classement sur cet item. Seules **Toulouse** et **Grenoble** échappent à cette tendance et bénéficient d'un coût du logement relativement modéré, chacune dans leurs catégories respectives.

La **capacité d'accueil des entreprises et les coûts d'implantation** constituent également des facteurs de fragilité pour certaines métropoles ou agglomérations pourtant bien classées. **Toulouse**, bien que toujours aussi attractive, reste pénalisée par la faiblesse de l'offre disponible de bureaux neufs, limitant sa capacité à offrir rapidement des environnements de travail modernes pour les entreprises désireuses de s'implanter ou se développer. **La Rochelle**, dans sa catégorie, souffre quant à elle, de loyers de bureaux relativement élevés, et de capacités limitées pour accueillir des activités industrielles, ce qui pourrait freiner son potentiel d'attractivité économique à long terme.

Enfin l'item **Innovation & transition verte** représente un autre défi pour certaines villes. **Reims, Dijon, Bayonne** et **Poitiers**, par exemple, affichent, à l'échelle départementale, de faibles investissements privés dans les filières vertes, un frein pour leur positionnement sur des secteurs d'avenir fortement valorisés par les entreprises.

Ces points de vulnérabilité, sans effacer les forces des villes concernées, illustrent la nécessité, y compris pour les territoires les plus performants, de poursuivre leurs efforts d'adaptation afin de sécuriser leur position dans la durée. Leur traitement constituerait un levier supplémentaire de consolidation de l'attractivité.

Nombre d'arrivées en trio de tête sur l'un des 14 items analysés

Par métropole ou agglomération : Très grandes métropoles, Grandes métropoles, Métropoles de taille intermédiaire, Agglomérations de taille moyenne



TOULOUSE : 11

Clé de Lecture : Toulouse est présente dans le top 3 de sa catégorie (Très grandes métropoles) 11 fois sur les 14 items du classement.

LYON : 10

BORDEAUX : 7

MARSEILLE-AIX : 5

LILLE : 5

NANTES : 4

GRENOBLE : 7

STRASBOURG : 6

NICE : 6

RENNES : 5

MONTPELLIER : 4

ROUEN : 4

TOURS : 4

NANCY : 4

CLERMONT-FERRAND : 1

TOULON : 1

CAEN : 6

REIMS : 5

DIJON : 4

ANGERS : 3

METZ : 3

BREST : 3

LE HAVRE : 3

LENS-LIÉVIN : 3

LIMOGES : 3

AMIENS : 2

VALENCIENNES : 2

AVIGNON : 2

NÎMES : 1

ORLÉANS : 1

SAINT-ÉTIENNE : 1

LE MANS : 0

BAYONNE : 5

POITIERS : 4

LA ROCHELLE : 4

BEAUVAIS : 4

VANNES : 4

BLOIS : 3

COMPIÈGNE : 3

VALENCE : 3

DOUAI : 3

CHALON-SUR-SAÔNE : 2

LORIENT : 2

NIORT : 1

LAVAL : 1

BOURGES : 1

CHARTRES : 1

SAINT-QUENTIN : 1

LA ROCHE-SUR-YON : 0

ANGOULÊME : 0

3.3

Classements détaillés des 50 métropoles et agglomérations

Très grandes métropoles



Toulouse



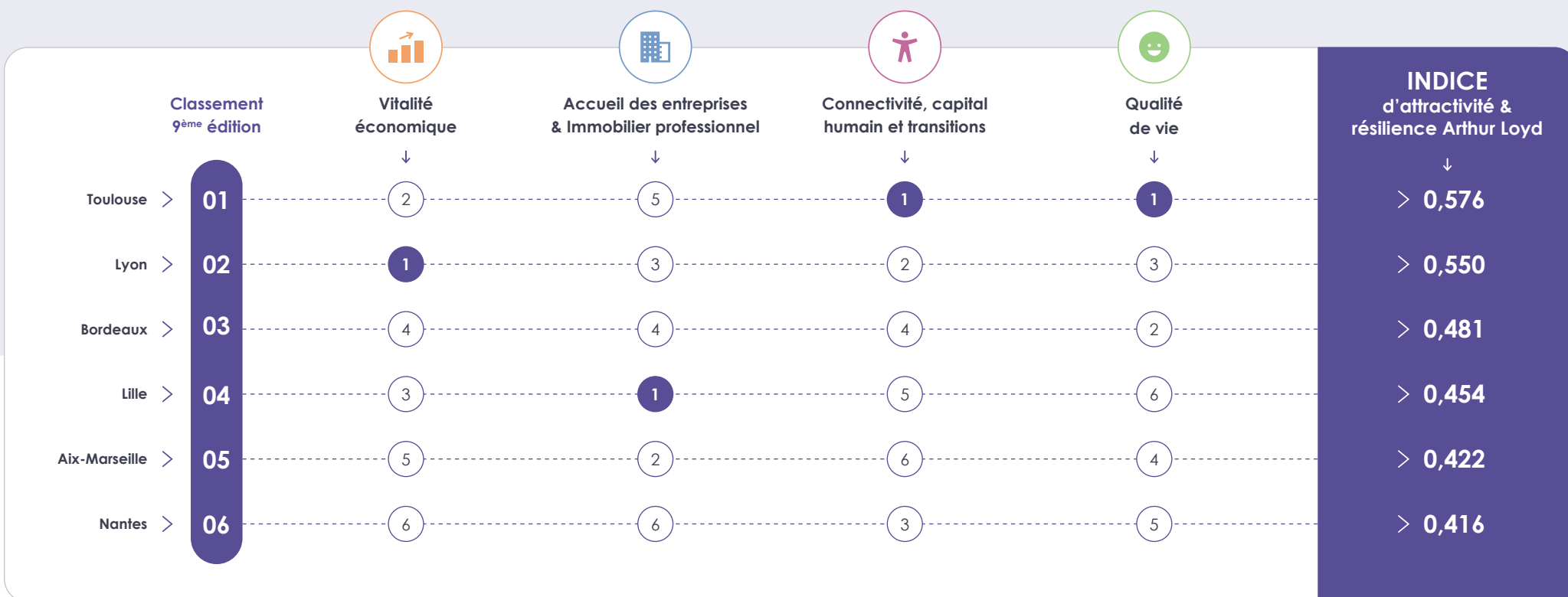
Lyon



Bordeaux

Le Classement

Très grandes métropoles



Très grandes métropoles

1^{er}

Toulouse

→ Toulouse, propulsée vers les étoiles

La Ville Rose revêt sa parure d'or ! A nouveau cette année, Toulouse s'impose comme métropole la plus attractive de sa catégorie.

Arrivée première des thématiques « Connectivité, capital humain et transitions » et « Qualité de vie », Toulouse persiste et signe. Le fort rayonnement international, les ambitions locales en faveur des filières d'innovation et de transition écologique, le réseau cyclable et de transport en commun dense et les nombreuses aménités sont autant de facteurs qui permettent à la capitale occitane de creuser l'écart avec ses rivales. Et cette dynamique ne devrait pas s'essouffler ! La construction de la ligne de métro C se poursuit et les projets de verdissement urbain se multiplient. La métropole parvient encore à renforcer son attractivité avec un coût du logement qui reste relativement maîtrisé.

Par ailleurs, l'excellent dynamisme démographique – en particulier des jeunes âgés de 15 à 29 ans –, le niveau élevé de diplômés, et l'offre variée en enseignement supérieur, permettent à la Ville Rose de capitaliser sur ses talents et d'afficher un score à nouveau exemplaire en « Vitalité économique ». Cette année, Toulouse remporte la deuxième place et talonne le mastodonte Lyonnais.

Première sur l'item des ressources économiques, Toulouse peut se vanter de son climat d'affaires robuste. Sa recette gagnante ? Le réseau dense des grandes entreprises (Airbus et le secteur aéronautique en tête) et la part importante des emplois dans les Activités Métropolitaines Supérieures. Le bon dynamisme de création d'entreprises vient encore amplifier ces résultats positifs. En revanche, la dynamique de l'emploi est plus contenue : le taux de chômage et la structure de l'emploi n'évoluent que très peu. Mais a-t-on encore besoin de croître lorsque l'on a atteint le sommet ?

Toulouse pourrait encore renforcer sa position sur le volet « Accueil des entreprises et immobilier professionnel », sur laquelle la métropole se classe en avant dernière position. Une certaine volatilité de la demande placée de bureaux, le faible niveau de futurs projets tertiaires et logistiques structurants, et la faible dotation en espaces de coworking viennent tempérer le score de la Cité des Violettes. La toute récente validation du projet de la Tour Occitanie (150 m de haut pour 40 étages) aux abords de la gare, devrait répondre, à horizon fin 2029, à une partie des besoins en surfaces de bureaux.

1^{er}

Ressources économiques

4^{ème}

Résilience & croissance économique

3^{ème}

Performances du marché Immobilier professionnel

6^{ème}

Accueil des entreprises & coûts d'implantation

1^{er}

Dynamisme démographique & présence de talents

2^{ème}

Ouverture à l'international

2^{ème}

Innovation & transition verte

4^{ème}

Transports nationaux & bornes de recharge

2^{ème}

Mobilité locale & mobilités douces

2^{ème}

Environnement & risques climatiques

2^{ème}

Aménités & équipements urbains

1^{er}

Enseignement supérieur

1^{er}

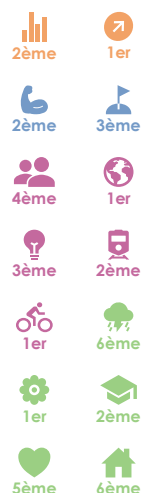
Santé & sécurité

1^{er}

Coût du logement



↓
2^{ème} - Lyon



Lyon s'accroche à ses deux collines

Pour la troisième année consécutive Lyon conserve la deuxième place, bien décidée à ne pas céder une once de terrain à ses concurrentes.

La Ville des Lumières reste incontestablement une économie régionale de premier ordre. Arrivée première en matière de « Vitalité économique », Lyon peut s'appuyer sur un bassin d'emploi solide et un tissu entrepreneurial dense. Son taux de chômage, parmi les plus bas de sa catégorie, illustre la bonne tenue du marché du travail. Loin de se reposer sur ses acquis, la métropole se classe également première dans l'item « Résilience & croissance économique », grâce notamment à la dynamique de l'emploi privé et au développement des Activités Métropolitaines Supérieures.

Depuis plusieurs années, Lyon occupe la 2^{ème} place dans la catégorie « Connectivité, capital humain et transitions ». Parmi ses points forts figurent une ouverture internationale remarquable (aéroport, accueil d'étudiants étrangers, capacité hôtelière, etc.) ainsi qu'un réseau de transports en commun et de mobilités douces à la fois dense et efficient. Le projet de nouvelle passerelle cycliste et piétonne, qui devrait relier en 2030 le sud de Lyon à La Mulatière, offrira de nouvelles possibilités de déplacement. La forte fréquentation de ses gares renforce encore cette position. La capitale des Gaules progresse également sur l'item « Innovation & transition verte », notamment grâce, à l'échelle départementale, à un bon niveau d'investissement dans les filières vertes et à un nombre élevé de dépôts de brevets.

Prise en étau, la métropole se place en troisième position de la catégorie « Accueil des entreprises et immobilier professionnel ». Les bons niveaux de demande placée de bureaux – en particulier sur le segment du neuf – sont toutefois contrebalancés par la difficulté à faire émerger des sites industriels et des projets logistiques dans le département du Rhône. En « Qualité de vie », le constat est similaire : Lyon occupe la 3^{ème} marche du podium. Son offre étoffée en enseignement supérieur et son niveau d'aménités et équipements exceptionnel lui permettent toutefois de gagner deux places par rapport à la précédente édition. En revanche, le coût du logement demeure très élevé, et ce en dépit d'une évolution des valeurs plus favorable aux ménages que dans la plupart des métropoles rivales au cours des dernières années.

Bordeaux fait résonner sa Grosse cloche

Bordeaux bronze et campe fermement – et fièrement – sur la 3^{ème} place du podium des Très Grandes Métropoles. Cette année, c'est la thématique « Qualité de vie » qui lui permet de faire la différence !

La capitale girondine se hisse à la deuxième place sur le thème de la « Qualité de vie ». Forte d'atouts environnementaux remarquables – pollution atmosphérique relativement maîtrisée, importante couverture forestière à l'échelle départementale et démarche avancée en matière de sobriété foncière – la métropole bénéficie également du ratio de dépenses d'équipements publics par habitant le plus élevé de sa catégorie. L'accès à la culture y est de qualité, comme en témoigne le nombre de bibliothèques, de cinémas et de salles de théâtre. En revanche, le coût du logement, particulièrement élevé, constitue l'un des principaux freins à l'attractivité du territoire.

A propos des autres thématiques, le bilan apparaît plus nuancé et Bordeaux se place systématiquement en quatrième position. Qu'elle se rassure toutefois : la ville sait encore séduire les entreprises ! Son bon ratio d'offre neuve de bureaux, associé à des loyers tertiaires globalement cohérents, et à une offre solide d'espaces de coworking, lui permet de répondre à une partie des besoins des acteurs économiques. En revanche, les faibles performances du marché immobilier tertiaire ont empêché Bordeaux de monter sur le podium de la thématique « Accueil des entreprises & immobilier professionnel ».

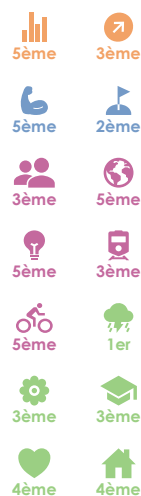
Le paysage économique métropolitain révèle par ailleurs une économie locale affectée par le ralentissement de la croissance, notamment en termes de créations d'emplois. En complément, la part des emplois cadres reste limitée, tout comme la présence d'établissements de plus de 500 salariés et celle des Activités Métropolitaines Supérieures, en dépit de la présence de filières d'excellence telles que le numérique, l'aéronautique de Défense, ou encore, l'industrie de la santé. Seul le tissu entrepreneurial permet à la métropole de conserver sa quatrième place en matière de « Vitalité économique ».

Sur le plan « Connectivité, capital humain et transitions », la forte croissance démographique de Bordeaux et sa bonne connexion à Paris et aux grandes métropoles françaises compensent en partie une desserte européenne parfois peu aisée. Pour renforcer son positionnement, la capitale girondine pourrait adopter des politiques volontaristes en faveur de l'investissement dans les filières du développement durable. Une telle stratégie permettrait d'enclencher un cercle vertueux et d'améliorer sa performance sur l'item « innovation ». Actuellement, le niveau de dépôt de brevets ainsi que la part des cadres travaillant en recherche et développement figurent parmi les plus bas de sa catégorie.

Le principal défi de la métropole concerne toutefois son réseau de transports en commun : trop peu dense en ce qui concerne les transports en site propre et faiblement utilisé (faible usage des transports en commun dans les déplacements domicile-travail), alors même que la congestion routière est particulièrement élevée. L'inauguration des lignes de tram E et F, ainsi que la mise en service de la ligne de bus express H en décembre dernier, devraient néanmoins lui permettre de progresser. Rendez-vous l'année prochaine pour en mesurer les effets !



↓
3^{ème} - Bordeaux



Grandes métropoles



↓
Montpellier



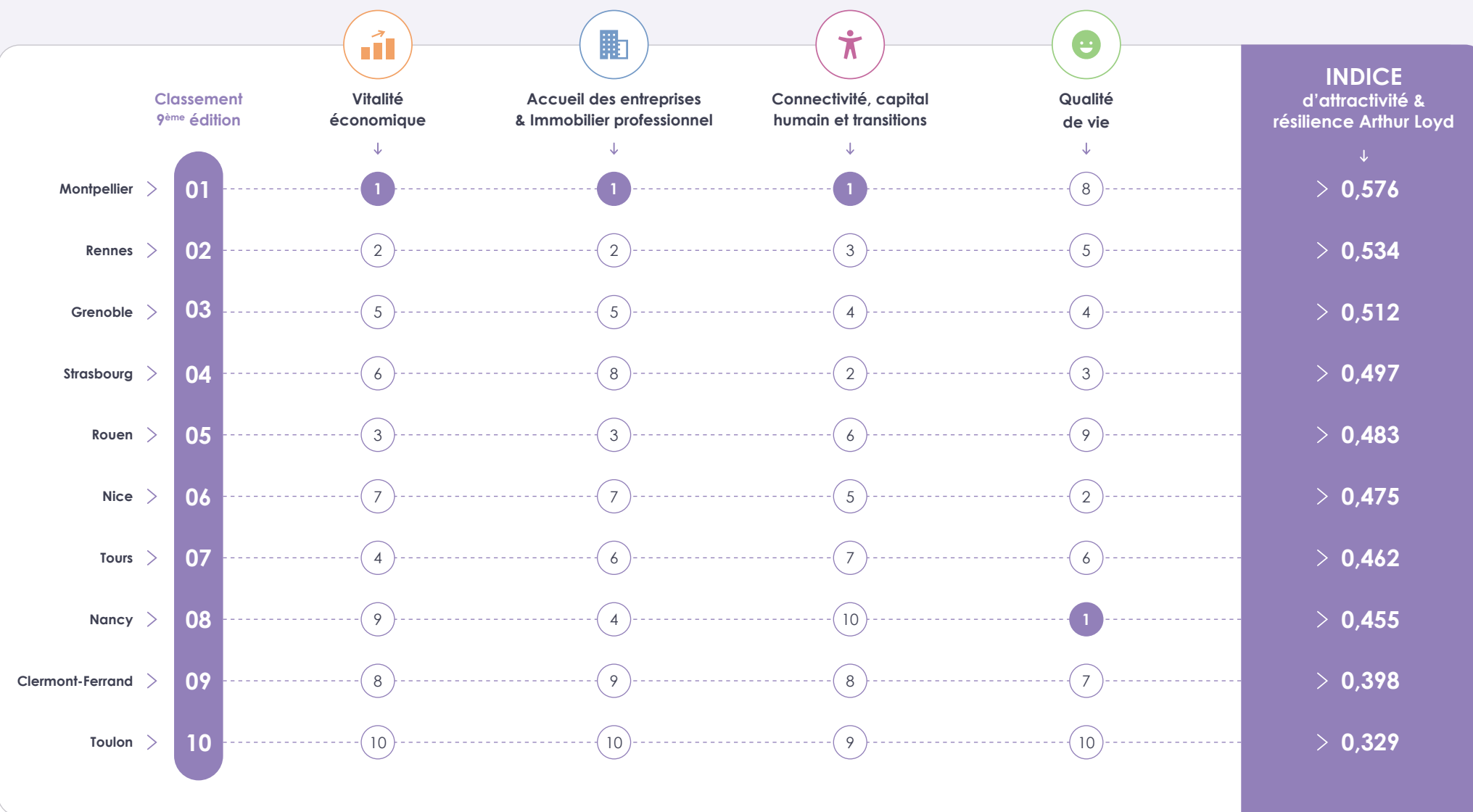
↓
Rennes



↓
Grenoble

Le Classement

Grandes métropoles



Grandes métropoles

1^{er}

Montpellier

→ Montpellier ne joue pas la comédie

Après deux années en deuxième position, Montpellier retrouve la première place du podium des grandes métropoles, et creuse plus que jamais l'écart avec ses rivaux !

Carton plein pour Montpellier, qui décroche la médaille d'or dans trois des quatre thématiques ! Le bas blesse toutefois dans la catégorie « Qualité de vie », où la ville recule à la 8^{ème} place. En cause, notamment, un coût du logement relativement élevé. Autre point de vigilance, les risques liés au réchauffement climatique ou environnementaux - en particulier les feux de forêt et la pollution atmosphérique. Ces éléments - parfois inéluctables - impactent les résultats, mais la Métropole pourrait regagner quelques points en renforçant d'autres leviers : son offre d'enseignement supérieur et en développant davantage ses aménités pour les résidents.

Mais n'est-ce pas, finalement, le revers de la médaille ? La capitale de l'ex-Région Languedoc-Roussillon brille particulièrement dans la thématique « Vitalité économique ». Un bassin d'emploi dynamique, une forte proportion de cadres et de nombreuses créations d'entreprises ont propulsé Montpellier de la 4^{ème} à la 1^{ère} place. L'ambition de la ville de se positionner comme un pôle de référence en médecine du futur, notamment sous l'impulsion de MedVallée, qui favorise tout un

écosystème sous-jacent, devraient à terme renforcer encore sa puissance économique et industrielle, en France comme à l'international.

Montpellier confirme une nouvelle fois sa capacité à répondre aux besoins des entreprises en matière d'immobilier tertiaire. La Métropole signe une année 2024 particulièrement dynamique en termes de demande placée, affichant des performances largement supérieures à celles de ses concurrentes. Parmi les implantations emblématiques figurent la Montpellier Business School (28 000 m²) et Engie (4 000 m²), toutes deux situées dans le quartier Cambacérès, qui finalise sa transformation en un pôle tertiaire pleinement intégré. Cette intégration a été renforcée par l'extension de la ligne de tramway 1, reliant désormais la gare TGV au centre-ville. Son inauguration en octobre 2025, conjuguée à la mise en service de la nouvelle ligne 5 du tramway, permet à Montpellier de passer de la 7^{ème} à la 5^{ème} place en « mobilité locale et mobilités douces ».

Mais c'est surtout grâce à son dynamisme démographique exceptionnel que la Métropole décroche la « médaille d'or » dans la thématique « Connectivité, capital humain et transitions ». Montpellier se distingue également, à l'échelle départementale, par une forte capacité de production d'énergie renouvelable et par d'importantes annonces d'investissements dans les filières vertes. Enfin, la présence de l'aéroport international, ainsi qu'une connexion ferroviaire aisée - grâce à la présence de deux gares TGV - aux grandes métropoles régionales, assurent à Montpellier un rayonnement particulièrement courtisé.

5^{ème}

Ressources économiques

2^{ème}

Résilience & croissance économique

1^{er}

Performances du marché Immobilier professionnel

7^{ème}

Accueil des entreprises & coûts d'implantation

1^{er}

Dynamisme démographique & présence de talents

4^{ème}

Ouverture à l'international

3^{ème}

Innovation & transition verte

4^{ème}

Transports nationaux & bornes de recharge

5^{ème}

Mobilité locale & mobilités douces

9^{ème}

Environnement & risques climatiques

6^{ème}

Aménités & équipements urbains

6^{ème}

Enseignement supérieur

5^{ème}

Santé & sécurité

8^{ème}

Coût du logement



2^{ème} - Rennes



Yec'hed mat, Rennes !

Après avoir décroché la médaille d'or, Rennes ne démérite pas et s'empare désormais de l'argent. La capitale bretonne peut s'appuyer sur ses performances économiques exceptionnelles pour asseoir son attractivité.

Rennes talonne Montpellier et se hisse en 2^{ème} position des thématiques « Vitalité économique » et « Accueil des entreprises et immobilier professionnel ». Et pour cause : la taille du marché de l'emploi ferait rêver plus d'une concurrente ! La présence marquée de très grandes entreprises, un taux de chômage contenu – le plus bas de sa catégorie – à 6,1 %, ainsi qu'une part importante de cadres et d'Activités Métropolitaines Supérieures confèrent à Rennes une attractivité économique difficilement égalable. Concernant l'accueil des entreprises, la métropole peut se prévaloir de bons niveaux de demande placée tertiaire, même si elle gagnerait à proposer davantage de surfaces neuves. On y observe toutefois des difficultés de recrutement plus marquées qu'ailleurs.

Sur le volet « Connectivité, capital humain et transitions », Rennes décroche la 3^{ème} place du podium. Ses atouts ? Une croissance démographique vive, notamment chez les 15-29 ans, ainsi qu'une hausse du nombre de diplômés, qui viendront, à terme, renforcer le marché de l'emploi métropolitain. Autre facteur d'attractivité : une politique volontariste en faveur de mobilités variées et décarbonées. La métropole dispose d'une offre de transports en commun dense, d'un réseau cyclable de bon niveau et s'impose comme la ville la moins embouteillée de sa catégorie, une véritable performance. Loin de se reposer sur ses acquis, Rennes prépare de nouveaux projets, dont le « trambus », présenté comme une troisième ligne de métro. Par ailleurs, l'Ille-et-Vilaine a nettement accru sa capacité de production d'énergies renouvelables et continue d'attirer des investissements dans les filières vertes. Portée par cette dynamique, la capitale régionale compte une proportion notable de cadres de la recherche. Rennes s'est également dotée de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui fixe des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre : -42 % d'ici 2030 et -91 % d'ici 2050 par rapport à 2019.

Le tableau est en revanche moins favorable pour la « Qualité de vie », où Rennes recule de la 2^{ème} à la 5^{ème} place. La principale explication réside dans le coût du logement, nettement moins attractif que dans la majorité des métropoles concurrentes. Si l'offre d'enseignement supérieur et la richesse des équipements culturels (bibliothèques, cinémas, théâtres) restent solides, la métropole gagnerait à augmenter ses dépenses d'équipements publics et à renforcer sa politique d'accueil de médecins généralistes et spécialistes, afin de mieux rivaliser avec les autres territoires.



3^{ème} - Grenoble



Ne cherchons pas de noix à Grenoble

Après être tombée au pied du podium lors de la précédente édition, Grenoble retrouve ses lettres de noblesse et s'empare de la médaille de bronze. Quelques items bien travaillés lui permettent cette année de faire la différence.

Grenoble ne figure sur aucun podium des quatre grandes thématiques : elle se classe 4^{ème} en « Connectivité, capital humain et transitions » ainsi qu'en « Qualité de vie » et en 5^{ème} position en « Vitalité économique » et « Accueil des entreprises et Immobilier professionnel ». Pourtant, certains items lui ont permis de passer d'une position médiane à une troisième marche de podium.

Parmi ses principaux atouts figurent un marché de l'emploi particulièrement dynamique, soutenu par un nombre important d'établissements de plus de 500 salariés, une forte proportion de cadres et d'Activités Métropolitaines Supérieures, qui accroît la masse salariale du territoire grenoblois, le tout associé à un taux de chômage maîtrisé (6,2 %). La métropole se distingue également en arrivant première sur l'item « Innovation et transition verte », un résultat guère surprenant compte tenu de la spécialisation historique du territoire pour l'industrie de pointe et la présence de nombreux laboratoires de R&D qui permettent à Grenoble d'obtenir le meilleur score des Grandes Métropoles pour les dépôts de brevets.

Sur le plan des mobilités, Grenoble bénéficie d'un réseau de transports en commun performant, lui permettant d'afficher l'un des meilleurs taux de déplacements domicile-travail en transports en commun de sa catégorie. À cela s'ajoute une offre cyclable de qualité, offrant une alternative de mobilité décarbonée et contribuant à contenir la congestion routière. Enfin, un coût du logement globalement plus accessible que dans les métropoles concurrentes renforce l'attractivité résidentielle du territoire.

Le bilan apparaît en revanche plus contrasté sur les volets « Santé et sécurité », « Résilience et croissance économique » et « Transports nationaux et bornes de recharge », où Grenoble se situe en bas de classement. Des marges de progression existent notamment en soutenant davantage le tissu entrepreneurial, en renforçant la couverture du département en bornes électriques, ou encore, en renforçant la sécurité. Enfin, la dynamique démographique demeure modérée. Une consolidation de l'offre d'enseignement supérieur – domaine dans lequel Grenoble se classe 7^{ème} – pourrait constituer un premier levier pour favoriser le renouvellement et l'attractivité démographique du territoire.

Métropoles intermédiaires



Angers



Dijon



Reims

Le Classement

Métropoles intermédiaires

						
	Classement 9 ^{ème} édition	Vitalité économique	Accueil des entreprises & Immobilier professionnel	Connectivité, capital humain et transitions	Qualité de vie	INDICE d'attractivité & résilience Arthur Loyd
		↓	↓	↓	↓	↓
Angers >	01	3	1	4	6	> 0,551
Dijon >	02	6	4	3	3	> 0,512
Reims >	03	7	3	8	2	> 0,502
Metz >	04	9	2	1	7	> 0,500
Caen >	05	2	12	2	5	> 0,496
Brest >	06	1	10	9	11	> 0,455
Amiens >	07	10	11	7	4	> 0,441
Nîmes >	08	14	6	5	10	> 0,439
Le Havre >	09	4	7	14	12	> 0,435
Valenciennes >	10	12	5	13	8	> 0,426
Orléans >	11	5	14	6	14	> 0,422
Saint-Étienne >	12	13	9	12	9	> 0,416
Le Mans >	13	8	15	10	13	> 0,395
Avignon >	14	15	8	11	15	> 0,383
Lens-Liévin >	15	11	13	15	16	> 0,351
Limoges >	16	16	16	16	1	> 0,349

Métropoles intermédiaires

1^{er}

Angers

→ Angers, forteresse imprenable !

Après un recul temporaire à la 3^{ème} place l'édition précédente, Angers retrouve son siège historique, en première position. La métropole creuse l'écart avec ses rivaux.

Les performances d'Angers se révèlent une nouvelle fois remarquables, particulièrement sur la thématique « Accueil des entreprises et immobilier professionnel », où la métropole se hisse à la 1^{ère} place du classement. La solidité du marché de l'immobilier tertiaire constitue l'un de ses principaux atouts, comme en témoignent des niveaux soutenus de demande placée, en particulier sur le segment du neuf grâce à une politique volontariste consistant à créer des secteurs d'affaires de centralité avec les nouvelles zones « Cours Saint-Laud » et « Quai Saint-Serge ». Des marges de progression subsistent néanmoins à une plus grande échelle, notamment en ce qui concerne les capacités d'accueil des activités industrielles et logistiques.

Sur le volet « Vitalité économique », Angers s'impose en 3^{ème} position. Si la présence d'entreprises de plus de 500 salariés y est moins marquée que dans certaines métropoles concurrentes, la taille du marché de l'emploi, la forte proportion de cadres et la présence significative d'Activités Métropolitaines Supérieures confèrent au territoire une attractivité

économique solide et reconnue. Ces performances s'inscrivent dans une dynamique d'ensemble favorable, portée notamment par l'évolution positive du PIB régional et du climat des affaires.

Autre facteur différenciant : le dynamisme démographique, peu égalé parmi les métropoles comparables, porté en particulier par la croissance des 15-29 ans et par le niveau élevé de diplômés. Le bilan apparaît toutefois plus contrasté sur l'ensemble des autres indicateurs de la thématique « Connectivité, capital humain et transitions », ce qui positionne la métropole angevine à la 4^{ème} place de cette catégorie. Si les solutions de mobilités locales, la faible congestion du réseau routier et les bons niveaux de fréquentation de la gare Saint-Laud constituent de réels atouts, une ouverture internationale encore limitée freine partiellement l'attractivité du territoire. À cet égard, la mobilisation de 15 millions d'euros pour la requalification des abords du Château devrait contribuer à renforcer son attractivité touristique.

Enfin, le niveau élevé des dépenses d'équipements, une offre d'enseignement supérieur plutôt complète et un indice de sécurité satisfaisant permettent à Angers de proposer un cadre de vie de qualité. En revanche, un coût du logement supérieur à celui de ses concurrentes pénalise ses performances et relègue la préfecture du Maine-et-Loire à la 6^{ème} position de la thématique « Qualité de vie ».

8^{ème}

Ressources économiques

4^{ème}

Résilience & croissance économique

1^{er}

Performances du marché Immobilier professionnel

11^{ème}

Accueil des entreprises & coûts d'implantation

1^{er}

Dynamisme démographique & présence de talents

16^{ème}

Ouverture à l'international

4^{ème}

Innovation & transition verte

6^{ème}

Transports nationaux & bornes de recharge

6^{ème}

Mobilité locale & mobilités douces

6^{ème}

Environnement & risques climatiques

5^{ème}

Aménités & équipements urbains

3^{ème}

Enseignement supérieur

4^{ème}

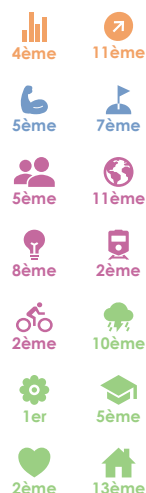
Santé & sécurité

16^{ème}

Coût du logement



↓
2^{ème} - Dijon



L'escargot n'est pas Dijon !

Après avoir occupé la première marche du podium, Dijon cède sa place à Angers et campe sur l'excellente deuxième position. Sa qualité de vie remarquable continue d'attirer habitants comme visiteurs. La métropole a su transformer ses atouts historiques en véritables leviers d'attractivité.

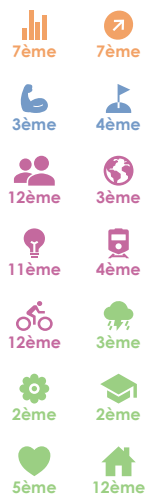
Dotation importante en équipements culturels, hauts lieux de la gastronomie, universités et écoles réputées, accès aux professionnels de santé relativement plus aisé : autant d'atouts qui forgent l'identité de la capitale bourguignonne et lui confèrent ses lettres de noblesse. Si ces critères renforcent indéniablement son attractivité, le coût élevé du logement – parmi les plus hauts des agglomérations concurrentes – pénalise toutefois les résultats de la métropole. Ainsi, après avoir occupé la première place trois années consécutives, Dijon se contente désormais de la 3^{ème} place dans la thématique « Qualité de vie ».

Également classée 3^{ème} en « Connectivité, capital humain et transitions », Dijon a su capitaliser sur ses talents. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur y est conséquent, tout comme la part des cadres de recherche. En matière de mobilité et connectivité, le bilan est également positif, comme en témoignent les bons niveaux de fréquentation de la gare TGV, l'usage accru des transports en commun pour les déplacements domicile-travail et, plus largement, le maillage, le calibrage et la diversité des transports collectifs dijonnais. En dépit d'une réputation internationale qui n'est plus à démontrer et du ratio de chambres d'hôtel par habitant le plus élevé de sa catégorie, Dijon demeure toutefois en milieu de classement sur l'item « Ouverture à l'international ». La métropole pourrait ainsi gagner quelques places en renforçant ses capacités d'accueil d'étudiants étrangers. Le lancement, en janvier 2025, de la marque « Nous sommes Dijon Bourgogne », visant à fédérer les acteurs locaux et à promouvoir l'image du territoire à l'international – notamment lors de l'Exposition Universelle d'Osaka – devrait lui offrir un coup de projecteur supplémentaire.

Sur le plan économique, Dijon peut s'appuyer sur un bassin d'emploi salarié solide, porté par une forte présence des emplois cadres et d'Activités Métropolitaines Supérieures, se traduisant par un taux de chômage inférieur à la moyenne des métropoles de taille intermédiaire. Pour améliorer encore ses performances, la métropole pourrait renforcer son soutien à la création d'entreprises. Enfin, en matière d'accueil des entreprises, Dijon affiche un volume de demande placée de bureaux satisfaisant. Une vigilance s'impose néanmoins face à l'insuffisance de l'offre de bureaux neufs, susceptible de freiner cette dynamique favorable.



↓
3^{ème} - Reims



Reims couronnée !

Reims décroche la médaille de bronze cette année ! Une performance remarquable, avec un bond de trois places au classement, portée par une combinaison de facteurs.

Reims, talonnée de très près par Metz cette année, s'installe de nouveau sur le podium des métropoles de taille intermédiaire. Elle doit cette performance à de solides résultats en « Qualité de vie » et en « Accueil des entreprises et immobilier professionnel », où la métropole se hisse respectivement aux 2^{ème} et 3^{ème} places. Risques climatiques relativement limités, offre d'enseignement supérieur variée et qualitative, niveau d'aménités très satisfaisant – marqué par un ratio élevé de dépenses d'équipements publics, une meilleure dotation en crèches que ses rivales et une offre gastronomique soutenue : Reims signe un quasi sans-faute en matière de cadre de vie. Le projet de transformation des berges de Reims viendra encore renforcer l'image de la métropole. Par ailleurs, les bons volumes de demande placée en immobilier tertiaire, conjugués à des difficultés de recrutement relativement faibles pour les employeurs, renforcent indéniablement son attractivité.

Le tissu entrepreneurial et le dynamisme de croissance des Activités Métropolitaines Supérieures influencent positivement l'économie locale. La métropole reste toutefois pénalisée par un taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne de sa catégorie (8,2 % contre 8,0 %), qui évolue peu, ainsi que par une présence plus limitée de grands donneurs d'ordres. L'évolution globale demeure néanmoins positive : Reims se classe cette année 7^{ème} en « Vitalité économique », gagnant trois places par rapport à 2024 et cinq par rapport à 2023.

Le bilan apparaît plus contrasté sur le volet « Connectivité, capital humain et transitions ». En cause, des évolutions démographiques peu dynamiques et une difficulté à enclencher une véritable spirale vertueuse en faveur de l'innovation : les projets d'investissement dans les filières vertes y demeurent peu nombreux, tout comme la présence insuffisante d'emploi cadres de recherche et le nombre de brevets déposés. Par ailleurs, une marge d'amélioration des solutions locales de mobilités décarbonée reste possible. Reims compense toutefois par une ouverture internationale marquée ainsi que par ses liaisons ferroviaires facilitées avec Paris et les grandes villes françaises grâce à la LGV Est. Ces atouts lui permettent d'occuper la 8^{ème} position de la thématique. Enfin, la reconquête urbaine et la transformation de plusieurs friches industrielles en ensembles mixtes, notamment dans le secteur « Port Colbert », limitant la mobilisation de terres non artificialisées, devraient permettre à la métropole rémoise de gagner des points à l'avenir.

Agglomérations de **taille moyenne**



↓
Bayonne



↓
Poitiers



↓
La Rochelle

Le Classement

Agglomérations de taille moyenne

						
	Classement 9 ^{ème} édition	Vitalité économique	Accueil des entreprises & Immobilier professionnel	Connectivité, capital humain et transitions	Qualité de vie	INDICE d'attractivité & résilience Arthur Loyd
		↓	↓	↓	↓	↓
Bayonne >	01	11	8	1	1	> 0,461
Poitiers >	02	7	4	3	3	> 0,455
La Rochelle >	03	8	6	2	14	> 0,439
Blois >	04	15	1	14	8	> 0,435
Compiègne >	05	4	3	5	16	> 0,434
Valence >	06	16	2	4	13	> 0,429
Niort >	07	3	11	9	6	> 0,426
Beauvais >	08	13	12	7	5	> 0,395
Douai >	09	1	7	10	18	> 0,390
Laval >	10	2	18	13	2	> 0,387
Vannes >	11	12	15	6	10	> 0,386
La Roche-sur-Yon >	12	5	13	12	15	> 0,380
Bourges >	13	9	10	16	7	> 0,379
Chartres >	14	10	16	11	9	> 0,377
Chalon-Sur-Saône >	15	14	5	17	4	> 0,376
Lorient >	16	6	14	8	17	> 0,363
Saint-Quentin >	17	17	9	18	12	> 0,325
Angoulême >	18	18	17	15	11	> 0,321

Agglomérations de **taille moyenne**

1^{er}

Bayonne

→ Le Pays basque fait sa pelote

Et de 3 ! Pour la troisième année consécutive, Bayonne conserve la médaille d'or de sa catégorie, une performance inégalée.

Bayonne prouve de nouveau que ses atouts de séduction lui permettent de distancer ses rivales, en particulier en « Qualité de vie » où Bayonne reste leader incontestée. Et pour cause ! Entre océan et montagne, le Pays basque bénéficie d'un cadre de vie idyllique. En outre, une moindre exposition aux risques liés au réchauffement climatique, un bon niveau d'aménités urbaines, l'offre d'enseignement supérieur conséquente et une offre de soins adaptée convainc ses habitants. Revers de la médaille : le coût du logement est à la fois très élevé et orienté à la hausse. Pour autant, Bayonne écrase toutes ses rivales en matière de dynamisme démographique. Par ailleurs, l'attractivité touristique et l'accueil d'étudiants en mobilité internationale offrent à l'aire urbaine bayonnaise une bonne ouverture par-delà les frontières françaises. Et cette tendance ne devrait pas s'inverser : l'aéroport de Biarritz réalise désormais un tiers de son trafic avec l'étranger et vise près de 40 % en 2025. A l'inverse, Bayonne plonge en dernière

position de l'item « innovation et transition verte », notamment en raison du faible dynamisme cette année des investissements privés, à l'échelle départementale, dans les filières vertes. Qu'à cela ne tienne, Bayonne parvient tout de même à se classer en 1^{ère} de la thématique « Connectivité, capital humain et transitions ».

Une marge de progression est en revanche possible en matière « d'Accueil des entreprises et immobilier professionnel ». Si l'offre en coworking est importante et permet d'attirer des travailleurs d'horizons lointains, la faiblesse de l'offre de bureaux neufs dans le Pays basque et des coûts immobiliers élevés limite les capacités d'implantation et de développement pour les entreprises. Le constat est similaire sur le plan logistique et industriel : les possibilités d'expansion pour ces secteurs d'activité sont limitées.

Mais l'ombre au tableau réside sur le volet « Vitalité économique », malgré une évolution toujours positive de l'emploi salarié et un taux de chômage contenu. La faible présence de grandes entreprises et d'Activités Métropolitaines Supérieures limitent le potentiel de développement économique du territoire à long terme.

11^{ème}

Ressources économiques

7^{ème}

Résilience & croissance économique

6^{ème}

Performances du marché Immobilier professionnel

10^{ème}

Accueil des entreprises & coûts d'implantation

1^{er}

Dynamisme démographique & présence de talents

2^{ème}

Ouverture à l'international

18^{ème}

Innovation & transition verte

9^{ème}

Transports nationaux & bornes de recharge

7^{ème}

Mobilité locale & mobilités douces

1^{er}

Environnement & risques climatiques

1^{er}

Aménités & équipements urbains

2^{ème}

Enseignement supérieur

4^{ème}

Santé & sécurité

17^{ème}

Coût du logement



2^{ème} - Poitiers



Poitiers broie la concurrence

Poitiers conserve sa médaille d'argent cette année. Trois fois classée dans le top 5 des thématiques, l'agglomération consolide ses atouts et joue assurément dans la cour des grandes !

Poitiers peut se targuer de performances remarquables. Cette année, ce sont surtout sa progression et ses bons résultats dans les thématiques « Connectivité, capital humain et transitions » ainsi que « Qualité de vie » – où la ville se hisse à la 3^{ème} place – qui lui permettent de se démarquer. Championne de sa catégorie des connexions ferroviaires avec la capitale et les grandes métropoles françaises, Poitiers s'illustre également par une politique volontariste en matière de mobilités décarbonées, notamment grâce à son réseau de bus Vitalis, ses pistes cyclables et ses dispositifs en matière de covoiturage et de parkings relais P+R. Cette dynamique devrait se poursuivre : Poitiers figure parmi les gares susceptibles d'être desservies par le projet de liaison Bordeaux–Lyon actuellement à l'étude par la SNCF, ce qui permettrait une connexion directe avec Lyon en 3h40. À cela s'ajoutent un dynamisme démographique globalement favorable, une offre d'enseignement supérieur étoffée et une dotation conséquente en équipements culturels (bibliothèques, cinémas et sites patrimoniaux). En revanche, les performances en matière d'« innovation et transition verte » restent en retrait par rapport à celles de ses concurrentes et constituent un axe d'amélioration.

Sur le volet « Accueil des entreprises & immobilier professionnel », Poitiers recule au pied du podium, à la 4^{ème} place. Si le volume global de demande placée demeure dynamique et que l'offre en espaces de coworking est bien calibrée, la faiblesse des surfaces tertiaires neuves disponibles ainsi que les difficultés à accueillir des activités industrielles et logistiques freinent l'attractivité du territoire. Par ailleurs, les tensions en matière de recrutement apparaissent relativement élevées au sein de l'agglomération.

Enfin, Poitiers se situe en milieu de classement concernant la « Vitalité économique ». Dans sa catégorie, l'agglomération peut néanmoins se féliciter de la taille de son bassin d'emploi : la présence de grandes entreprises et la forte proportion de l'emploi cadre, combinées à un taux de chômage relativement contenu, confèrent au territoire un socle économique solide. Toutefois, la dégradation récente de la conjoncture économique nationale commence à « mordre » sur l'économie poitevine, qui enregistre désormais comme certaines de ses rivales un recul global de l'emploi salarié.



3^{ème} - La Rochelle



La Ville Blanche revêt le manteau de bronze

Après avoir chuté au pied du classement, la Rochelle parvient à s'imposer à la 3^{ème} place des agglomérations de taille moyenne les plus attractives

La Rochelle se distingue avant tout sur la thématique « Connectivité, capital humain et transitions », domaine dans lequel elle parvient clairement à faire la différence. Incontestablement, l'agglomération rochelaise attire les populations et bénéficie d'un dynamisme démographique favorable, soutenu notamment par un solde migratoire parmi les plus élevés de France.

Outre la croissance de sa population, l'agglomération bénéficie d'une offre universitaire développée et reconnue, qui renforce l'attractivité du territoire auprès des étudiants. Forte d'un réseau de près de 450 km d'aménagements cyclables, elle se démarque également par les solutions de mobilité décarbonées proposées aux habitants comme aux visiteurs, ainsi que par un niveau de production d'énergies renouvelables significatif au niveau de la Charente-Maritime. Afin de consolider encore cette position, le renforcement du maillage en bornes de recharge pour véhicules électriques constituerait un levier pertinent.

La Rochelle rencontre en revanche davantage de difficultés sur le volet de la « vitalité économique ». Si la taille du marché de l'emploi est conséquente pour la catégorie, la présence de grandes entreprises, tout comme la part des emplois relevant des Activités Métropolitaines Supérieures, demeurent limitées. Les tensions sur le marché du travail y sont par ailleurs assez marquées, avec des difficultés de recrutement plus prononcées qu'ailleurs, ce qui freine l'expression du plein potentiel économique de l'agglomération.

Par ailleurs, le coût du logement, parmi les plus élevés de sa catégorie, pénalise La Rochelle dans le classement relatif à la « Qualité de vie », où elle se situe en bas de tableau. Pour autant, la Rochelle affiche un volontarisme politique local affirmé, comme en témoigne le ratio élevé de dépenses d'équipements. En matière d'accueil des entreprises et d'immobilier professionnel, La Rochelle parvient toutefois à tirer son épingle du jeu grâce à un volume de transactions de bureaux soutenu sur la durée. En revanche, le déficit d'offre tertiaire neuve, conjugué à des capacités limitées pour accueillir des activités industrielles et logistiques, constitue un frein persistant à son attractivité économique.

Enfin, la tenue des Assises de la mer en novembre dernier illustre l'engagement de La Rochelle en faveur du développement d'une filière maritime innovante, durable et structurée. Cet écosystème en construction représente un levier stratégique susceptible d'insuffler une nouvelle dynamique économique et de renforcer durablement l'attractivité de l'agglomération.

3.4

Palmarès 9^{ème} édition par grande thématique

Palmarès 9^{ème} édition par grande thématique du Baromètre Arthur Loyd

Au-delà du classement général ci-avant combinant les 75 indicateurs statistiques, le Baromètre Arthur Loyd permet également d'identifier les métropoles et agglomérations les plus performantes ou vertueuses parmi les 4 grandes thématiques du classement.

Top 3 classement 9^{ème} édition
par grande thématique :



Très grandes métropoles



Grandes métropoles



Métropoles intermédiaires



Agglomérations de taille moyenne



Vitalité économique



- 1^{er} - Lyon
- 2^{ème} - Toulouse
- 3^{ème} - Lille

- 1^{er} - Montpellier
- 2^{ème} - Rennes
- 3^{ème} - Rouen

- 1^{er} - Brest
- 2^{ème} - Caen
- 3^{ème} - Angers

- 1^{er} - Douai
- 2^{ème} - Laval
- 3^{ème} - Niort

Accueil des entreprises et Immobilier professionnel



- 1^{er} - Lille
- 2^{ème} - Aix-Marseille
- 3^{ème} - Lyon

- 1^{er} - Montpellier
- 2^{ème} - Rennes
- 3^{ème} - Rouen

- 1^{er} - Angers
- 2^{ème} - Metz
- 3^{ème} - Reims

- 1^{er} - Blois
- 2^{ème} - Valence
- 3^{ème} - Compiègne

Connectivité, capital humain & transitions



- 1^{er} - Toulouse
- 2^{ème} - Lyon
- 3^{ème} - Nantes

- 1^{er} - Montpellier
- 2^{ème} - Strasbourg
- 3^{ème} - Rennes

- 1^{er} - Metz
- 2^{ème} - Caen
- 3^{ème} - Dijon

- 1^{er} - Bayonne
- 2^{ème} - La Rochelle
- 3^{ème} - Poitiers

Qualité de vie



- 1^{er} - Toulouse
- 2^{ème} - Bordeaux
- 3^{ème} - Lyon

- 1^{er} - Nancy
- 2^{ème} - Nice
- 3^{ème} - Strasbourg

- 1^{er} - Limoges
- 2^{ème} - Reims
- 3^{ème} - Dijon

- 1^{er} - Bayonne
- 2^{ème} - Laval
- 3^{ème} - Poitiers



LE BAROMÈTRE

Attractivité & résilience des métropoles
Transition des territoires

Méthodologie

9^{ème} édition du Baromètre annuel Arthur Loyd, publiée au 1^{er} trimestre 2026

Le périmètre des aires d'attraction, définies par l'INSEE, a été privilégié pour l'analyse du Baromètre Arthur Loyd. Il permet à la fois de dépasser les limites des périmètres administratifs (EPCI) et d'être plus englobant que celui des agglomérations. Les aires d'attraction permettent d'analyser au mieux la réalité des bassins de vie et d'emplois, ainsi que leur rayonnement sur des zones administrativement dissociées mais ayant une réelle incidence sur l'économie locale et le quotidien des habitants. Les données portant sur les investissements dans les filières de transition climatique ont pour origine la base de données de Trendeo, Observatoire de l'investissement en France.

Les données portant sur les évolutions de population dans les territoires sont issues des recensements de l'INSEE.

Le palmarès des métropoles régionales et agglomérations les plus attractives et résilientes, est basé sur l'indice d'attractivité & résilience Arthur Loyd qui correspond à l'analyse de 75 indicateurs statistiques, issus de sources officielles (INSEE, Banque de France, INPI, Observatoire des Territoires, Eurostat, DRIAS, etc.) ou professionnelles à la fiabilité reconnue (Notaires, Yanport, UTP, Trendeo, bases Arthur Loyd, etc.). Ces indicateurs, retenus pour leur pertinence, englobent la plupart des composantes de l'attractivité et la résilience afin de garantir l'impartialité des classements. La méthodologie de l'étude a été dès l'origine élaborée avec l'aide de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole afin d'éviter les écueils de la comparaison de territoires.

Les indicateurs sont réunis selon **4 grandes thématiques** :



Vitalité économique :

ressources économiques + résilience & croissance économique



Accueil des entreprises et immobilier professionnel :

performances du marché immobilier professionnel + accueil des entreprises et coûts d'implantation



Connectivité, capital humain & transitions :

dynamisme démographique & présence de talents + innovation & transition verte + ouverture à l'international + transports nationaux & bornes de recharge + mobilité locale & mobilités douces



Qualité de vie

environnement et risques climatiques + aménités et équipements urbains + coût du logement + enseignement supérieur + santé et sécurité

Aucune pondération n'a été appliquée aux indicateurs. Chaque indicateur est converti en indice composite compris entre 0 et 1, permettant de respecter la distribution des valeurs. L'aire d'attraction ayant le plus faible score obtient 0, celle ayant le score le plus élevé obtient 1. L'agrégation de ces indices par thématique permet de construire **l'Indice d'attractivité & résilience Arthur Loyd**, dont les résultats permettent de déterminer les rangs du palmarès.

50 aires d'attraction régionales sont analysées pour le palmarès, selon 4 grandes catégories d'aires d'attraction pour comparer des ensembles cohérents :

Très grandes métropoles ≥ 1 million d'habitants (hors Paris IDF, considérée comme une Ville monde et donc sans « rivale » possible en France)

Grandes métropoles : 500 000 à 1 million d'habitants

Métropoles intermédiaires : 300 000 à 500 000 habitants

Agglomérations de taille moyenne : 100 000 à 300 000 habitants

Pour l'échelle géographique des indicateurs, c'est donc l'échelle des aires d'attraction qui a été privilégiée autant que possible, mais la donnée territorialisée n'étant pas optimale pour l'ensemble des thèmes abordés, certains indicateurs peuvent porter sur les métropoles administratives, les villes-centre des aires d'attraction, ou encore, l'échelle départementale. Cette dernière reste néanmoins un proxy intéressant, ces aires d'attraction étant le plus souvent les chefs-lieux de leur département.

Arthur Loyd

Études & Recherche



Arthur Loyd Etudes & Recherche est le pôle dédié à la réalisation d'études et analyses permettant de décrypter les tendances des **marchés d'immobilier d'entreprise** en France. Ses travaux de recherche ont notamment permis la mise au point du « Baromètre Arthur Loyd », un rendez-vous annuel au service des **acteurs de l'Attractivité et de la Fabrique de la Ville**.

Expertise & méthodologie :



Innovation

Un pôle dédié à la réalisation d'études et analyses pour décrypter les tendances des marchés d'immobilier d'entreprise en France.



Veille Concurrentielle et Data intelligence

Une conception d'outils de veille et publications sectorielles en s'appuyant sur la richesse des données et l'expertise du réseau AL.



Partenaire Stratégique

Notre équipe intervient dans le cadre de missions de conseil et positionnement stratégique afin de conforter les prises de décision.

Contact :



Cevan TOROSSIAN

Associé, Directeur Études & Recherche

cevan.torossian@arthur-loyd.com

Une offre de services adaptée aux professionnels de l'immobilier et acteurs de la Fabrique de la Ville

Étude de positionnement stratégique

Analyse ad-hoc des marchés d'immobilier d'entreprise, du contexte concurrentiel, et validation du potentiel de commercialisation d'actifs

Abonnement et accès aux données de marché en immobilier logistique

Production de livrables ponctuels et de datas-pack trimestriels portant sur les marchés d'immobilier logistique en France, détaillés jusqu'aux sous-secteurs logistiques et départements

Étude ad-hoc tirée des indicateurs du Baromètre d'attractivité des métropoles

Dashboards et focus détaillés sur les indicateurs statistiques (nous consulter)
Diagnostic permettant d'identifier les forces et axes d'amélioration du territoire

Prise de parole en public

Interventions en tant qu'« expert »
Participation à des tables rondes : marchés d'immobilier d'entreprise, attractivité territoriale, nouveaux modes de travail, etc.

Contact - Arthur Loyd

Recherche / Analyse / Rédaction :



Cevan TOROSSIAN

Associé, Directeur Études & Recherche
cevan.torossian@arthur-loyd.com



Camille DELLA BALDA

Responsable Études & Recherche
camille.dellabalda@arthur-loyd.com



Damien GUIMS

Data Analyst
damien.guims@arthur-loyd.com

Digitalisation / Graphisme / Réalisation :



Vincent BOURDON

Associé, Directeur Marketing
& Système d'information
vincent.bourdon@arthur-loyd.com



Josselin MARUT

Chargé de Contenus Graphiques
josselin.marut@arthur-loyd.com

Direction Arthur Loyd :



Daniel DORCHIES

Président du Réseau Arthur Loyd



Emmanuel MASSY

Directeur Général Arthur Loyd
emassy@arthur-loyd.com

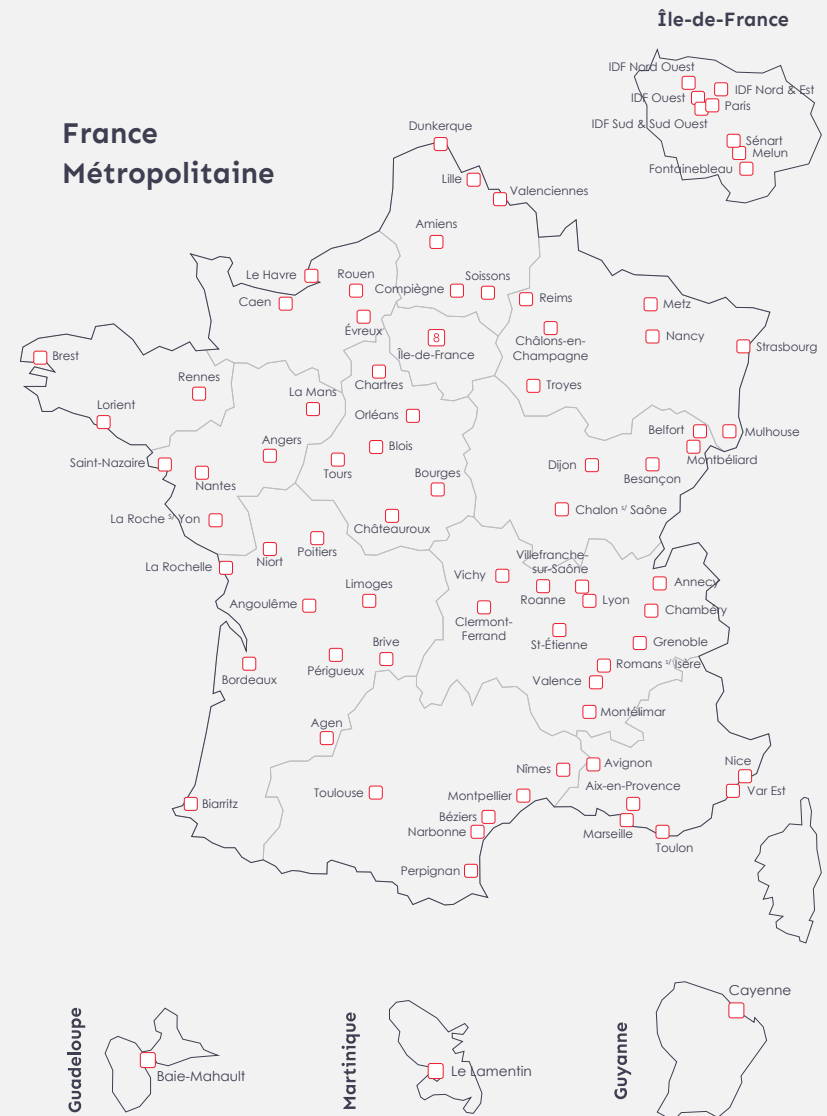


La Direction Grands Comptes / Recherches Nationales
Un interlocuteur NATIONAL



Dr. Anna K. Krawinkel

**La Connaissance la plus fine des
marchés en régions...**





Disclaimer

En dépit de la rigueur méthodologique avec laquelle ce document et son contenu ont été élaborés, en aucun cas la responsabilité d'Arthur Loyd et/ou de ses partenaires membres du réseau Arthur Loyd ne pourra être engagée. La reproduction et diffusion d'analyses ou infographies de ce document est autorisée à condition de mentionner la source « Baromètre Arthur 9^{ème} édition ». La diffusion complète de cette étude est autorisée à condition que son téléchargement renvoie vers le site web d'Arthur Loyd France. Certaines des icônes utilisées sont issues du site internet Flat Icon, et certaines issues du site internet Unsplash.

Toute demande d'éclairage des collectivités locales et autres organisations du secteur public sur la méthodologie de l'étude et les indicateurs sélectionnés pour la construction de l'indice d'attractivité & résilience sera analysée par le pôle Etudes & Recherche d'Arthur Loyd (research@arthur-loyd.com) et pourra faire l'objet d'une prestation intellectuelle. Arthur Loyd et/ou de ses partenaires membres du réseau Arthur Loyd se réservent le droit de décliner toute requête présentant un risque de perte de propriété intellectuelle.



arthur-loyd.com



[@ArthurLoyd](https://twitter.com/ArthurLoyd)



[/company/ArthurLoyd](https://www.linkedin.com/company/ArthurLoyd)